

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Au Maroc, après le coup de force

par LE MOGREBIN

Non! à la réaction

par C. DELSOL

Une défaite? Allons donc!

par P. MONATTE

Deux mois d'événements graves

par R. LOUZON

L'Allemagne libre ou... neutre

par R. HAGNAUER

Les dockers de New York

par P. AUBERY

Restaurer la valeur de la liberté

par A. CAMUS

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 400 fr.
Un an 700 fr.

EXTERIEUR

Six mois 480 fr.
Un an 850 fr.

Le numéro : 70 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)

Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 75 - Septembre 1953

Au Maroc, après le coup de force	LE MOGREBIN
« Les assassins de Farhat Hached sont des Français »	J.-P. FINIDORI
Non ! à la réaction : Une grande bataille sociale	C. DELSOL
L'Allemagne libre ou... neutre	R. HAGNAUER
Restaurer la valeur de la liberté	A. CAMUS
Les dockers de New York	P. AUBERY
Deux mois d'événements graves	R. LOUZON

Le carnet du sauvage

Une défaite ? Allons donc ! — 18 soldats russes fusillés — « Probablement assassiné ». — Le drame du syndicalisme. — Le départ de Victor Reuther	P. MONATTE
--	------------

Parmi nos lettres

La paille et la poutre	L. RUH
Pour le désarmement	L. FAUCIER
Les conclusions à tirer des événements de Berlin	RIVIERE
A propos de l'affaire Rosenberg	MAITRON
(Réponse de F. Charbit).	
Le problème de l'unité d'action	DUPERRAY

Carnet de lecture

Petites notes

Entre nous

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;

2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;

3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se fera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Peloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;

6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;

7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le baigne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

APRES LE COUP DE FORCE

Quand on s'adresse à des métropolitains à propos des récents « événements du Maroc », le difficile est de leur faire comprendre... qu'il n'y a pas eu d' « événements du Maroc ».

Durant les mois qui viennent de s'écouler, ce ne sont pas les Marocains qui ont fait de l'Histoire (Oh ! un *petit* fait d'histoire), ce sont les Français : les Français du Maroc, d'une part, qui ont monté une intrigue avec toute la technique de spécialistes chevronnés ; Paris, d'autre part, qui a laissé faire — ce lamentable Paris de l'été 1953 !

Le sultan, bête noire

Depuis six ans, depuis le proconsulat du général Juin, l'administration française au Maroc avait juré la perte du sultan Mohamed ben Youssef.

Quand on rencontre des difficultés, en effet, il est souvent pénible de chercher à en discerner les causes. Il est plus reposant de les attribuer à un personnage déterminé. La conduite à tenir est dès lors évidente : il n'y a qu'à supprimer le *diabolus ex machina*. « Animaux d'action », comme les définissait Lyautey, les militaires aux colonies sont particulièrement aptes à ces représentations simplées.

Qu'est-ce qui a valu à Mohamed ben Youssef sa promotion au rang de mauvais génie ? Avant tout, et pour résumer les choses d'un mot, c'est le fait qu'il n'était pas tout à fait Kémal. Il avait quelque souci de la dignité du Maroc, ce Marocain ! Il aurait voulu que le régime imposé à son pays au commencement du siècle soit remplacé par des traités débattus avec la France et l'Espagne.

Cependant, souverain en tutelle, captif doré, il était, surtout depuis l'arrivée du général Juin, pratiquement privé des droits de parler, de se déplacer et de recevoir qui il voulait. Il ne pouvait manifester son sentiment que de façon passive. Ce qu'il faisait en mettant un certain retard à signer les actes législatifs que l'administration française lui présentait, ou bien, si ces actes le choquaient vraiment, en ne les signant pas.

L'administration française découvrit alors que si Lyautey avait bien privé le souverain « protégé » de tous les droits actifs, il lui avait du moins, en lui laissant la signature, laissé une sorte de *droit de veto*. (La popularité de Lyautey a sensiblement baissé, alors, chez les Français du Maroc.) Ceci était intolérable. Il fallait supprimer et le droit de veto lui-même et la personne qui avait eu le front d'en user. Les deux choses sont faites aujourd'hui (1).

(1) Le dernier « dahir » dont le général Guillaume, tanks à l'appui, a obtenu la signature supprime, précisément, la signature du souverain. Les actes législatifs seront signés par un conseil composé de fonctionnaires français et de deux vizirs... Ayant signé cela, le souverain fut effrayé de l'étendue de sa capitulation. Il se reprit alors. (Et ceci est assez caractéristique du comportement habituel du person-

Pour en arriver là l'administration française a mené, depuis six ans, toute une série d'intrigues, grandes ou petites. Elles ont toutes échoué, soit parce qu'elles étaient vraiment trop mesquines et dégoûtantes (on est allé, par exemple, jusqu'à tenter de compromettre la fille du sultan), soit parce qu'au dernier moment Paris n'a pas laissé faire. (Ce fut le cas en 1951. Une campagne de « manifestations » artificielles avait été montée dont le terme prévu devait être l'enlèvement du sultan par avion. A l'avant-dernier moment, Paris estima l'opération gênante. L'avion rentra au garage.)

L'intrigue 53

Est-il vraiment nécessaire d'analyser l'intrigue récente à l'issue de laquelle, enfin, l'avion décolla ?

La thèse de l'administration est qu'il y a eu un *mouvement d'opinion des pachas et des caïds*.

Peu de mots, trois mensonges.

1° Il n'y a pas au Maroc français de « pachas et caïds » (2). Sous ces vocables pompeux, il n'y a que des agents de l'administration française, nommés par l'administration française, révoqués par l'administration française, constamment tenus en laisse et très étroitement, par l'administration française.

2° Ces agents sont totalement incapables de « mouvement ». (Même au sens propre du mot. Ils ne peuvent pas se déplacer sans autorisation de l'administration.)

3° Ils n'ont aucun droit à « opinion ». Rigoureusement aucun. Comme des communistes ou des curés, ils doivent avoir l'opinion hié-

nage). Il se reprit de la seule façon qui lui était possible : en refusant de désigner les deux membres marocains du conseil de signature. Ce faisant, il acceptait l'ultime violence et la déportation... Mais il était, dès lors, fort pour refuser, purement et simplement, la dernière signature qu'on voulait lui arracher, celle d'un acte d'abdication.

(2) Il y a une exception, le **Glaoui**. Celui-ci, seigneur d'avant le protectorat, est un véritable seigneur. C'est le dernier. C'est un vrai féodal, si par « féodal » on entend — sens très superficiel — un seigneur qui use avec dureté de son pouvoir absolu. Il règne sur une très vaste région qui s'étend de Marrakech jusqu'au delà de l'Atlas. Ce règne est loin d'être bénin (travail forcé, etc.). C'est la seule région du Maroc où l'on constate le phénomène de l'« éclatement des tribus » décrit par M. Robert Montagne, professeur au Collège de France. Par suite des exactions, des tribus disparaissent : les gens quittent leurs terres, s'éparpillent dans le Maroc, s'agrègent à d'autres tribus ou, surtout, entrant dans le prolétariat des villes. Il y a une vingtaine d'années une image couvrait le Maroc : « le Maroc est une vache ; les Français l'immobilisent par les cornes pendant que les caïds lui tirent tout son lait. » Le Glaoui est aujourd'hui le dernier de la catégorie des caïds en question. On conçoit qu'un tel personnage ait grand besoin de la France. Il la suit fidèlement dans ses variations. En 1947 il proclamait que sa fidélité primordiale allait à Sa Majesté le Sultan. (Cela allait avec la politique de M. Labonne). Puis, des Résidents antisultanesques étant venus, il est devenu l'ennemi principal du sultan.

rarchique et la suivre dans ses variations. Lors de la grande *purge* qu'effectua le général Guillaume en décembre 52, plusieurs d'entre eux ont été révoqués et internés simplement parce qu'on soupçonnait qu'au fond de leur cœur ils n'étaient pas aussi ennemis du sultan qu'il fallait. (Cela s'appelle, pour l'administration, être « nationaliste ». Et c'est le crime des crimes.)

Ces « pachas et caïds », au nombre de 370, auraient signé une pétition.

Comprenons que trois cent soixante-dix de ces agents ont reçu de l'autorité française (dite « *autorité de contrôle* », comme si les mots ne juraient pas) l'ordre de donner leur signature.

Match nous apprend (22-3) que la plupart d'entre eux se sont arrangés pour faire savoir au sultan qu'ils n'avaient signé que sous la contrainte. (Il y a tout lieu de tenir ceci pour exact.)

Le document signé, ni les signatures, n'ont d'ailleurs jamais été publiés.

Il s'agit d'une « pétition » administrative secrète.

La « pétition » reprocherait au sultan d'être un mauvais musulman. Ceci prouve bien que toute la comédie est à usage externe (3). Seuls des ignorants totaux des choses de l'Islam étaient susceptibles d'admettre que le modernisme très modéré du sultan était incompatible avec la religion musulmane.

Et il n'y a pas un Marocain qui puisse sincèrement considérer comme *hérétique* le désir qu'avait le sultan de diminuer la dépendance de son pays.

Les tribus étaient prêtes à « *marcher sur Rabat* » !

Allons ! Allons ! « *Marcher sur* » est juste l'expression qu'il faut à des gens décidés à ne pas vouloir voir comment les choses pourraient se passer dans la réalité.

Match a publié une photo de ces tribus en « *marche sur* », photo prise à Camp-Marchand, base de la menace (!) sur Rabat. Que voit-on ? Au maximum deux cents tentes. Cela peut donner quatre à cinq cents cavaliers, assemblés sur l'ordre de leurs caïds, mais sans cohésion véritable et sans armes. C'est peu pour renverser un empire protégé par l'armée française.

La force française serait restée « *neutre* » dans une affaire entre Marocains.

Celle-là est trop bonne !

Dans le même temps qu'elle organisait une grande parade contre le sultan, l'administration française aurait permis à ce même sultan de montrer la vanité de la mise en scène ? Qui donc la croira bête à ce point ?

La force fut employée comme il était logique. C'avait d'abord été, au mois de décembre, l'interdiction et la suppression physique du parti de l'« *Indépendance* » (*Istiqlal*) tenu pour trop prosultanesque (en même

(3) Au cours de la grande intrigue de 1951, j'ai rencontré un fonctionnaire qui, tout en étant agent d'exécution de l'intrigue, avait son franc-parler. Devant ces « manifestations » qu'il avait ordre d'organiser et qu'il ne réussissait que mal (mais dont presse et radio faisaient grand état), je lui demandai qui donc on pensait tromper. « Eh bien ! me dit-il, les Américains... les Français de France... et peut-être même les Français de Casablanca ! »

temps que le sultan était estimé trop partisan de l'indépendance).

Et, bien entendu, en même temps que les hommes étaient arrêtés, les journaux étaient interdits.

Ensuite l'*épuration* s'était étendue aux sympathisants soupçonnés, même lointains.

Si bien que, tandis que les tanks français braquaient leurs canons sur le Palais, il ne restait plus guère aux Marocains qu'un moyen d'exprimer leur peine, un moyen tout passif : fermer les boutiques.

Mais même cela, la force française ne le permit pas.

Un témoignage

Laissons parler un témoin oculaire. (Jean Eparvier, *France-Soir*, 21 août) :

La Résidence ne pouvant ou ne voulant (4) donner d'estimations quant au nombre des tribus en marche vers Rabat, je dois me contenter de dire ce que j'ai vu.

A 11 heures, je suis allé sur la route de Marchand. A 15 km. de Rabat, j'ai trouvé un premier groupe de cavaliers à l'arrêt. Ils avaient déjà dressé leurs tentes et, aux questions que je leur posai, ils refusèrent de répondre, disant que c'était une affaire entre Marocains.

Je poursuivis ma route et, sur une distance de 10 km., je croisai encore trois autres groupes. A part quelques-uns qui portaient des fusils de fantasia, ils ne paraissaient pas armés. Ils chevauchaient d'admirables chevaux : les chefs étaient juchés sur des selles de cérémonie.

Après 25 kilomètres, je revins sur mes pas et j'eus tout le loisir de dénombrer ces cavaliers. Leur effectif total ne dépassait pas 180 à 200 (5) et je vis sur la route des Européens les ravitailler en eau.

Revenu à Rabat, je me rendis à la Médina où un accrochage venait d'avoir lieu. Mille cinq cents manifestants avaient réussi à se rassembler pour chanter le « *La Tis* », c'est-à-dire le chant de deuil. Aussitôt, la police, faisant usage de ses matraques et de bombes lacrymogènes, dispersa les manifestants.

Officiellement, il n'y a ni mort ni blessé.

Par contre, vers midi, j'ai assisté aux scènes suivantes : les policiers du pacha (6) de Rabat et ceux de la police locale avaient reçu l'ordre de faire ouvrir les magasins qui étaient fermés depuis hier sur l'ordre du parti nationaliste de l'*Istiqlal*. Nous sommes, ne l'oublions pas, à la veille des fêtes de l'Aïd el Kébir et depuis hier les Marocains de Rabat ne pouvaient plus se ravitailler en provisions pour le repas rituel.

J'ai suivi pendant une demi-heure environ l'opération. Les policiers étaient armés de leviers de fer et de marteaux, ou de matraques. Un détachement de la police française armé de mitraillettes et de bombes lacrymogènes avait pour mission de suivre l'opération sans intervenir. Dans les ruelles de la Medina, le vide se faisait devant nous. De temps à autre, les poli-

(4) « ne voulant »... et pour cause !

(5) Il dit bien deux cents.

(6) Les « policiers du pacha » sont aux ordres non pas du pacha mais du « Contrôleur civil » français.

ciers français levaient leurs armes vers les terrasses pour éviter que nous fussions lapidés.

Tous les volets fermés étaient fracturés, les portes enfoncées, les vitrines brisées, parfois les étalages bouleversés. Cette dévastation méthodique progressait en silence. Parfois c'était un magasin, sans doute particulièrement recommandé, que l'on dévastait plus méthodiquement. J'ai même vu un magasin ouvert dont on brisait les glaces. Le boutiquier, livide et immobile, assistait au saccage, et si ses yeux avaient été des revolvers, tous les saccageurs seraient tombés morts aussitôt.

Il n'y avait pas un cri, pas un appel, et les curieux qui voulaient approcher de trop près étaient refoulés au fond des ruelles latérales.

Je viens de voir devant les portes sud du palais du sultan deux tanks français dont, au moment où je suis passé, les canons étaient braqués dans la direction du palais.

Pourquoi ?

Voilà donc le coup fait.

La question véritable n'est pas pourquoi l'administration française au Maroc l'a fait, ni comment elle l'a fait. La question est : pourquoi Paris a-t-il permis en 1953 ce qu'il n'avait pas permis en 1951, ni auparavant ?

Il y a eu cette fois lâchage, renoncement, démission du Quai d'Orsay, de l'Hôtel Matignon et de l'Elysée, peut-être surtout de l'Elysée : cet Elysée honnêtement socialiste en lequel Mohamed ben Youssef semblait placer le principal de sa confiance.

La raison principale semble être que la situation extérieure s'est modifiée depuis 1951. L'année 1952 a montré que les Marocains ne peuvent compter sur aucun des appuis extérieurs qui, jusqu'alors, faisaient peur aux gouvernants français. Ils ne peuvent compter ni sur l'« Amérique », ni sur l'O.N.U. — cette dérision ! — ni sur la Ligue arabe, qui n'emploierait jamais les moyens économiques très importants qu'elle aurait (ne fournit-elle pas à la France le tiers de son pétrole ?) et qui, au reste, n'est occupée que d'Israël...

Dans ces conditions, le socialisme de papa Auriol n'a pas pesé lourd. Le « réalisme » des « spécialistes » coloniaux à la mode 1880 a pu aller jusqu'au bout.

Qu'est-ce que cela donnera ?

Le coup étant fait, j'entends bien que mon lecteur me demande ce qu'il en résultera.

Bien entendu, je n'en sais rien de façon positive.

Il paraît cependant évident que le traitement ne pourra pas valoir mieux que ce qu'a valu le diagnostic, c'est-à-dire pas grand-chose.

Le *nationalisme* est en plein développement dans tous les pays arabes depuis plus de quarante ans. Il a atteint le Maroc il y a une vingtaine d'années et y a pris un certain développement depuis dix ans. La cause d'un tel phénomène ne réside évidemment pas en un homme. Et la suppression de cet homme n'amènera pas la disparition du phénomène.

Au reste on sait un peu, par expérience, ce que donnent ces détronements administratifs de roitelets coloniaux.

Le général Juin n'a-t-il pas, en 1943, détroné le bey de Tunis, Moncef, pour le remplacer par l'actuel bey Lamine, qu'il espérait devoir être un doux Kisling ?

L'actuel roi du Cambodge, dont on parle quelque peu, ces temps-ci, n'a-t-il pas été, lui aussi, intronisé en place d'un souverain jugé trop patriote ?

Est-ce qu'il a été vraiment très avantageux pour la France que le général Catroux envoie, une nuit de 1943, ses Sénégalais fourrer en prison le président de la République libanaise ?

Et Sidi Mohamed ben Youssef, lui-même, qui vient de donner tant de souci à MM. Juin et Guillaume, n'est-il pas le fils de ce Moulay Youssef que Lyautey mit sur le trône de Moulay Hafid jugé trop peu docile ?

* *

Les coups de force de l'administration française contre les souverains coloniaux ne donnent donc à cette administration aucune tranquillité durable.

Et ils sont très susceptibles de faire du mal à la France.

Pour le coup qui vient d'avoir lieu, le pronostic est d'autant plus mauvais que dans la mesure où il existait une opinion politique marocaine — la mesure n'est pas très grande, mais elle n'est pas nulle — cette opinion était avec le sultan.

LE MOGREBIN.

« Les ASSASSINS de FARHAT HACHED sont des Français ! »

Tel est l'aveu fait par M. de Hauteclocque, résident général de France en Tunisie, à des parlementaires.

Cela veut dire qu'au moins par ces parlementaires le gouvernement français connaît les assassins de Farhat Hached, aussi bien que le « citoyen d'honneur corse » de Hauteclocque et le chef de gang Colonna.

Mais alors que pour un Français tué 10 Tunisiens pris dans le tas — la politique des otages chère à Hitler ! — sont arrêtés, sans compter les tués, victimes des ratisages, les Français criminels courent toujours. D'aucuns même sont décorés, comme le policier Pierangeli, par exemple. Quant à Hauteclocque, il est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, et il est question de sa nomination probable à une importante ambassade !

Allons, messieurs les parlementaires, à qui de Hauteclocque a fait des aveux, qu'attendez-vous pour exiger que justice soit faite ?

Après le gouvernement français, vous rendriez-vous aussi complices de la monstrueuse association de malfaiteurs coupable de l'assassinat de Farhat Hached ?

Je ne pense pas que vous comptiez sur le nouveau résident général pour le démasquer. Voizard, l'homme du maréchal, ce dictateur possible, ne parlera pas. Mais vous, parlementaires, parlez !

J.-P. FINIDORI.

Une grande bataille sociale

C'est une grande bataille sociale que les travailleurs français et particulièrement ceux des services publics viennent de mener et de gagner contre un gouvernement de réaction qui avait cru le moment opportun de porter atteinte au niveau de vie de la classe ouvrière et de satisfaire les ennemis des travailleurs de la fonction publique et des entreprises nationalisées.

Le gouvernement de M. Laniel espérait réaliser son mauvais coup sans courir de grands risques en publiant ses décrets-lois en pleine période de vacances, peu propice généralement à des mouvements de grèves.

Le prétexte invoqué est qu'il faut faire des économies pour réduire le déficit du budget de l'Etat.

Or, les décrets-lois sur les retraites n'auraient apporté à l'Etat que 2 milliards d'économies sur un budget de 1.200 milliards, tandis qu'il est avéré que la fraude fiscale, frustrer l'Etat, chaque année, de la somme formidable de 600 milliards si l'on s'en rapporte aux affirmations mêmes de M. Pinay.

Ce n'est pas de ce côté que M. Laniel et ses conseillers ont cherché à renflouer leur budget. C'est sur le dos des travailleurs.

Mais ces grands stratèges se sont lourdement trompés : les décrets-lois ne seront pas appliqués et les grèves qu'ils ont provoquées ont coûté 30 milliards !

La riposte ouvrière

C'est que la riposte a été extrêmement vigoureuse. Les grèves se sont déclenchées et poursuivies partout dans l'enthousiasme. *La masse des intéressés a très bien compris qu'il était absolument nécessaire de dire halte-là ! à la réaction.* Les menaces de M. Laniel à la radio ont eu pour résultat que la poussée a été plus forte. Les camarades qui n'avaient pas encore compris l'importance de la bataille se sont rendu compte qu'il fallait agir. *Le NON à la grève de Laniel à la radio fut un stimulant.*

Le départ a été donné le 5 août par les postiers. La grève des P.T.T. gagna rapidement tout le pays.

Le 7 août ce fut la grève de 24 heures déclenchée par le Cartel des Services publics.

Les quatre fédérations de l'électricité et du gaz, ayant eu connaissance, le 5 août, du projet de décret-loi concernant les retraites, lancèrent une grève de 48 heures pour les 7 et 8 août. L'ensemble du personnel, cadres compris, fit le mouvement. Dans plusieurs grandes villes : Nantes, Rouen, Reims, Toulouse, les camarades ne reprirent pas le travail après le délai écoulé.

Les décrets-lois publiés au *Journal officiel* du 10 août ne pouvaient être acceptés par les personnels des Services publics, de la S.N.C.F., d'E.D.F., de G.D.F., de la R.A.T.P., des Mines. Les fédérations intéressées déclenchèrent la grève pour une durée illimitée. La Fédération des fonctionnaires, par solidarité, fit une grève de 48 heures, les 13 et

14 août. Les grévistes étaient très confiants. Jamais on n'avait vu en France une grève de salariés des services publics et secteurs nationalisés aussi énergique.

Je veux souligner le vif désir des camarades de l'industrie privée, d'aider de leur mieux les camarades en lutte. Plusieurs organisations ont manifesté leur solidarité par des grèves de 24 heures. Et, à la C.G.T.-F.O., des militants préconisaient une grève illimitée. Mais ce n'était guère possible, car de nombreuses usines de toutes industries étaient fermées du fait des vacances. En outre, certaines usines ne recevaient plus les matières premières, et le chômage est important. La grève générale des travailleurs de toutes les industries aurait été une erreur.

Il m'est agréable de pouvoir écrire que si aux séances, de jour et de nuit, de la C.E. Force Ouvrière on discuta passionnément en syndicalistes de toutes les questions, ce fut toujours avec le seul souci de vaincre. A aucun moment il n'y eut de débat mesquin.

Le Bureau confédéral multiplia ses efforts pour faciliter une solution heureuse du conflit, en plein accord avec les fédérations en grève et la C.E. confédérale.

Les palinodies de M. Laniel

Dans la nuit du 17 au 18 août, des pour-parlers avaient été engagés avec le gouvernement par le Bureau confédéral, dans l'espoir de trouver la solution favorable. Le président Laniel changea brusquement d'attitude et fit remettre aux confédérations F.O. et C.F.T.C. le texte d'une déclaration qu'il ferait à la radio de 20 heures s'il recevait leur accord. Dans le cas contraire, l'allocution qu'il prononcerait serait fort différente. Voici ce poulet :

Le président du Conseil a reçu les représentants de la C.F.T.C. et de Force Ouvrière ; il leur a exposé que le gouvernement, qui ne méconnaît pas les difficultés de nombreux travailleurs, ne peut résoudre les problèmes du pouvoir d'achat et de plein emploi que par une politique économique et financière d'ensemble et que la grève ne fait qu'aggraver les difficultés du pays et compromettre l'effort de redressement.

Au surplus, le gouvernement responsable de l'ordre public, de la permanence de l'Etat et de son autorité ne peut accepter qu'il y soit porté atteinte.

Le président du Conseil a déclaré qu'aucun malentendu ne semblait pouvoir subsister sur les décrets du 9 août et il a confirmé les modalités d'application de ces textes.

Le gouvernement entendait consulter les organisations syndicales intéressées.

En réponse à une question de ses interlocuteurs, il leur a indiqué que le gouvernement ne voyait pas d'objection à engager avec ces mêmes organisations syndicales l'étude du statut des cheminots.

Le président du Conseil a, d'autre part, réitéré ses déclarations précédentes, selon lesquelles le gouvernement n'a nullement l'intention d'ignorer systématiquement des demandes qui peuvent être légitimes, mais qui, en tout état de cause, ne peuvent être examinées qu'après la reprise du travail.

En ce qui concerne enfin la convocation de la Commission supérieure des Conventions collectives,

le président du Conseil entend la réunir dans les conditions prévues par le code du Travail et, en fait, dès que le gouvernement aura achevé la mission qui lui a été confiée par le Parlement selon les termes de la loi du 11 juillet 1953 et au plus tard le 30 septembre.

La C.E.-F.O. et le Cartel des fonctionnaires et Services publics, unanimement, repoussèrent la proposition. Il en fut de même à la C.F.T.C.

La C.E. rédigea un document fixant les revendications des fédérations en grève. L'accord se réalisa avec la C.F.T.C. sur ce texte, qui fut remis, le 18, à la Présidence du Conseil. Le gouvernement ne donna pas de réponse.

Le ministère en danger

C'est le mercredi 19 que le M.R.P., constatant que la grève menaçait l'unité du parti, intervint auprès de M. Laniel pour qu'il abandonne son attitude intransigeante.

Il faut dire qu'à la suite de l'initiative du parti socialiste de demander la convocation du Parlement, un certain nombre de députés M.R.P. avaient appuyé la demande socialiste et beaucoup d'autres étaient partagés entre le désir de ne pas trop mécontenter les travailleurs en grève et celui de sauver le gouvernement qu'ils soutiennent de leurs votes.

Il fallait à tout prix éviter de réunir les parlementaires en pleine crise sociale, ce qui aurait été une sérieuse menace pour la vie du gouvernement, si péniblement mis debout à la veille des vacances.

A la suite de cette démarche du M.R.P., le bureau confédéral de Force Ouvrière fut invité, le 19, à 23 h. 30, à participer à une conférence qui se tiendrait dans la nuit même à la présidence du conseil.

Les fédérations en grève, F.O. et C.F.T.C., et des représentants des bureaux confédéraux C.F.T.C. et F.O. étaient présents. Le gouvernement était représenté par M. July, sous-secrétaire d'Etat à la Fonction publique, et M. Bougenot, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil ; quatre députés M.R.P., dont le président Lecourt, assistaient à ces négociations.

Chaque fédération défendit âprement ses revendications. Les postiers, bien qu'en grève depuis quinze jours, furent très énergiques, notamment en ce qui concerne l'uniformité de la prime. Les propositions du gouvernement furent considérées comme acceptables ; bien entendu il fallait ensuite en discuter le détail avec le ministre de chaque industrie.

Le gouvernement n'abrogerait pas les décrets-lois, mais donnait des apaisements concernant leur application. En outre, il s'engageait à s'occuper rapidement des bas salaires et du plein emploi, à réunir la Commission supérieure des Conventions collectives au plus tard le 30 septembre.

Victoire !

Le gouvernement a dû céder. Voici les résultats obtenus :

P.T.T.

Ouverture du droit à pension. — Maintien du statu quo, c'est-à-dire départ à la retraite à 55 et 60 ans au lieu de 57 et 62 que voulait le gouvernement.

Classements actifs et sédentaires. — Main-

tien du statu quo, le classement en vigueur est inchangé.

Compression des effectifs. — Aucun emploi ne sera supprimé, aucun auxiliaire ne sera licencié. Le gouvernement voulait supprimer les emplois et licencier les auxiliaires au-delà de la limite de 5 % des vacances ouvertes.

Limitation du recrutement. — Dérogation admise pour les P.T.T. Tous les emplois vacants seront comblés.

Effectifs. — Aucune compression. Au contraire il est accordé 500 unités.

Indemnité annuelle de sujétion spéciale. — Reconnaissance de l'indemnité à partir de 1954, et pour 1953 paiement de la moitié du montant annuel avec acompte au 15 septembre ; pour 1954, la prime sera de 10 à 12.000 francs et pour 1953 de 5 à 6.000 francs.

Un acompte de 5.000 francs sera payable le 15 septembre 1953.

Sanctions. — Les suspensions sont levées. Tous les grévistes sanctionnés ou poursuivis ou en instance de sanctions sont autorisés à reprendre le travail ; il n'y aura pas de sanctions administratives.

R.A.T.P.

Dans une lettre adressée par le ministre des Travaux publics au président du Conseil d'administration de la R.A.T.P., il est dit :

Je précise que la présidence du Conseil m'a fait connaître qu'il y a lieu de considérer que le décret 53.711 du 9 août 1953 relatif au régime des retraites du personnel d'Etat et des services publics ne porte pas atteinte au régime des retraites de la R.A.T.P. en vigueur au 31 juillet 1953.

En outre, promesse a été faite d'aménagements de la grille des salaires pour quelques catégories d'agents.

CHEMINOTS

Une lettre du ministre des Travaux publics au président du conseil d'administration de la S.N.C.F. indique :

Une participation syndicale sera accordée aux travaux de répartition du crédit relatif à la rémunération du personnel, les règles actuelles d'homologation ministérielle en ces matières étant respectées.

Avant le 1^{er} janvier 1954, interviendra la mise au point du régime juridique du personnel des chemins de fer au regard de la loi du 11 février 1950 et des divers éléments du statut professionnel de ce personnel.

Je précise que la présidence du Conseil m'a fait connaître qu'il y avait lieu de considérer que le décret 53.711 du 9 août 1953 relatif au régime de retraites du personnel de l'Etat et des services publics ne porte pas atteinte au régime de retraite du personnel de la S.N.C.F., en vigueur au 31 juillet 1953.

Par conséquent, à la R.A.T.P. et aux cheminots, les décrets-lois ne leur sont pratiquement pas appliqués.

En outre, les salaires des cheminots seront discutés désormais au sein de la Commission de la Convention collective S.N.C.F. où toutes les organisations syndicales de cheminots sont représentées.

Les non-réponses aux ordres de réquisition ne sont pas considérées comme une faute grave.

SERVICES PUBLICS

Les agents ont toujours le droit de demander la liquidation de leur pension à l'âge et dans les conditions fixées par le règlement de la Caisse nationale des Retraites.

Il n'y aura pas d'autre décret touchant le personnel des Services publics.

Les questions relatives aux bas salaires seront réglées dans le cadre des dispositions intéressant l'ensemble des travailleurs.

Il n'y aura pas de sanctions pour faits de grève.

En ce qui concerne les personnels des services municipaux, hospitaliers et assimilés, différents projets en suspens dans les ministères de l'Intérieur, de la Santé publique et du Budget, promesse est faite qu'ils seront rapidement réglés.

MINES

Le décret relatif à la fixation des salaires n'abroge pas les engagements antérieurs.

L'âge d'ouverture du droit à pension pour les travailleurs de surface n'est pas modifié.

L'augmentation des salaires revendiquée par nos camarades mineurs n'a pas été acceptée.

TRAVAILLEURS DE L'ETAT

M. Pleven a promis de constituer et de convoquer rapidement une commission interministérielle chargée d'étudier les salaires du personnel.

Le ministre de la Guerre a assuré les fédérations C.F.T.C. et F.O. que les autres questions seront prochainement examinées pour ladite commission.

Rien de changé concernant les retraites.

FEDERATIONS DES FONCTIONNAIRES

Les fonctionnaires ont constitué un Comité interfédéral qui comprend les fédérations :

- Finances,
- Administration générale (préfectures),
- Administration centrale,
- Air, Guerre, Marine,
- Travaux publics,
- Education nationale.

La grève de 24 heures a eu comme résultat d'obtenir des textes moins draconiens.

Après la grève de 48 heures, les fonctionnaires ont obtenu l'assurance qu'il n'y aura pas d'autres décrets-lois les concernant.

Pour les faits énoncés ci-dessus, je crois avoir démontré que les fédérations F.O. en grève ont bien défendu les intérêts de leurs camarades en lutte. Le gouvernement a cédé. Sans doute, les décrets-lois ne sont pas abrogés, mais, en fait, ils ne sont pas appliqués. Les injures de la C.G.T. n'y changeront rien. Je suis persuadé que de nombreux camarades qui sont encore à la C.G.T. rejoindront Force Ouvrière.

ELECTRICITE ET GAZ

Depuis la constitution de la Fédération F.O. de l'électricité et du gaz, les congrès nationaux avaient donné mandat au Bureau fédéral de s'opposer à toute modification du Statut national.

L'attribution des pouvoirs spéciaux au gouvernement avait alerté tout le personnel ; le 23 juin une grève de protestation de deux heures eut un plein succès.

En juillet, nous avons appris que le gouvernement avait constitué quatre commissions en vue de modifier le Statut national. Les trois fédérations libres ont pris contact, le 22 juillet, avec le rapporteur du régime des retraites, à qui elles ont présenté les arguments en faveur du maintien du statu quo. Nous ne l'avons pas convaincu. Mais nous lui avons

affirmé que si son point de vue était maintenu, le gouvernement se trouverait devant une grève unanime de tout le personnel.

La grève d'avertissement de 48 heures des 7 et 8 août eut pour résultat d'annuler les projets de décrets-lois établis par deux commissions.

A la Fédération F.O., le 10 août, dès que nous eûmes connaissance des décrets 53.707 et 53.711, le Bureau fédéral fut convoqué pour le lendemain, 11 août.

Dans la nuit du 10 au 11 août, les contacts furent pris avec les cadres C.G.C. et la Fédération C.F.T.C. ; ces deux organisations se prononcèrent contre la grève, de crainte d'une crise de régime. La C.F.T.C. ne donna l'ordre de grève que 48 heures après ; il est vrai que ses adhérents avaient déjà suivi le mouvement, dès que le bureau de la Fédération F.O. donna l'ordre de grève le mardi 11, à 11 h. 30.

Manœuvres déjouées

Quant à la Fédération de l'Eclairage C.G.T., elle ne donna pas l'ordre de grève à la radio, mais seulement dans *l'Humanité* du 13 août.

La C.G.T. espérait réaliser une grande manœuvre d'enveloppement des adhérents F.O. et C.F.T.C. Le samedi 8 août, elle envoya des militants dans toutes les régions avec mission de déclencher l'arrêt du travail, sans qu'il y ait ordre de grève.

Le lundi 11 août, elle convoqua les responsables du syndicat des électriciens et gaziers de la région parisienne à qui elle demanda de faire cesser le travail dans les usines à gaz et les centrales thermiques, le lendemain matin.

La tactique de la C.G.T. était de provoquer la grève générale du personnel d'Electricité et Gaz de France dans tout le pays avant que l'ordre de grève soit donné. La C.G.T. dénoncerait ensuite la trahison de F.O. et de la C.F.T.C., ses militants communistes prendraient la direction des comités d'action locaux. Ainsi, le Comité national d'Action, constitué au mois de juin avec ceux camarades F.O. et C.F.T.C., sans aucun mandat, représenterait l'ensemble du personnel.

L'ordre de grève de la Fédération F.O. déjoua la manœuvre.

La Fédération F.O. forte de l'expérience de la grève de 1950, qui dura dix-sept jours, et des décisions de congrès, refusa de prendre aucun engagement avec la Fédération de l'Eclairage C.G.T. Plus d'une centaine de délégations nous furent envoyées au siège de la Fédération ; dans chacune d'elles il y avait un ou plusieurs communistes ; de nombreux ordres du jour nous furent adressés, ainsi que des télégrammes. L'orchestration était bien faite.

Au lendemain de la réunion du 20 août, à la Présidence du Conseil, considérant que la Fédération C.G.T. devait participer aux discussions, en accord avec la C.F.T.C., nous avons demandé au ministre de l'Industrie et de l'Energie de recevoir la Fédération de la C.G.T. M. Laniel ne consentit qu'à demander aux directeurs généraux d'E.D.F. et de G.D.F. de leur accorder une audience.

Les trois fédérations C.F.T.C., C.G.T. et F.O. furent reçues dans la soirée par MM. Gaspard et Gombet. Les directeurs généraux remirent à chaque fédération le projet de la lettre du ministre de tutelle donnant des garanties sur le maintien du régime de retraites prévu par le Statut national et le

maintien de l'article 9 du Statut relatif à la fixation du salaire.

Paul Marcel déclara que la signature du ministre n'avait aucune valeur et la C.G.T. poursuivrait la grève.

Les fédérations F.O. et C.F.T.C. prirent contact avec Paul Marcel et Leguen le 22 août ; ces derniers proposèrent de revendiquer une augmentation de salaires.

Les camarades F.O. répondirent que les trois objectifs fixés par la C.E. fédérale étaient atteints et qu'ils n'avaient aucun mandat de demander une augmentation de salaires, qui d'autre part était une revendication intéressant toutes les industries, seule la C.E. qui devait se réunir le lendemain dimanche 23 était qualifiée pour examiner la proposition de la C.G.T.

La grève suspendue...

La C.E. considérant que les engagements contenus dans la lettre du ministre suppriment toute atteinte au Statut national décida de soumettre à la connaissance du personnel la lettre du 21 août du ministre de tutelle et la lettre du 23 août des directeurs généraux relative à des revendications particulières, et de lui demander de se prononcer sur le principe de la suspension de la grève.

Voici un résumé de la lettre du ministre :

1° La lettre du ministre garantit l'âge de départ à la retraite à 55 ans pour les services actifs et 60 ans pour les sédentaires ;

2° L'agent actif peut rester en service, s'il le désire, jusqu'à l'âge de 60 ans et l'agent sédentaire jusqu'à l'âge de 65 ans ;

3° La répartition des personnels en actifs et sédentaires ne sera pas modifiée ;

4° Le calcul des retraites s'effectuera dans les conditions prévues par le Statut national ;

5° Les dispositions du décret 53.707 n'abrogent aucune des clauses du Statut national et notamment l'article 9 relatif aux salaires.

La lettre des directeurs généraux précise dans quelles conditions s'ouvrira la discussion concernant les salaires. Ils s'engagent à régler quelques questions concernant certaines catégories d'agents.

En outre, le président du Conseil, dans le communiqué du 21 août 1953, s'engage à convoquer la Commission supérieure des Conventions collectives avant le 30 septembre.

Le 26 août, la Fédération F.O., informée des résultats de la consultation faite sur la base des lettres signées, enregistra le désir exprimé par ses syndicats de suspendre la grève et donna ordre de reprise du travail le jeudi 27 août.

La Fédération de l'Éclairage C.G.T. crie à la trahison de F.O. Cela ne nous étonne pas. Mais il est pour le moins surprenant que Paul Marcel ait donné brusquement ordre de reprise du travail le 26 août au meeting de la salle Wagram, alors que la veille il fallait poursuivre la grève.

A ce meeting, Paul Marcel a tenté de minimiser les garanties obtenues par la vigoureuse action des travailleurs électriciens et gaziers. Du moment que ce n'était pas la C.G.T. qui avait négocié, les engagements pris étaient sans valeur. Ces procédés malhonnêtes pourraient, s'ils n'étaient dénoncés, détruire dans l'esprit des travailleurs la confiance en leur force.

Les faits énoncés démontrent que les fédérations F.O. en grève ont bien défendu les intérêts de leurs mandats. Le gouvernement

a dû s'incliner devant l'importance et la vigueur du mouvement de grève. Sans doute les décrets-lois ne sont pas abrogés, mais pour cela il eût fallu que l'Assemblée nationale renverse le gouvernement, et le Parlement n'a pas été convoqué. Mais avec les garanties données, les décrets-lois ne sont en fait pas appliqués.

Des camarades objecteront que les fédérations composant le Cartel des Services publics F.O. auraient dû ordonner la reprise du travail le même jour. La diversité des revendications particulières à chaque fédération (il fallait profiter de la grève pour trouver une solution) ne l'a pas permis.

Les injures de la C.G.T. à l'adresse de Force Ouvrière — cherchant ainsi à atténuer la victoire — ne nous émeuvent pas. Je suis persuadé que de nombreux camarades, qui sont encore à la C.G.T., se rendent compte que seule la centrale F.O. a eu l'attitude qui convenait, et la rejoindront.

Les fédérations C.G.T. des Cheminots, des P.T.T. et des Mineurs ont donné ordre de reprise du travail le 25 août.

Frischmann, secrétaire général de la Fédération C.G.T. des P.T.T., dans une réunion tenue le matin du 25 août, exhortait avec force les camarades à continuer la grève jusqu'à la victoire. Dans l'après-midi de ce même jour, Frischmann informait les camarades de la reprise du travail. Nombreux étaient les postiers qui ne s'expliquaient pas ce changement aussi brutal.

Le même jour, 25 août, les camarades Le Léap, Stil, Molino, etc., étaient libérés.

Il faut se féliciter que ces camarades aient été mis en liberté, mais les mauvaises langues racontent que les grèves ont été prolongées pour obtenir la libération de ces militants.

Si la rumeur publique dit vrai, il eût été plus honnête d'informer les camarades en grève qu'ils poursuivaient la lutte pour obtenir la mise en liberté des camarades emprisonnés.

C. DELSOL.

FAUT-IL CONVOQUER LE PARLEMENT ?

Depuis le 9 août l'*Humanité* ne cesse de réclamer, même « d'exiger » la convocation de l'Assemblée nationale pour l'amener à se prononcer sur les décrets-lois de M. Laniel. Et qui hésite à se prononcer en faveur de cette réunion anticipée du Parlement est dénoncé comme un ennemi des travailleurs.

Pourtant la même *Huma* écrivait le 8 août :

Hier soir, Depreux et Gazier, tous deux députés socialistes, ont effectué une démarche auprès de Laniel, lui apportant notamment une lettre du groupe socialiste qui réclame la convocation immédiate de l'Assemblée.

Il est à peine besoin de souligner que la convocation de l'Assemblée ne peut résoudre les problèmes posés par les conflits en cours puisque c'est la majorité réactionnaire de cette Assemblée qui a précisément accordé à Laniel-Reynaud les « pouvoirs spéciaux » en vertu desquels sont préparés les actuels décrets-lois...

Ce qui signifie que toute proposition qui n'émane pas du parti communiste est forcément mauvaise et qu'elle change complètement de nature dès que celui-ci s'y est rallié !

Pure logique stalinienne...

Le Carnet du Sauvage

UNE DEFAITE ? ALLONS DONC !

D'autres camarades, engagés eux, dans la grande grève de vingt jours qu'on vient de vivre, diront sans doute ce qu'elle a été. Qu'il me soit permis cependant de dire ce que j'en pense.

Il paraît que pour d'aucuns ce serait une défaite. N'en croyons rien. C'est une incontestable victoire. Elle a fini en débâcle. Sinon en désordre. Bien sûr, une meilleure fin aurait été préférable. Mais cela ne peut cacher que les buts visés ont été en grande partie atteints. Les décrets-lois d'Edgar Faure sur la retraite sont condamnés. Le problème des salaires est posé, bien posé ; des satisfactions ne peuvent manquer d'être données ; les engagements pris par l'ancien ministre des P.T.T., son successeur — qui, paraît-il, ne les connaissait même pas — sera bien forcé de les tenir.

Restent les sanctions. Si les grévistes d'hier veillent au grain, elles ne pèseront pas lourd.

Laniel et son égérie Paul Reynaud pensaient renouveler le coup de 38. Ils ont lamentablement échoué. Ils s'étaient figuré que tout serait facile en août, en pleine période de vacances. Les gens n'y verraient que du feu. Fonctionnaires et travailleurs des services publics ont très bien vu et ils ont réagi avec une vigueur et un ensemble réconfortants. Laniel et Reynaud ignoraient-ils donc l'intérêt que postiers, cheminots, gaziers portent à leur retraite ? Ignoraient-ils le malaise général que ressentent non seulement les fonctionnaires mais tous les ouvriers ? Il est possible que les statistiques officielles n'indiquent pas de hausse sensible du prix de la vie. Le livre de comptes de la ménagère les indique.

C'est ce qui explique la réponse faite d'un bond dans tout le pays à l'initiative des postiers F.O. de Bordeaux. L'Observateur a cru devoir remarquer que les postiers de Bordeaux n'appartenaient cependant pas à la gauche. Qu'en sait-il ? Ce qui est certain c'est qu'ils n'appartiennent pas à la droite. Lors de la première grève des postiers au lendemain de la Libération ils furent déjà de ceux qui donnèrent l'élan. Un autre organe a raconté que les postiers de Bordeaux avaient pris la mouche à tort, sur un texte des décrets-lois portant une erreur de dactylo, suivant laquelle les facteurs et facteurs-chefs ne figureraient plus dans l'énumération des fonctionnaires « actifs ». Explication difficile à admettre. Une telle erreur aurait été vite réparée par la presse gouvernementale. Il est plus probable que dans le projet les facteurs avaient été délibérément sacrifiés. Comme l'avaient été les instituteurs. Comme les cheminots. La grève a corrigé, non l'erreur d'une dactylo, mais l'outrecuidance des services des Finances, du ministre Edgar Faure, du cabinet Laniel et de la majorité réactionnaire qui l'a intronisé si péniblement à la veille des vacances.

M. Edgar Faure a levé les bras en l'air de surprise, paraît-il. Ce sont les pauvres bougres qui l'avaient pris pour un homme de gauche et un homme sérieux qui ont le droit d'être surpris. Un contrat est passé entre une corporation et l'Etat et celui-ci, unilatéralement, se permettrait de le modifier. Ce n'est guère juridique. Qu'il soit difficile d'équilibrer le budget national cela

ne fait pas de doute. Des économies sont nécessaires. Mais qu'Edgar Faure ait supposé qu'il pouvait commencer par le lampiste montre qu'il manque d'imagination et surtout de courage. Il n'y a pas très très longtemps on parlait beaucoup de fraude fiscale, d'évasion fiscale, de scandale de ceci, de scandale de cela. Le scandale des piastres, il n'y a pas beaucoup de mois qu'il a été dénoncé. Récemment, au Conseil économique, Richard dénonçait un scandale des pétroles. Périodiquement on dit que l'utilisation de l'aide américaine a été plus que fantaisiste. Sans parler de la curée de ces messieurs de la Libération, braves chevaliers nationalistes et non moins braves chevaliers staliniens. Pinay se plaignait d'être assiégé par les gros intérêts particuliers. Edgar Faure ne veut pas subir pareil siège.

De la broutille tout cela ? On aurait pu commencer par la grosse broutille. On aurait vu après.

Evidemment ce pays a deux guerres à payer, une troisième à préparer, sans oublier une guerre coloniale à poursuivre. Il rêve, de sa droite à sa soi-disant extrême-gauche, à une stupide politique de la grandeur. L'impasse de la guerre d'Indochine aurait pu être évitée si la France avait imité la sagesse de l'Angleterre à l'égard de l'Inde. Les ministres staliniens d'alors auraient pu l'y inviter et même l'y pousser. Mais c'était le moment de leur idylle avec le général de Gaulle et ils ne pouvaient décemment condamner Thierry d'Argenlieu, son représentant en Indochine. Ils auraient pu aussi agir utilement pour la paix générale dans le monde en pressant la Russie de démobiliser au même rythme que les Etats-Unis et les autres belligérants. Il n'y aurait pas eu de troisième guerre mondiale à craindre — et à financer — pendant une assez longue période. Il aurait suffi qu'ils se conduisent, non en domestiques du stalinisme, mais en communistes véritables, ce qu'ils ne sont plus s'ils l'ont jamais été.

Le gouvernement Laniel en tapant sur les fonctionnaires et les travailleurs des services publics a cru jouer sur le velours. Les bourgeois et les paysans ne pouvaient qu'applaudir. Les grèves de postiers et de cheminots frappent péniblement l'usager ; il est certain que l'arrêt du métro et des autobus gêne plus les ouvriers que les bourgeois à auto. C'est pour cela que de telles grèves doivent être aussi courtes que possible. De mon temps, on disait qu'une grève de postiers ou de cheminots devait enlever le morceau en huit jours... On avait, sans le dire, plus le souci de l'usager qu'aujourd'hui, parce qu'on était moins corporatiste et plus syndicaliste.

Ce n'est pas notre faute, m'a dit un postier, si la grève se prolonge. Très vrai. Mais les organisations dites libres de postiers et de cheminots auraient pu se fendre de quelques déclarations et communiqués à l'intention des usagers et même à l'intention des grévistes.

Elles auraient pu surtout ne pas tomber dans le traquenard de la nuit du 20-21 août. Elles ont donné là l'impression, en décidant sans réunion de leur comité fédéral la reprise au travail,

qu'elles ne tenaient pas tellement à avoir la peau du gouvernement des décrets-lois ; elles lui ont évité la convocation de l'Assemblée que le bureau de celle-ci, la grève continuant, était obligé de décider. Elles se sont prêtées à la manœuvre du M.R.P., qu'une possibilité de dissolution de la Chambre inquiétait probablement. Et elles l'ont fait alors qu'on avait appris le 20 août le scandale de la déposition du sultan du Maroc. Je n'ai pas la naïveté de penser qu'un Mourgues ou un Laurent ont pu s'indigner devant un tel événement. Mais ils auraient pu se dire que le gouvernement qui piétinait les engagements solennels pris au Maroc ne ferait pas plus de cas des promesses faites à des secrétaires syndicaux en période de grève.

Je n'ai pas bien compris, que Mathevet de la gauche de la C.F.T.C. me permette de le lui dire, ce que venait faire dans sa leçon des grèves, telle qu'il l'a dégaagée dans Franc-Tireur, « l'anarcho-syndicalisme dépassé ». Qu'il s'arrange avec ses amis dirigeants de la C.F.T.C. pour leur attitude dans la nuit du 20-21 août. Mais le syndicalisme véritable n'a rien à voir dans l'affaire.

Ce n'est pas lui qui a donné aux stalinien le prétexte attendu de crier à la trahison. S'il avait eu la parole, il n'aurait pas manqué de le dire. Il aurait même ajouté que les cégétistes étaient assez mal inspirés en faisant crier à la trahison en tête de l'Humanité du 22 par le secrétaire confédéral qui fit le jaune lors de la grève des cheminots de 1910. Le syndicalisme véritable aurait même dit encore que ceux qui se donnent comme les champions de l'unité syndicale trouveraient plus de crédit s'ils n'avaient pas dit dans une période pas tellement éloignée que l'unité syndicale c'était l'unité de trahison, et que cela c'est encore très probablement ce qu'ils pensent toujours.

Tous ces à-côtés n'empêchent pas que Laniel-Reynaud ont raté leur coup et que la grève d'août constitue une victoire à condition que les grévistes une fois rentrés continuent à ouvrir l'œil. Oui, une victoire pour les travailleurs qui ont lutté. Ce ne peut être une défaite que pour certains états-majors d'organisations syndicales insuffisamment libres.

18 SOLDATS RUSSES FUSILLES

La Lettre aux militants de juillet, consacrée aux journées de juin 1953, signale un fait extrêmement important s'il est exact : 18 soldats russes auraient été fusillés pour mollesse.

Appelés à réprimer les manifestations d'ouvriers allemands ils auraient refusé d'ouvrir le feu. Le fait a été depuis consigné dans le Monde du 15 août.

On comprend mal qu'un tel acte, s'il s'est vraiment produit, n'ait pas été mis davantage en valeur. Plus exactement qu'il n'ait pas obtenu l'attention toute particulière qu'il mérite.

Il faut constater que même aujourd'hui on manque de l'historique d'ensemble des événements de juin. Cette Lettre aux militants donne beaucoup de renseignements nouveaux sur mai en Tchécoslovaquie et sur une Nep en juin pour les paysans et les classes moyennes en Allemagne. L'augmentation des normes pour les ouvriers s'accompagnait d'un relâchement pour les autres classes. L'explosion du mécontentement ouvrier aurait eu ainsi deux sources.

Mais peu de renseignements sont fournis sur le développement des grèves hors de Berlin ;

peu non plus sur la répression tant à Berlin que dans toute la zone orientale. C'est une lacune grave. Décidément nous avons beaucoup à faire pour obtenir une information internationale sérieuse et rapide. Pourtant comment peut-on sans cela raviver les sentiments de fraternité ouvrière ?

Les conclusions de cette Lettre aux militants mériteraient une longue discussion. Une comparaison est établie entre juin 53 et juin 48. Les deux dates n'ont pas même signification. Juin 48 fut un acte de désespoir et un écrasement. Juin 53 paraît bien au contraire un acte d'espoir, qui marque le début du redressement de la classe ouvrière en Tchécoslovaquie, en Allemagne orientale et demain en Russie.

Une autre comparaison est faite entre juin 1953 et Cronstadt 21. On pense beaucoup à Cronstadt depuis quelque temps, mais de deux côtés, du côté révolutionnaire antistalinien et du côté... mettons ex-révolutionnaire. Cronstadt fut une grosse faute, mais les bolcheviks crurent alors à une action des contre-révolutionnaires, tandis que les stalinien allemands et russes ne pouvaient se méprendre sur la signification du mouvement des ouvriers du bâtiment de la Stalinallee.

Ils parlent de provocations de mercenaires étrangers, d'exploits de fascistes occidentaux, mais ils mentent et savent parfaitement qu'ils mentent.

Ceux qui les écoutent, les croient-ils ?

Les ouvriers allemands, certainement pas.

Les ouvriers russes, les soldats de l'armée russe à Berlin, probablement pas.

Les ouvriers des pays satellites, probablement pas non plus.

Restent ceux des pays occidentaux, de France, d'Italie, d'Angleterre, si convaincus d'être les plus intelligents du monde, alors qu'ils ont avalé et continuent d'avalier les pires bourdes. J'ai l'impression qu'au moins certaines couches du parti stalinien et de la C.G.T. ont été durement secouées et qu'on aura du mal à les abuser.

« PROBABLEMENT ASSASSINE »

C'est de Staline qu'il s'agit. Lors de sa mort, je ne sais plus quel journal avait émis l'hypothèse de l'assassinat. Comme beaucoup, j'avais haussé les épaules. Mais durant ces vacances, rencontrant une amie, ancienne collaboratrice de la V.O., celle de 1919, et qui vit maintenant dans des sphères différentes des nôtres, j'ai été surpris de l'entendre parler de l'assassinat comme d'une chose certaine. Je me suis récrié encore. Staline, malgré le bluff fait autour de la médecine russe, n'était pas devenu immortel. D'autant qu'il appartenait à cette génération de 17 où peu des grands militants russes ont échappé aux impitoyables maladies de cœur. L'organisme humain n'est pas habitué à une telle succession d'épreuves. Sans parler naturellement de ceux qui ont été abattus d'une balle de revolver dans la nuque ou d'un coup de piolet.

Voilà qu'un journaliste généralement bien renseigné écrit à son tour comme une chose accréditée que Staline a été probablement assassiné.

Va-t-il falloir admettre que l'homme qui avait sur la conscience tant de milliers, tant de millions d'assassinats, a pu être finalement assassiné à son tour ? Et assassiné sans doute par l'un des tueurs longtemps à son service ? Par le « bestial » Malenkov ou le « glacial » Béria ?

On a vu beaucoup de choses en Russie. Celle-là ne serait pas la moins renversante.

LE DRAME DU SYNDICALISME

Je m'étais proposé de faire une copieuse réponse à la réponse que m'a adressée Lefranc dans la Revue syndicaliste d'avril. Trop copieuse, elle n'a pas pris forme définitive. Je n'y renonce pas cependant.

Je voulais profiter de l'occasion pour discuter une idée par laquelle Laval termina son intéressante étude sur la grève des métaux de Rivede-Gier, de la R.P. de juin. Discuter aussi avec Arnaud quelques remarques importantes qui concluaient son article à propos de la grève Renault, dans le même numéro de la R. P.

La réponse à Lefranc, risquant fort de tarder, je ne veux pas attendre plus longtemps pour discuter le coup avec nos deux jeunes camarades, tous deux bons militants des métaux. Paraît que la R.P. est une revue de vieux bougres. A cette occasion d'aucuns verront qu'elle compte aussi quelques jeunes bougres parmi ses lecteurs et même ses collaborateurs. Des jeunes venus d'horizons assez différents comme on va voir.

La phrase suivante de Laval m'avait accroché : « Il ne faut pas se leurrer en croyant que l'on remplacera avantageusement un syndicalisme de masse par un syndicalisme de compétence. Il faut les deux. »

Qu'est-ce que c'est que ça, le syndicalisme de compétence ? Ce n'est pas le syndicalisme d'affinités, bien sûr, ni le syndicalisme des minorités agissantes. C'est autre chose. Mais quoi ? Laval ne le dit pas. A qui réplique-t-il ? A quelque bureaucrate syndical trop imbu de son rôle ou à quelque technocrate portant d'autant plus haut sa tête qu'elle est peut-être fort vide ?

Jamais le syndicalisme révolutionnaire n'a opposé la compétence aux effectifs. Toujours il a réclamé la vraie compétence. Du Merrheim de la meilleure période à aujourd'hui il a réclamé études en profondeur, recherches, formation de militants connaissant et comprenant leur milieu et réfléchissant aux moyens d'action appropriés à ce milieu. Connaissant aussi les idées au nom desquelles ils combattent. La compétence, sans la foi en la classe ouvrière, sans la volonté de lutter pour son émancipation, qu'est-ce que ça donnerait ?

Laval a tout à fait raison de lier le syndicalisme de masse et le syndicalisme de compétence. On ne voit pas, plus exactement on souffre de voir trop souvent, le syndicalisme appliqué par des incompetents, mais la compétence ne peut être accompagnée de mépris pour la classe ouvrière ; elle comporte au contraire la foi en ses destinées.

Le problème soulevé par Arnaud est très différent. Voici comment il le pose lui-même :

« Les révolutionnaires qui veulent faire quelque chose de positif doivent s'acharner à bâtir l'avant-garde sincère, intégrée et qualifiée qui sera capable d'ouvrir une voie révolutionnaire aux travailleurs.

« Ils doivent se détourner des solutions de facilité, soi-disant plus rapides, qui consistent à militer dans les organisations déjà existantes, où ils gaspillent leur énergie et font perdre leur temps aux travailleurs qui ont la force de surmonter leur écœurement pour s'intéresser aux problèmes sociaux.

« En bannissant la politique en général, sous prétexte que des politiciens sans scrupules utilisent l'énergie ouvrière à des fins inavouables, on détourne les travailleurs d'une intervention consciente dans les événements et on travaille à les rendre indifférents et apathiques.

« C'est par une politique conséquente et cons-

tante que les révolutionnaires pourront redonner confiance aux travailleurs. »

Il faut dire tout de suite qu'Arnaud, qui a été assez longtemps secrétaire d'un syndicat des métaux et a mené une grande grève, n'est syndiqué nulle part pour le moment.

Comment espère-t-il bâtir cette avant-garde sincère, intégrée et qualifiée, armature d'un mouvement de masse ? Ce n'est pas une petite affaire. Le peut-on mieux du dehors des syndicats existants que du dedans ? Les éléments capables de constituer cette avant-garde où se trouvent-ils ? Je veux bien admettre que certains soient pour le moment inorganisés, ne trouvant aucune organisation qui leur donne complète satisfaction. Mais le plus grand nombre de ces éléments n'est-il pas déjà dans tel ou tel syndicat : C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.N.T., autonomes, indépendants ? Comment un inorganisé peut-il espérer découvrir ces éléments organisés ? N'est-ce pas plutôt dans les contacts entre délégués de ces différents syndicats que l'on peut arriver à se découvrir, à s'inspirer confiance mutuellement, à s'éprouver et à préparer d'abord les plates-formes communes d'action, ensuite les possibilités d'effort d'ensemble dans une véritable grande organisation méritant cette fois le nom de syndicat.

Hors des syndicats actuels, on risque fort de demeurer isolé et de s'enfoncer chaque jour un peu plus profondément dans l'isolement et dans l'inaction.

Ce n'est pas spécial aux métaux. N'ai-je pas appris dernièrement qu'un de nos vieux bons camarades avait renoncé à adhérer au syndicat des instituteurs ? Au lieu de se donner la peine d'enlever sa section aux staliniens il a préféré en partir.

Pas de politique ? Oui, dans le sens de pas de cuisine électorale. Le vieux syndicalisme non seulement ne laissait pas aux partis les grands problèmes politiques, mais il était souvent seul à les aborder, soit pour la lutte contre la guerre impérialiste, soit contre les expéditions coloniales, soit pour la paix et la solidarité entre travailleurs de partout et de toutes couleurs. Il était à peu près seul à maintenir les espérances révolutionnaires et à réclamer à la classe ouvrière l'effort qu'implique leur réalisation.

Non, Arnaud, tu ne prends pas le bon chemin pour arriver au but que tu vises. Il n'y a pas de route toute droite et facile. Il faut savoir accepter les chemins tortueux et difficiles que les circonstances imposent.

LE DEPART DE VICTOR REUTHER

Victor Reuther vient de quitter le bureau européen du C.I.O. et de retourner en Amérique où il secondera son frère Walter Reuther appelé il y a quelques mois à la présidence du C.I.O.

Leurs deux noms, on le sait, sont liés au développement du puissant syndicat de l'automobile des Etats-Unis.

Quelles impressions garde Victor Reuther de son séjour de deux ou trois années en France ? Il est difficile de le savoir. Dans sa réunion d'adieu il s'en est tenu à des remarques amicales que je crois un peu trop officielles.

Il a certainement fait effort pour comprendre le mouvement français. Mais ne parlant pas notre langue et voyant trop d'officiels, il lui était difficile de le comprendre vraiment. Il a dû aussi être déçu par l'échec du Cartel parisien des métaux, qui aurait pu donner naissance à une organisation sérieuse des ouvriers français de l'automobile. Cet échec tient à de multiples causes qu'on se refuse comme d'habitude à regarder en

face. L'une d'elles incombe peut-être à Reuther et à ses camarades. Ils auraient dû relater en détail comment s'était formé leur syndicat américain et quelles difficultés diverses ils avaient été obligés de surmonter. Cela aurait fait refléchir dans nos boîtes d'autos pas mal de camarades. Une autre cause, que je n'ai pas trouvée tout seul et qui m'a été donnée par l'un des premiers militants du Cartel, tiendrait à ce que les éléments et syndicats participants ont davantage pensé à se disputer les fonds mis à la disposition du Cartel dans une excellente intention qu'à travailler en vue du but à atteindre.

D'une manière générale, ni les bureaux du C.I.O. ni ceux de l'A.F.L. ne donnent l'information sérieuse sur le mouvement américain qu'on est en droit d'attendre d'eux. — Nous ne visons pas à informer Monatte ou Louzon, m'a dit quelqu'un, mais l'ouvrier français moyen. — J'ai peur que vous n'atteigniez pas mieux ce dernier que nous autres. Alors que vous devriez être, ajoutai-je, une source inestimable d'informations non seulement sur le mouvement ouvrier amé-

ricain mais sur le mouvement mondial. Faites cela et vous n'aurez pas perdu votre temps ni gaspillé votre argent.

Victor Reuther va reprendre son activité aux côtés de son frère, à un moment où le C.I.O. semble traverser une passe difficile. Difficile, non point parce que des pourparlers d'unité s'engageraient avec l'A.F.L. S'ils pouvaient aboutir, le mouvement syndical américain n'en serait que renforcé et régénéré. Mais une fragmentation des organisations américaines serait à craindre, selon certaines nouvelles. Le grand syndicat de l'acier, dont le candidat à la succession de Murray fut battu par Walter Reuther, envisagerait de se retirer du C.I.O. pour se rapprocher de Lewis et du syndicat des mineurs. Au lieu de deux centrales il y en aurait trois en somme, sans profit visible pour le mouvement américain ni progrès de l'esprit syndicaliste sur l'esprit corporatiste. Souhaitons que le C.I.O. surmonte ses difficultés, conserve son unité et reprenne son élan.

Pierre MONATTE.

Parmi nos

LETTRES

La paille et la poutre

La controverse entre ceux qui ont une différence entre les régimes russe et américain et ceux qui « les mettent dans le même sac » continue à provoquer les réflexions de nos lecteurs. Notre camarade L. Ruh répond ici particulièrement à l'argumentation de Galienne (voir R.P. de mai) :

Galienne écrit : « Ne peut-on conserver une attitude critique à l'égard des Etats-Unis, et dénoncer les crimes contre le prolétariat qui se commettent dans ce pays au même titre que dans les autres pays ? ». Il faudrait donc critiquer et dénoncer, au même titre, les injustices tolérées par le régime évolué des Etats-Unis et les crimes commis par le régime rétrograde de la Russie. Il faudrait donc mettre sur le même plan un pays où des syndicats authentiques discutent d'égal à égal avec les plus puissantes entreprises et un pays où les syndicats ne sont que des instruments de surveillance policière et de stakhanovisation. Il faudrait mettre en balance l'exécution de Mac Ghee, permise par l'inaction du gouvernement fédéral américain, et la disparition de trente mille juifs du Birobidjan, due à l'action préméditée du gouvernement soviétique. Il faudrait mettre en balance le sort de Sacco et de Vanzetti avec celui des centaines de milliers de communistes emprisonnés, persécutés, ou assassinés, par Staline et le Guépéou. Tout cela rappelle l'histoire de la paille et de la poutre.

Il y a mieux encore. Invoquant « ce récent interrogatoire que l'on fait subir aux marins avant de les laisser débarquer dans un port américain », Galienne reproduit l'opinion « qu'aucun pays, pas même la Russie de Staline, n'avait jusqu'ici pris de telles mesures ». Aucun pays, pas même la Russie ? Voici un complément d'information, qu'il pourra utilement méditer.

La section maritime de la Fédération Internationale des Employés des Transports a tenu fin janvier à Londres une assemblée à laquelle ont pris part les représentants de douze pays. On y a voté une résolution « déplorant les mauvais traitements, injustices et actes de violence » dont sont victimes les matelots dans les ports des pays communistes. La section maritime affirme que dans ces ports les matelots « se voient non seulement refuser le droit de circuler librement à terre, ou même la permission d'aller à terre, mais que dans

bien des cas ils ont été victimes d'arrestations arbitraires, et parfois envoyés dans des camps de concentration sans avoir été jugés ».

D'autre part, l'Union nationale des Inscrits maritimes d'Angleterre a adressé au gouvernement britannique une protestation contre le traitement subi par l'équipage du navire anglais Oak Hill dans le port de Gdynia (Pologne). Selon l'Union nationale, l'équipage a été étroitement parqué par la police pendant quatre heures, tandis que l'on fouillait les effets personnels des marins, et qu'on lisait leur correspondance privée.

Il y a tout de même une différence, ainsi que le note le rédacteur du journal qui rapporte cette information, entre un questionnaire comportant des questions parfois abusives, parfois ridicules, auxquelles les marins ne sont pas d'ailleurs forcés de répondre, et ce qui s'est produit en pays communiste : arrestation, perquisition, violation de la correspondance privée, envoi sans jugement dans un camp de concentration. Cela, c'est encore l'histoire de la paille et de la poutre.

Finalement, Galienne en vient à la conclusion suivante : « Les Etats-Unis représentent à l'heure actuelle la réaction sociale sous sa forme la plus adroite, la plus perfectionnée ». Cela est faux. De même qu'en Europe orientale, la classe ouvrière est bien plus opprimée et malheureuse sous la botte stalinienne (voyez les nouveaux règlements sur la « Discipline du Travail », comme ils disent) qu'elle ne l'était au temps du capitalisme, avant guerre, de même la classe ouvrière est bien plus opprimée et malheureuse en Russie qu'aux Etats-Unis. Bien sûr, beaucoup de capitalistes et de politiciens américains souhaiteraient pouvoir exploiter un peu plus leur classe ouvrière ; malheureusement pour eux, ils ne peuvent pas ; et ce n'est pas à nous de prendre leurs souhaits pour des réalités. Les plus réactionnaires d'entre eux, les Taft, les Hartley, n'ont jamais pu sérieusement entamer l'héritage du New Deal, ni surtout le fruit de cinquante années de luttes syndicales. En fait, la réaction sociale sous sa forme la plus adroite, la plus perfectionnée, se trouve dans le pays où les syndicats n'ont aucun droit dans la fixation des salaires (1), et n'ont

(1) Weinberg, secrétaire des syndicats russes, écrit dans le « Troud » du 8-7-33 : « Certains camarades pensent que les syndicats ont le droit d'intervenir dans la fixation des salaires avec les mêmes droits que la direction. C'est absolument faux. C'est là une déviation... ». Deux ans plus tard, pour confirmer cette thèse « syndicale », Andreiev écrit dans la « Pravda » du 9-12-35 : « Le barème des salaires doit être laissé entièrement entre les mains des dirigeants de l'industrie ; ce sont eux seuls qui doivent établir les normes de salaires ». Andreiev était membre du Politburo.

pour tâche que d'augmenter le rendement ; dans le pays où le droit de grève n'existe pas, et où le fait de grève peut être puni légalement par la peine de mort (2) ; dans le pays où les travailleurs sont attachés à leur entreprise comme les serfs l'étaient à la terre, ce qui fait que le travail forcé n'existe pas seulement dans les camps de concentration, mais se trouve étendu à tous les ouvriers, tous les paysans, tous les employés sans exception (3) ; dans le pays qui, malgré tout cela, se fait passer pour socialiste, et se présente comme le défenseur de la justice sociale. Et ce pays, c'est la Russie stalinienne.

Quelques mots sur la lettre de Dupuy. Le rapprochement de la situation actuelle avec la situation qui provoqua l'assemblée de Zimmerwald me paraît faux ; de toute façon, il incombe aux zimmerwaldiens eux-mêmes de répondre là-dessus. A mon avis, le neutralisme actuel, dont Dupuy semble s'inspirer plus ou moins, ne relève pas de l'esprit de Zimmerwald, mais plutôt de l'esprit de Munich, dont on connaît la triste suite. Les concessions aux totalitaires n'ont fait qu'accroître les risques de guerre. Plus ils obtiennent, plus ils se sentent forts, plus ils ont d'ambitions.

Pour le désarmement

Le camarade Faucier revient à la charge pour défendre son idée sur le désarmement :

Walu m'objecte que les solutions que je propose ont des chances d'être utopiques pour deux raisons : la première parce que la classe ouvrière manque de conscience et d'unité internationale pour le contrôle de l'arrêt universel des fabrications de guerre ; la seconde, que l'on ne peut compter pour cela sur l'unité d'action des deux grandes Internationales syndicales plus ou moins asservies aux blocs antagonistes.

A ces deux objections, je répondrai que pour réveiller la conscience internationale ouvrière il faut lui proposer une action de classe dont les buts et moyens, en mettant fin aux angoisses des peuples, seraient de nature à soulever un enthousiasme tel qu'il balayerait tous les obstacles. C'est bien l'objet de ma proposition. C'était l'objet des hommes de Zimmerwald qui, en des circonstances autrement difficiles, ne désespéraient pas de la conscience ouvrière internationale.

Le contrôle ouvrier du désarmement, difficulté de taille ! Certes, ce n'est pas une mince affaire. Et pourtant, dans les pays occidentaux, où la volonté ouvrière peut unanimement s'imposer, l'arrêt des fabrications de guerre par les travailleurs eux-mêmes offre toutes garanties au contrôle inverse...

Bref, si j'étais encore métallo, mon ambition aurait été de voir la Fédération des Métaux engager cette lutte, la plus digne de nos efforts. Les métallistes, dont je connais le dynamisme, ne sont-ils

(2) Un décret publié par les « Izvestia » du 31 janvier 1932 a institué la peine de mort pour fait de grève dans les entreprises d'Etat ; d'autre part, un décret pris le 11 octobre 1939 prévoit que, pour ces mêmes entreprises : « Les ouvriers quittant leur emploi sans autorisation seront considérés comme déserteurs du travail, et passibles de peines pouvant aller jusqu'à dix ans de travail pénal ».

(3) Pacherstnik, ministre en U.R.S.S. et juriste éminent (comme Vychinski...), écrit dans un livre sur « La Législation du Travail en U.R.S.S. », traduit en français et publié en 1947 par les « Editions Sociales » (firme communiste bien connue) : « Le décret du Présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. du 26 juin 1940, approuvé par la VII^e session du Soviet suprême de l'U.R.S.S., interdit aux ouvriers et employés des entreprises et administrations de l'Etat, des services publics et des coopératives de quitter volontairement leur emploi. Est interdit également le changement volontaire du travail d'une entreprise dans une autre, d'une administration dans une autre. Le départ définitif ou le changement de travail ne peut être autorisé que par le directeur de l'entreprise ou le dirigeant de l'administration. » (Page 51, chapitre IV : « L'embauchage, la modification des rapports de travail, et le débauchage. »)

pas la branche active d'où dépend le succès d'une action gréviste des armements !

« Ne pas se payer de mots, chasser en nous l'illusion », nous sommes bien d'accord, mais songeons aussi que si nous ne savons pas agir à temps, les événements décident pour nous et généralement à l'encontre de nos intérêts.

« Le mouvement imprudent est préférable à la prudente immobilité », a excellemment écrit quelque part André Gide. Ce sera ma conclusion.

Les conclusions à tirer des événements de Berlin

Notre camarade de Rivière, de Lyon, qui a trouvé pleine d'intérêt l'étude parue

dans la dernière « Lettre aux Militants » de Collinet, consacrée aux événements d'Allemagne, s'élève néanmoins contre certaines conclusions de son auteur :

Je m'adresse ici tout particulièrement aux camarades qui lisent la « Lettre aux Militants » de Collinet. Pour les autres, je leur recommande la lecture de la dernière « lettre » de juillet 53. Ils y trouveront une étude bourrée de renseignements précieux pour comprendre les événements en Tchécoslovaquie et en Allemagne Orientale. Pourquoi faut-il que Collinet s'ingénie au long de cette étude à affirmer qu'il ne s'agit pas du combat d'une classe contre une autre classe, d'un prolétariat contre une bourgeoisie (page 1). Il constate cependant (page 1) que ce sont les ouvriers qui luttent, mais il s'empresse d'ajouter « pas pour des intérêts étroits ». Quéqu'estksa ? Nous retrouvons du reste cette expression dans le cours de l'étude. Etait-ce pour arriver à tirer des conclusions pleines de contradictions ? Alors que tout au long de l'étude, l'accent est mis sur la révolte des travailleurs contre les « cadences infernales », contre la famine, pas un mot de cela dans « Premières conclusions ». Je veux espérer que Collinet dans des « Conclusions ultérieures » se souviendra ou aura relu son étude et saura « utiliser les circonstances ». En effet, dans « Savoir utiliser les circonstances », Collinet nous dit : « Aucune résistance intérieure n'est possible (p. 11) sans activité antisoviétique extérieure » et « sans renforcement du monde libre, pas de résistances intérieures » ; plus loin il donne des conseils aux « démocraties » pour qu'elles se montrent « capables d'aider avec discernement les forces qui se lèvent derrière le rideau de fer ».

A croire que le monde libre existe comme ça, avec une conscience. A croire que le capitalisme n'existe plus ou qu'en tout cas il est capable d'aider la révolte ouvrière allemande.

Mais, camarade Collinet, l'aide à la Résistance ouvrière allemande contre les exploiters totalitaires staliniens, mais c'est la résistance ouvrière anticapitaliste dans nos démocraties et c'est cette résistance dans nos pays d'Occident qui fait qu'il existe un monde « relativement libre ». Que cette résistance sache utiliser les circonstances, c'est-à-dire les contradictions internes de l'impérialisme américain, de l'impérialisme russe et du capitalisme français décadent et leurs oppositions, c'est une autre affaire, mais c'est aux « démocraties » capitalistes que tu demandes d'utiliser les circonstances.

Et pourtant Collinet, après ces conseils à la « bourgeoisie démocratique » est obligé de revenir à la lutte ouvrière dans « Nous ne sommes pas des esclaves ». Il appelle au secours de sa « thèse » (sic) les ouvriers berlinois, Spartacus et Rosa Luxembourg, cette Rosa qui met l'accent sur le « mouvement ouvrier » contre les théories léninistes (c'est toujours Collinet qui cite Rosa). Si Collinet avait commencé ses conclusions par ce passage (page 12), il aurait vu qu'il analyse fort bien le mouvement ouvrier allemand en 1953. Ce qui démarre, c'est d'abord la « revendication des ouvriers allemands » qui entraîne ensuite « la spontanéité et l'intuition des masses populaires », amenant ensuite « le réveil de l'homme ».

Partant de sa lutte contre ses exploiters, le prolétariat allemand, par sa lutte de classe pour ses intérêts étroits entraîne l'ensemble du peuple vers

l'affranchissement et élargit sa lutte pour son affranchissement à l'affranchissement de l'humanité.

Il dépend donc des travailleurs qui par leurs luttes pour leurs intérêts étroits de classe maintiennent un monde « relativement libre » d'accentuer cette lutte dans ces pays pour entraîner les citoyens à rejoindre la lutte allemande et tchécoslovaque vers l'affranchissement de l'humanité, vers la « revanche de l'homme sur les forces qui, en lui et hors de lui, se sont acharnées à le détruire ». Ce sont ces premières conclusions que je tire pour ma part de l'étude si documentée de Collinet.

A propos de l'affaire Rosenberg

Dans notre dernier numéro, nous avons publié deux sons de cloches sur l'affaire Rosenberg : l'article de Walusinski et la note de Louzon. Cette égale liberté laissée aux collaborateurs de la revue d'exprimer des idées même opposées paraît insupportable au camarade Maitron, qui écrit :

Il faut que je vous écrive. Pour l'honneur des lecteurs de la revue, j'espère d'ailleurs que je ne serai pas le seul.

La Révolution prolétarienne se veut indépendante et de libre discussion ; des thèses diverses, contradictoires même, s'y expriment. Chacun s'en réjouit. Mais nous étions quelques-uns à penser qu'au nom de la liberté d'expression vous ne songiez pas à donner la parole à l'avocat des victimes en même temps qu'au défenseur des bourreaux. C'est pourtant ce que vous venez de faire en juxtaposant un plaidoyer pour les Rosenberg et l'article de Louzon.

Un homme et une femme, espions atomiques ou non, peu importe, ont été torturés trois années durant par des sadiques dignes descendants des tueurs de Sacco et Vanzetti. L'épreuve a grandi les victimes. Il suffit de lire les Lettres de la Maison de la Mort — N.R.F. éditeur — pour se convaincre, qu'innocents ou non, les Rosenberg se sont haussés, portés par leur martyre, aux sommets de l'humanité. Leur cause a dès lors dépassé leurs personnes. Cet homme et cette femme sont devenus le symbole de toutes les injustices et de tous les crimes qu'engendre une société mal faite : massacres coloniaux des démocraties bourgeoises, internements arbitraires, pendaisons et exécutions sommaires des démocraties populaires. Une lame de fond a soulevé le monde civilisé, lame de fond qui a entraîné la hiérarchie politique et religieuse à joindre sa voix à la voix de la pitié. Que certains aient fait par calcul, qu'importe, cela ne diminue ni ne fausse l'immense cri de miséricorde jailli de la conscience humaine offensée.

Cette lame de fond n'a certes pas atteint en violence celle qu'avait provoquée l'assassinat de Sacco et Vanzetti. Elle l'a, je crois, dépassée en ampleur et il faut être aveugle et sourd pour prétendre que « l'explosion d'humanité est restée confinée à la bourgeoisie » et à « toute la racaille des gens comme il faut ». Racaille donc les militants syndicalistes de toutes confédérations, racaille les anars du Libertaire et les socialistes de toutes obédiences, racaille ces femmes du peuple qui pleuraient, ces travailleurs qui serraient les poings parce que le lynchage légal des Rosenberg était aussi le lynchage de tous les hommes libres.

J'appartiens, nous appartenons les miens et moi — et c'est notre fierté — à la racaille de ceux qui adressèrent au gouvernement américain, en ce matin du 20 juin 1953, l'expression de leur mépris.

Quant à ceux qui n'appartiennent pas à la racaille, ils auraient dû comprendre que s'ils ne désiraient pas se découvrir devant des cadavres calcinés, la plus élémentaire décence leur enjoignait de se taire.

Eh bien, n'en déplaise à Maitron, Louzon n'est pas seul à penser que l'on a fait beaucoup trop de bruit en France autour de l'affaire Rosenberg, surtout si l'on considère que d'autres condamnations de prétendus traîtres et espions, beaucoup plus scandaleuses, ont soulevé ici infiniment moins d'émotion.

On n'a pas fait pour les Rajk et les Slansky le centième de l'agitation orchestrée pour les Ro-

senberg. Et pourtant il n'est pas contestable que ceux-ci ont été jugés dans des conditions plus normales que ceux-là et qu'ils ont pu user de toutes les ressources d'une législation qui accorde de grands moyens de défense à des accusés.

Et si les Rosenberg ont été « torturés trois années durant », il faudrait tout de même reconnaître que c'est précisément parce qu'ils ont utilisé au maximum les moyens mis à leur disposition par la justice américaine pour tenter de sauver leurs têtes.

Mais puisque Maitron s'indigne particulièrement de la longue détention qu'ont subie les Rosenberg avant leur exécution, je lui demande d'exercer sa juste colère sur les « sadiques » français qui ont exécuté, le 2 juin dernier, deux jeunes Français, condamnés à mort pour faits de collaboration le 18 novembre 1949 par la Cour de justice de Bordeaux, après une détention de plus de trois ans passés aux fers et aussi sur le fait qu'un Français, condamné à mort pour trahison le 13 mars 1951, est actuellement détenu et qu'un autre qui a été condamné à mort depuis quatre années révolues est toujours détenu à la prison de Nancy.

Ces faits, connus depuis plusieurs semaines, n'ont encore provoqué nul remous dans notre pays. Pas le moindre meeting, pas trace de pétition, ni de télégrammes vengeurs.

Ce qui échappe sans doute à Maitron, c'est que si l'on a fait tant de bruit autour de l'affaire Rosenberg et parlé beaucoup moins d'autres cas semblables, c'est qu'il s'agissait — dans l'esprit de ceux qui ont suscité la campagne et l'ont orchestrée — de profiter de l'occasion pour amener l'opinion française contre le gouvernement américain et faire ainsi oublier d'autres cas plus dignes d'intérêt, ne serait-ce que la sanglante répression exercée par les communistes contre les ouvriers d'Allemagne orientale. Il s'agissait aussi de semer le doute sur l'existence même de l'espionnage russe dont les procès d'Athènes et de Stockholm ont montré les multiples ramifications. Il est vrai que cette question importe peu à Maitron pour qui les Rosenberg, « espions ou non », se sont haussés aux sommets de l'humanité !

F. CHARBIT.

Le problème de l'unité d'action

La déclaration de Tony Peyre, secrétaire de l'U.D.-F.O. de la Loire, que nous avons reproduite dans notre dernier numéro sous le titre : « On ne défend pas la liberté avec les ennemis de la liberté », nous a valu une longue lettre du camarade Jean Duperray, du syndicat des Instituteurs de la Loire, qui reproche à l'U.D.-F.O. d'avoir boudé l'action engagée par les organisations d'instituteurs en faveur des enfants Finaly, et d'avoir ensuite quitté le cartel de défense laïque parce que la C.G.T. y était représentée.

A ce propos, Duperray observe :

Dans sa déclaration de principes, l'U.D.-F.O. s'est efforcée d'établir les nuances qu'elle paraît ignorer quand il s'agit de la laïcité et de la situation actuelle du problème dans l'ensemble du pays.

Elle différencie la défense du pain qui permet le front unique avec la C.G.T. et la défense de la liberté qui ne le permet pas. D'accord. Cependant il ne faut pas oublier que le pain et la liberté c'est la même chose. C'est pour cette raison que nous sommes antistalinien et c'est pour cette raison aussi que nous acceptons parfois l'unité d'action avec la C.G.T. L'unité d'action est une technique matérielle, une tactique de circonstance. Elle n'engage pas les principes réciproques. Heureusement. Elle peut être utile pour la paix. Elle peut être utile pour la liberté. D'un côté l'efficacité de l'arme, de l'autre le principe. Cependant certains peuvent trouver l'unité d'action toujours nuisible...

Il est certain que le problème de l'unité d'action avec les communistes a besoin d'être examiné de très près. Et on ne l'a pas résolu valablement quand on a répondu, une fois pour toutes « non » à toutes les propositions, car lorsqu'on est sûr de pouvoir déjouer les manœuvres de l'adversaire, on ne doit pas craindre de le rencontrer.

L'ALLEMAGNE LIBRE OU... NEUTRE ?

La « miraculeuse » (?) renaissance allemande

Lorsque ces lignes paraîtront on connaîtra peut-être le résultat des élections en Allemagne occidentale. L'essentiel pourtant ne sera pas révélé par la répartition des suffrages. On ne le trouve ni dans les programmes politiques, ni dans les déclarations intéressées des hommes d'Etat allemands ou étrangers. Même si l'on veut apprécier la portée internationale de l'évolution allemande depuis 1945, il faut en chercher les éléments fondamentaux dans les statistiques et les observations objectives.

Le rapport annuel de l'Organisation européenne de Coopération économique publié le 13-12-1952 nous apporte déjà cette précision troublante : de 1938 à 1948 le produit national brut en volume avait pour l'Allemagne occidentale diminué de 30 %, tandis qu'en France il n'avait diminué que de 1 %. Pendant l'application du plan Marshall, de 1948 à 1952, le produit national brut avait augmenté de 57 % en Allemagne occidentale et seulement de 25 % en France. Pour les deux pays, le niveau de 1938 a donc été dépassé, mais la cadence d'accroissement a été deux fois plus rapide outre-Rhin que chez nous.

— Les destructions de guerre avaient touché beaucoup plus les industries de transformation que l'industrie lourde et les mines. En bloc, la production industrielle tombée en 1945 à 12 % de celle de 1936 n'atteignait encore que 51 % en juin 1947.

— Par la double action analogue à celle de 1924 : de la stabilisation monétaire assez brutale et des crédits américains, la production industrielle de 74 % en octobre 1948 s'est élevée en mars 1950 au niveau de 1936. Elle a bénéficié comme celle de tous les pays européens de l'Ouest du « boom » provoqué par la guerre de Corée, mais la « courbe ascendante » a étonné toute l'Europe en atteignant l'indice 167, au mois de novembre 1952. Sur toute l'année dernière, l'indice général se fixe à 144, mais la moyenne cache une discordance remarquable. Pour l'extraction du charbon et la production de l'acier l'augmentation oscille entre 12 et 7 %. Pour les biens d'équipement, elle dépasse 70 %.

La stabilité relative de l'industrie lourde et la croissance rapide des industries de transformation nous apparaissent comme un signe de santé économique et politique. Nous sommes loin du dilemme hitlérien : du beurre ou des canons ; loin de l'époque des « Konzerns », de la monstrueuse puissance des magnats de l'industrie lourde.

L'Allemagne occidentale produit 81 % de machines-outils de plus qu'avant guerre. La production automobile a doublé, ce qui représente la même ascension qu'en France, avec cet avantage qu'elle continue à croître : au rythme actuel, on sortira 56.000 voitures de plus en 1953 qu'en 1952.

Dans le textile, même stagnation des vieilles entreprises traditionnelles (laine et coton naturels), mais la production de rayonne atteint 163 % de celle d'avant guerre — et celle de fibranne a plus que quadruplé.

Une constatation qui explique peut-être dans une certaine mesure la politique anglaise de « Locrano », la politique russe... « d'unification de l'Allemagne »... et la nouvelle poussée de fièvre « bochophobe » en France. Le commerce extérieur, déficitaire en 1950 et 1951, se solde par

un bénéfice en 1952. Calculées en millions de deutsche mark, la valeur des importations dépassait celle des exportations de 3.011 en 1950, de 148 en 1951. Bilan favorable en 1952, les exportations dépassent les importations de 702 millions.

Précisons que le fléau de la balance a changé d'inclinaison, sans que la tendance soit renversée. Lorsque les importations diminuent plus vite que les exportations, comme en France, c'est signe de ralentissement. Ce n'est pas le cas en Allemagne occidentale.

De 1951 à 1952, on a calculé un supplément d'importations de 1.469 millions, compensé par un supplément d'exportations de 2.319 millions.

Effets du plan Marshall

— Que les spécialistes soumettent ces indications numériques à leur critique. Qu'ils insistent sur les discordances et les difficultés actuelles ou prévisibles. Que d'autres spéculent sur les réactions provoquées en Europe... où l'abondante paille des mots sonores cache le grain des motifs réels !

Nous nous en tiendrons à deux observations qui éclairent nos débats actuels :

1° La politique Marshall nous apparaît beaucoup plus rentable que celle des crédits Dawes ou Young de 1924 et 1927, parce qu'elle a provoqué une nouvelle orientation de l'économie allemande, où la volonté de reconstruction et d'accroissement des biens consommables prime la volonté de puissance — beaucoup plus rentable en Allemagne qu'en France, non parce que les Américains furent plus favorables aux Allemands qu'aux Français et aux Anglais.

Le produit net du plan Marshall s'établit à 3.630 millions de dollars en Allemagne occidentale contre 6.364 à la Grande-Bretagne (1) et 4.480 à la France. Quant aux investissements directs de capitaux américains, ils atteignent 202 millions de dollars en Allemagne contre 285 en France et 839 en Angleterre.

Ce n'est donc pas le volume des crédits et des capitaux américains qui a été le seul facteur déterminant.

Sans doute, l'Allemagne ne supporte-t-elle pas la charge de dépenses d'armement. Mais l'industrie allemande a aussi bénéficié de la misère allemande de 1945. La destruction des usines et des villes a favorisé une renaissance industrielle adaptée à la fois à d'immenses besoins indigènes, aux techniques nouvelles et à la transformation des marchés mondiaux. On ne s'est pas heurté comme en France aux situations acquises et à la résistance passive des conservateurs bourgeois, ouvriers, intellectuels.

L'ordre... dans l'anarchie

2° La renaissance allemande souligne une fois de plus la vanité des « idées générales » et la fragilité des constructions totalitaires.

(1) Sur lesquels il faut compter un prêt de 3.750 millions de dollars accordé par l'Act du 15 juillet 1946, soit près de deux ans avant l'application du plan Marshall, au début de l'expérience travailliste. Belle réponse à ceux qui prétendent que « l'Angleterre s'est sauvée par ses propres moyens ». Preuve de la solidarité profonde du bloc anglo-saxon que les divergences temporaires actuelles n'entameront pas.

Aucune nation n'a été plus dominée que l'Allemagne par les thèmes « étatistes » (peut-être parce que la nation ne s'est pas formée par une évolution lente et normale comme en Angleterre et en France). La subordination de l'individu à l'Etat, du peuple « concret » au peuple « abstrait » a été élevée par des penseurs allemands comme Fichte jusqu'aux sommets de la philosophie. La religion luthérienne a placé Dieu au sommet de la hiérarchie des fonctionnaires prussiens. Le marxisme allemand opposait les impératifs du socialisme d'Etat et la rigueur de lois doctrinales à tout mouvement spontané de la classe ouvrière. Le délire hitlérien et l'organisation nazie aux multiples ramifications portèrent cette tendance au paroxysme et aboutirent à l'alignement parfait de 80 millions d'individus.

Or l'extraordinaire renaissance allemande semble à tous les observateurs impartiaux l'effet non de la force mais de la faiblesse de l'Etat fédéral, de la pulvérisation de toutes les institutions et organisations du Troisième Reich, de la libération de la production et des échanges, de l'absence de tout ce qui s'apparente au plan Monnet ou aux plans stalinien, d'une miraculeuse floraison d'initiatives individuelles.

Le syndicalisme allemand, autrefois limité dans sa compétence et ses aspirations, par la loi et la primauté du parti socialiste, revendique la cogestion des entreprises, c'est-à-dire la participation directe de la classe ouvrière à la gestion. On pouvait lire dernièrement dans le *Bulletin de l'Union des syndicats parisiens F.O.* un article contestant à la cogestion le caractère socialiste et la jugeant assez sévèrement au nom de la sacro-sainte doctrine. Sans doute préfère-t-on les nationalisations françaises et anglaises, où prolifèrent les bureaucraties et où les travailleurs se sentent moins responsables de leur travail et de leur action que dans les entreprises privées.

— L'ascension de l'Allemagne occidentale non seulement ne doit rien à l'Etat et à l'étatisme, mais apparaît comme une victoire du libéralisme, c'est-à-dire des forces naturelles. Ce qui n'abolit pas la lutte des classes, bien au contraire, mais la simplifie et l'allège.

Normalement cette évolution pose des problèmes d'investissement, de débouchés et de main-d'œuvre qui pourraient se résoudre assez facilement, par la souplesse des méthodes industrielles et commerciales et la vigilance des syndicats animés aujourd'hui par des hommes nouveaux et un nouvel esprit. Et quoi que l'on prétende, le nazisme n'a jeté sur les éléments actifs qu'un uniforme que portaient encore les soldats de la débâcle, dont aucun lambeau ne traîne sur les hommes de la reconstruction.

Un homme d'origine autocratique qui a courageusement participé à la conjuration anti-hitlérienne du 20 juillet 1944 proclame dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, en juillet 1953, la nécessité de la défense de l'homme en des termes qui rappellent singulièrement ceux de Victor Serge, lancés de sa prison stalinienne, il y a plus de 20 ans : « Nul ne voudra mourir pour un meilleur programme de gouvernement. Mais ce qui est élémentaire, c'est la dignité de l'homme lorsqu'elle est bafouée par les mauvais bergers qui parlent au nom du peuple. Les anciennes élites sont dépassées dans leur limitation nationale et leur division sociale. Mais déjà se lève une nouvelle élite de résistants, de messagers d'un monde nouveau. »

Langage d'intellectuel sans nul doute. Mais d'une autre résonance que les « engagements » des professeurs à la J.-P. Sartre.

Une profession de foi accompagnant en pleine harmonie la renaissance et l'essor d'un peuple qui a surmonté le désespoir, qui veut revivre dans la liberté et être capable de défendre cette liberté.

Les ennemis de l'Allemagne libre

Seulement, hors d'Allemagne, les « vieilles machines rouillées » fonctionnent encore. Et naturellement leurs grincements éveillent dans les débris de la vieille Allemagne, chez tous ceux qui ne trouvent pas place dans l'activité économique et sociale, des échos que l'on écoute avec ravissement, que l'on amplifie systématiquement afin de justifier des contraintes artificielles limitant une concurrence dont on ne peut pas ou ne veut pas tirer des motifs d'émulation.

Peut-être utilisera-t-on dans ce but les organes du pool « charbon-acier » ? (2) Peut-être exercera-t-on un chantage sur les gouvernants et capitalistes américains ? (3) A moins que l'on ne cherche à provoquer la renaissance de l'étatisme allemand, en opposant à l'essor allemand la puissance des Etats victorieux (4).

Ce qu'il faut d'abord, c'est réveiller la méfiance à l'égard de l'Allemagne, ce qui, par le choc en retour espéré, rassemblera la cohue des mécontents et des déclassés sous la bannière d'un néo-nationalisme plus ou moins teinté de socialisme.

Rappelez vos souvenirs. Par la grève générale, le prolétariat allemand avait brisé en 1920 le coup d'Etat militaire de Von Kapp. Heureusement le poincarisme par l'aventure de la Ruhr en 1922 a revigoré les « Casques d'Acier » et à plus longue échéance enfanté l'hitlérisme. Des gaullistes aux socialistes à la Jules Moch, le poincarisme aujourd'hui se survit et se prolonge.

Les bonnes intentions de Malenkov

— Mais il a trouvé en Malenkov un précieux allié. Que des gens sérieux puissent analyser, pour y déceler des opinions sincères et une pensée claire, les propos du sous-Staline s'adressant à une assemblée fabriquée... c'est vraiment le comble de l'infantilisme ou de la sénilité (5).

Il suffit de lire les infamies de cette brute

(2) Les rapports français sur le premier bilan du « pool » soulignent la nécessité de mettre fin aux avantages accordés par les industriels allemands à leurs clients.

(3) Les nigauds antiaméricains répètent que la France est asservie à l'Amérique, ce qui explique sa politique réactionnaire. C'est exactement le contraire qui est vrai. En France, comme en Corée du Sud... comme en Angleterre dans une mesure moindre, on exerce un chantage sur les U.S.A., afin de maintenir des positions réactionnaires, en Allemagne comme au Maroc ou en Perse. Le malheur, c'est que ce chantage réussit souvent, depuis que la politique internationale américaine n'est plus influencée par les syndicats.

(4) L'Angleterre et la France ont subordonné la suppression des réparations à la ratification des accords passés avec le gouvernement de la République fédérale.

(5) Ces lignes étaient écrites, lorsque rentrant en France, nous prenons connaissance le 24 août de l'accord réalisé entre le gouvernement de Moscou et son vassal allemand. En fait, il s'agit non d'un contrat, mais de décisions imposées à des sujets. On. Seignobos disait à ses étudiants d'histoire moderne : « Librez les textes des édits royaux, non pour apprécier les idées du Roi, mais pour connaître ce qui existait et que l'on aurait voulu supprimer ».

Les ukases de Malenkov et de Molotov confirment ce que nous avons affirmé, quant à la situation de l'Allemagne orientale. Il s'agit aussi d'influencer les élections en Allemagne libre.

sur le mouvement de Berlin-Est du 17 juin pour sentir — si endurci que l'on soit — les prodromes du vomissement. Cela devrait suffire pour juger le reste.

Mais le dictateur rouge s'est attendri sur le sort de la pauvre France, dont le sang s'est mêlé à celui de la Russie (lors du pacte Hitler-Staline, sans doute) et qui doit être protégée contre le péril allemand. Il n'en faut pas plus pour cha-touiller le bonnet à poil des fils des petits bourgeois qui se pâmaient devant la tzarine et couraient, encore étourdis, souscrire aux emprunts russes.

Seulement le mot d'ordre « d'unification et de neutralisation de l'Allemagne » cache une ruse plus diabolique que cet appât pour gobe-mouches français.

— Laissons de côté la neutralisation. On aura l'occasion d'y revenir. On mesurera la valeur des concessions de Moscou, reculant d'une centaine de kilomètres, abandonnant un pays où l'on ne se sent guère en sécurité, et protégeant la neutralité allemande par les pointes armées de ses vassaux de Pologne et de Tchécoslovaquie. Sans doute, n'est-on pas assuré de la fidélité des peuples soumis. Mais la neutralisation allemande, peut être la dissociation de l'alliance atlantique permettraient de gagner du temps pour renforcer l'appareil de police et de guerre et même effectuer quelques nouveaux déplacements massifs de population.

Dans l'immédiat, il faut annihiler le potentiel allemand, ou l'utiliser à son profit. Les héritiers de Staline ne comptent plus sur la progression des forces communistes. Mais on peut favoriser les partis allemands hostiles à la politique européenne. Les nationalistes qui n'ont pas perdu le souvenir du pacte Hitler-Staline et qui retrouvent dans l'héritage de Bismarck l'idée d'une alliance avec la Russie. Les socialistes hostiles à « l'armée européenne beaucoup plus par opposition à Adenauer que par principe, et dont la propagande, menée sous le signe de l'unité, se révèle parfois de ton quelque peu nationaliste (au reste la conquête de l'Etat national impose de subordonner l'international au national). C'est ainsi que le programme du parti socialiste note la nécessité de résoudre le problème de la Sarre. Légitime revendication ! Mais il est symptomatique que les socialistes allemands posent une revendication nationale... légitime que les socialistes français n'étudient pas, parce qu'elle est allemande (6).

Par les élections de septembre, on appréciera les effets de la manœuvre moscovite.

Le passif de l'Allemagne orientale

Mais il ne faut pas exclure l'hypothèse d'une réalisation de l'unité allemande. En condamnant les projets d'armée européenne, les dictateurs provisoires de Moscou n'agissent pas par antimilitarisme, car les notes stalinienne de 1952 envisageaient la création d'une armée allemande nationale. L'essentiel c'est d'empêcher l'intégration

(6) On parle beaucoup de l'Internationale socialiste. On oppose même le socialisme européen au capitalisme américain. Le malheur c'est que — sauf en quelques groupes isolés — le socialisme politique paraît terriblement **national** sous les faits, quoique international dans les mots. Il y a pas mal de « socialisme national »... ou impérial dans le bevanisme. Et en Italie, si Nenni l'emporte sur Saragat, c'est peut-être parce qu'il apparaît comme plus « national ». Faut-il répéter que nous voulons bien lutter contre le capitalisme américain... à condition que ce ne soit pas au nom du nationalisme... même socialiste.

de l'Allemagne à l'Europe occidentale, ce qui peut provoquer — si la politique de Washington reste dominée par les « businessmen » — la rupture avec les U.S.A.

Or, un organe anglais, le **Manchester Guardian**, réputé pour le sérieux de ses informations, a étudié dans son numéro du 22 avril 1953 les « aspects économiques de l'unification de l'Allemagne ».

Ses observations sur la situation de la zone soviétique expliquent préventivement la crise de juin dernier.

D'abord il est utile de noter que les « démontages » qui n'ont pas atteint 8 % des équipements en Allemagne occidentale ont dépassé 40 % en Allemagne orientale.

La réforme agraire — comme dans tous les autres pays du glacis, comme en U.R.S.S. — n'a pas d'autre objet que de détruire une classe sociale dangereuse pour le régime, et d'utiliser les ressources au profit de la puissance dominante. 65 % de la récolte des grains et 85 % de la récolte des pommes de terre étaient, jusqu'aux dernières réformes, livrés à l'Etat.

La collectivisation ne survivra pas à l'unité. Mais on ne pourra pas remembrer les grands domaines de Meklembourg et du Brandebourg remplacés par « de petites tenures qui ne sont pas économiquement rentables et manquent de moyens d'exploitation mécaniques ». Sauf pour la betterave, l'Allemagne orientale ne dispose plus de surplus agricoles et 600.000 acres de terre sont abandonnées, parce qu'il n'est plus possible d'en vivre.

L'industrie textile, florissante avant guerre, se trouve dans une situation déplorable. Des 100.000 tonnes de coton et 60.000 tonnes de laine produites annuellement avant la guerre, on est tombé à 25.000 tonnes et 10.000 tonnes.

Comme en Tchécoslovaquie, les maîtres soviétiques ont voulu, pour leurs propres besoins, développer les industries lourdes. Ils ont souvent échoué, mais quelquefois réussi. Les productions d'acier, d'énergie électrique, de fonte, de ciment, de produits chimiques ont augmenté.

Le commerce extérieur a donc radicalement changé d'orientation. Avant guerre, les échanges avec le reste de l'Allemagne atteignaient une valeur de 4 milliards de marks par an — auxquels se substituent aujourd'hui des exportations de 2 milliards, soit 80 à 85 % du total vers le bloc oriental. La zone paie en outre 3 milliards de réparations par an à l'U.R.S.S.

Des instituts officiels de la République fédérale de l'Ouest ont évalué à 1 million, sur 5 millions de salariés, le total prévisible de chômeurs en Allemagne orientale, après l'unification, à savoir : 250.000 personnes employées dans les bagnes des mines d'uranium exploitées avec des pertes fantastiques et un rendement presque nul — 200.000 ouvriers des industries créées artificiellement — 50.000 employés des magasins d'Etat — 100.000 membres de la police populaire — les prisonniers libérés et les 200.000 salariés exilés en Allemagne occidentale.

Dans ces conditions, les difficultés ne pourraient être résolues, sans une aide des capitaux américains.

La rupture avec l'Ouest... c'est la création immédiate d'une formidable masse de chômeurs, ce qui peut procurer aux communistes ou aux néonazis une clientèle et une armée. Ce qui dans les deux cas représente une victoire soviétique. Non seulement, parce que le néonazisme constitue en soi un danger de guerre, mais parce que l'alliance des forces totalitaires rouges ou... brunes s'impose comme une nécessité historique. Des

esprits superficiels, romançant l'histoire, attribuent la guerre germano-russe à un conflit d'idéologies ou à une monstrueuse compétition entre deux dictatures. Ce ne fut qu'un « accident », dans l'évolution, provoqué par les nécessités préventives et les impatiences d'Hitler. Ce n'est pas plus important, pour l'Histoire, que les conflits internes au sein de l'appareil soviétique.

Telle qu'elle est voulue par Moscou, l'unité allemande, c'est à plus ou moins longue échéance, les troupes soviétiques (sous uniforme russe ou allemand) campées sur le Rhin.

Nous n'avons rien à retrancher à nos propositions d'action ouvrière internationale, malgré les résultats décevants du dernier congrès de la C.I.S.L.

Nous croyons toujours que les problèmes européens ne sont pas essentiels, c'est-à-dire que la cause essentielle du conflit n'est pas en Europe. Mais l'Europe ne peut demeurer neutre. Et si le conflit éclate, l'Europe — position utile pour les U.S.A. — se présente comme un complément indispensable de l'Europe russe. Or l'Europe c'est

aussi l'Allemagne, c'est peut-être surtout l'Allemagne.

Dans l'un des derniers numéros de la R.P., Faucier présente un plan de désarmement digne d'un examen sérieux. Puisque les U.S.A. ont perdu — d'après Malenkov — tout monopole atomique, on doit poser à toutes les puissances la question d'un désarmement qui supprimerait le privilège d'un Etat disposant de masses humaines mobilisables et d'une industrie d'Etat orientée pour des fins stratégiques.

Il reste que la liberté d'un Etat ne peut être limitée par une exception exorbitante, que l'on n'a pas le droit d'imposer la **neutralité comme condition de la liberté**. Que tous les Etats victorieux ou vaincus de 1945 se soumettent dans l'égalité des droits et des devoirs à une même limitation de leurs pouvoirs, au profit d'une autorité fédérale !

Pendant vingt ans, nous avons vainement répété qu'il fallait liquider l'héritage de la guerre et de la victoire de 1919. C'est un mot d'ordre que nous reprenons, en substituant 1945 à 1919. Condition pas suffisante mais nécessaire pour la renaissance de l'internationalisme ouvrier.

Roger HAGNAUER.

LETTRE D'ITALIE

APRÈS LA BATAILLE ÉLECTORALE

Nous avons prévu — et cela fut facile — que la Confederazione Generale del Lavoro philocommuniste participerait à la lutte électorale qui vient à peine d'être terminée et nous n'avions pas d'illusions sur Di Vittorio, le secrétaire confédéral le plus ignorant qu'ait jamais eu la C.G.I.L.

Nous avons vu le glissement, l'assujettissement de la C.G.I.L. de Di Vittorio au parti communiste italien. Aujourd'hui nous voudrions examiner la situation du mouvement ouvrier italien, divisé, qui a servi de plate-forme de lancement aux divers partis qui se disputaient la suprématie politique et en même temps syndicale sur le prolétariat.

Il y a quatre centrales syndicales ; nous les citons par ordre d'ancienneté : la C.G.I.L., secrétaire Di Vittorio ; la Confederazione Italiani Sindacati Lavoratori, secrétaire Pastore, démocrate chrétien ; l'Unione Italiana del Lavoro, secrétaire Viglianesi, socialiste. (Nous ajoutons que la U.I.L. n'a pas participé à la bataille électorale ; elle s'est tenue en dehors de la mêlée bien qu'elle fasse partie de la Federazione Sindacale Mondiale à laquelle appartient aussi la Confederazione di Pastore.)

Les fonctionnaires syndicaux qui font partie du nouveau Parlement ou du Sénat sont plus d'une centaine. Ils proviennent du parti socialiste de Nenni, du parti communiste de Togliatti, de la démocratie chrétienne, du mouvement social italien qui groupe tous les ex-fascistes (beaucoup d'entre eux firent partie des corporations fascistes). Plusieurs secrétaires de bourses du travail sont entrés à Montecitorio (députés) et à Palazzo Madama (Sénat).

Tous se considèrent vainqueurs. Les vaincus sont les travailleurs. Il y a eu beaucoup de travailleurs assassinés par leurs semblables, des ouvriers qui devront passer des dizaines d'années en prison. Tandis qu'en face du prolétariat désuni

il y a une seule organisation de patrons, fortement unis en une « Confindustria Generale Italiana ».

Dans la C.G.I.L. de Di Vittorio, il y a quelques camarades anarchistes, par exemple Attilio Sassi, qui fut condamné par le fascisme à trente ans de réclusion ; Gaetano Gervasio (métallurgie) ; M. Bianconi pour les déchargeurs de Sampierdarena. Ces camarades font partie du conseil général de la C.G.I.L. contrôlée par le P.C.I. D'autres camarades sont secrétaires de syndicats, de fédérations, de commissions exécutives des bourses du travail. Citons Umberto Marzocchi pour les employés municipaux de Savona ; Mario Mantovani, secrétaire des musiciens, directeur du périodique « Il Libertario » de Milan. Il est superflu de dire que ces camarades ont subi les critiques d'autres camarades qui trouvent leur position contradictoire.

Nous voulons vous parler aussi d'un autre mouvement anarchiste qui n'a pas été reconnu par la F.A.I. et autres camarades. Ce sont les Groupes anarchistes d'Action prolétarienne (G.A.A.P.), adhérents à la C.G.I.L. et publiant un journal « L'Impulso » qui paraît à Livourne. D'autres camarades se trouvent au milieu de la Confederazione di Pastore, démocrate-chrétien, et dans la U.I.L. de Viglianesi, socialiste nennien.

L'Unione Sindacale Italiana a été reconstituée. Elle eut comme excellent secrétaire Armando Borghi, qui est cependant retourné à ses premiers amours : l'antiorganisation.

Pendant la bataille électorale, nous avons eu une sorte de trêve syndicale. La C.G.I.L., en attendant, a proclamé une grève de quinze minutes et quelques meetings par l'exécution des Rosenberg. L'U.I.L., une grève générale de brève durée pour manifester sa solidarité avec les ouvriers allemands et polonais, au-delà de la courtine de fer.

L'HOMME DE LA RUE.

Restaurer la valeur de la Liberté

Le Comité de liaison intersyndical de la Loire, groupant les organisations départementales de la C.F.T.C., de la C.G.T.-F.O., de la C.N.T., de la Fédération autonome de l'Enseignement et du Syndicat des Instituteurs, avait organisé le 10 mai dernier un grand meeting, à Saint-Etienne, sur le thème de la défense des libertés. Albert Camus, qui présidait la réunion, y a prononcé l'allocution que la R.P. est heureuse de publier aujourd'hui, c'est-à-dire tardivement, après la réunion de Saint-Etienne ; ou bien prématurément puisque le texte paraîtra bientôt dans un nouveau recueil d'Actuelles chez Gallimard. Au vrai, aucun texte ne mérite mieux de figurer dans un livre portant ce titre et il vient à son heure dans la R.P.

Si on additionne les violations et les multiples exactions qu'on vient de dénoncer devant nous, on peut prophétiser un temps où, dans une Europe de concentrationnaires, il n'y aura plus que des gardiens de prison en liberté, qui devront encore s'emprisonner les uns les autres. Quand il n'y en aura plus qu'un, nous le nommerons gardien chef, et ce sera la société parfaite où les problèmes de l'opposition, cauchemar des gouvernements du XX^e siècle, seront enfin, et définitivement, réglés.

Bien entendu ce n'est qu'une prophétie et, quoique dans le monde entier les gouvernements et les polices, avec beaucoup de bonne volonté, essaient d'arriver à cette heureuse conclusion, nous n'en sommes pas encore là. Chez nous, par exemple, dans l'Europe de l'Ouest, la liberté est officiellement bien vue. Simplement, elle me fait penser à ces cousines pauvres qu'on voit dans certaines familles bourgeoises. La cousine est devenue veuve, elle a perdu son protecteur naturel. Alors, on l'a recueillie, on lui a donné une chambre au 5^e, et on l'accepte à la cuisine. On la montre parfois en ville, le dimanche, pour prouver qu'on a de la vertu et qu'on n'est pas chien. Mais pour tout le reste, et surtout dans les grandes occasions, elle est priée de la fermer. Et si même un policier distrait la viole un peu dans les coins, on n'en fait pas une histoire, elle en a vu d'autres, surtout avec le maître de maison, et, après tout, ça ne vaut pas la peine de se mettre mal avec les autorités constituées. A l'Est, il faut bien dire qu'on est plus franc. On a réglé son affaire à la cuisine une fois pour toutes et on l'a flanquée dans un placard, avec deux bons verrous. Il paraît qu'on la ressortira dans un demi-siècle, à peu près, quand la société idéale aura été définitivement instaurée. On fera des fêtes en son honneur à ce moment-là. Mais, à mon avis, elle risque d'être alors un peu mangée des mites et j'ai peur qu'on ne puisse plus s'en servir.

Quand on ajoutera que ces deux conceptions de la liberté, celle du placard et celle de la cuisine, ont décidé de s'imposer l'une à l'autre, et sont obligées dans tout ce remue-ménage de réduire encore les mouvements de la cousine, on comprendra sans peine que notre histoire soit celle de la servitude plus que de la liberté et que le monde où nous vivons soit celui qu'on vient de vous dire, et qui nous saute du journal aux yeux tous les matins, pour faire de nos jours et de nos semaines un seul jour de révolte et de colère.

Le plus simple, et donc le plus tentant, est d'accuser les gouvernements ou quelques puissances obscures de ces vilaines manières. Et il est bien vrai qu'ils sont coupables, et d'une culpabilité si dense et si longue qu'on n'en voit même plus l'origine. Mais ils ne sont pas les seuls responsables. Après tout, si la liberté n'avait jamais eu que les gouvernements pour sur-

veiller sa croissance, il est probable qu'elle serait encore en enfance, ou définitivement enterrée, avec la mention « un ange au ciel ». La société de l'argent et de l'exploitation n'a jamais été chargée, que je sache, de faire régner la liberté et la justice. Les Etats policiers n'ont jamais été suspectés d'ouvrir des écoles de droit dans les sous-sols où ils interrogent leurs patients. Alors, quand ils oppriment et qu'ils exploitent, ils font leur métier et quiconque leur remet sans contrôle la disposition de la liberté n'a pas le droit de s'étonner que la liberté soit immédiatement déshonorée. Si la liberté est aujourd'hui humiliée ou enchaînée, ce n'est pas parce que ses ennemis ont usé de trahison. C'est parce que ses amis ont en partie démissionné, c'est parce qu'elle a perdu son protecteur naturel, justement. Oui, la liberté se trouve veuve, mais, il faut le dire parce que cela est vrai, elle est veuve de nous tous.

La liberté est l'affaire des opprimés et ses protecteurs traditionnels sont toujours sortis des peuples opprimés. Ce sont les communes qui dans l'Europe féodale ont maintenu les ferments de liberté, les habitants des bourgs et des villes qui l'ont fait triompher furtivement en 89, et à partir du XIX^e siècle, ce sont les mouvements ouvriers qui ont pris en charge le double honneur de la liberté et de la justice, dont ils n'ont jamais songé à dire qu'elles étaient inconciliables. Ce sont les travailleurs manuels et intellectuels qui ont donné un corps à la liberté, et qui l'ont fait avancer dans le monde jusqu'à ce qu'elle devienne le principe même de notre pensée, l'air dont nous ne pouvons plus nous passer, que nous respirons sans prendre garde, jusqu'au moment où privés de lui, nous nous sentons mourir. Et si, aujourd'hui, sur une si grande part du monde, elle est en recul, c'est sans doute parce que jamais les entreprises d'asservissement n'ont été plus cyniques et mieux armées, mais c'est aussi parce que ses vrais défenseurs, par fatigue, ou par une fausse idée de la stratégie et de l'efficacité, se sont détournés d'elle. Oui, le grand événement du XX^e siècle a été l'abandon des valeurs de liberté par le mouvement révolutionnaire, le recul progressif du socialisme de liberté devant le socialisme césarien et militarisé. Dès cet instant, un certain espoir a disparu du monde, une solitude a commencé pour chacun des hommes libres.

Quand, après Marx, le bruit a commencé à se répandre et à se fortifier que la liberté était une balançoire bourgeoise, ce n'était sans doute qu'une simple confusion de mots. Mais nous payons encore cette confusion dans les convulsions du siècle. Car il fallait dire sans doute que la liberté bourgeoise était une balançoire, mais non pas toute liberté. Il fallait dire justement que la liberté bourgeoise n'était pas la liberté, ou dans le meilleur des cas, qu'elle ne l'était pas encore, mais qu'il y avait des libertés à conqué-

rir et à ne jamais plus abandonner. Il est bien vrai qu'il n'y a pas de liberté possible pour un homme rivé au tour toute la journée et qui, le soir venu, s'entasse avec sa famille dans une seule pièce. Mais cela condamne une classe et une société, non le besoin de liberté, dont même le plus pauvre d'entre nous ne peut se passer. Et si même la société se trouvait transformée subitement et devenait décente et confortable pour tous, si la liberté n'y régnait pas, elle serait encore une barbarie. Parce que la société bourgeoise parle de la liberté sans la pratiquer, faut-il donc que la société ouvrière renonce aussi à la pratiquer en se vantant seulement de n'en point parler ?

Pourtant la confusion s'est opérée et, dans le mouvement révolutionnaire, la liberté peu à peu s'est trouvée condamnée parce que la société bourgeoise en faisait un usage mystificateur. D'une juste et saine méfiance à l'égard des prostitutions que cette société infligeait à la liberté, on en est venu à se défier de la liberté même. Au mieux, on l'a renvoyée à la fin des temps, en priant que d'ici là on veuille bien ne plus en parler. On a déclaré qu'il fallait d'abord la justice, et que pour la liberté, on verrait après, comme si des esclaves pouvaient jamais espérer obtenir justice. Et des intellectuels dynamiques ont annoncé au travailleur que c'était le pain seul qui l'intéressait, et non la liberté, comme si le travailleur ne savait pas que son pain dépend aussi de sa liberté. Et certes, devant la longue injustice de la société bourgeoise, la tentation était forte de se porter à ces extrémités. Après tout, il n'est peut-être pas un seul d'entre nous, ici, qui dans l'action ou la réflexion, n'y ait cédé. Mais l'histoire a marché et ce que nous avons vu doit maintenant nous faire réfléchir. La révolution faite par des travailleurs a triomphé en 17 et ce fut alors vraiment le triomphe de la vraie liberté, et le plus grand espoir que ce monde ait connu. Mais cette révolution, encerclée, menacée à l'intérieur comme à l'extérieur, s'est armée, s'est munie d'une police. Et peu à peu, privée de la force que représente la foi en la liberté dont elle se méfiait, la révolution s'est essoufflée pendant que la police se renforçait. Et le plus grand espoir du monde s'est sclérosé dans la dictature la plus efficace du monde. La fausse liberté de la société bourgeoise ne s'en porte pas plus mal, au contraire. Ce qui a été tué dans les procès de Moscou et d'ailleurs, et dans les camps de la révolution, ce qui est assassiné quand on fusille, comme en Hongrie, un cheminot pour faute professionnelle, ce n'est pas la liberté bourgeoise, c'est la liberté de 17. La liberté bourgeoise, elle, peut procéder en même temps à toutes ses mystifications. Les procès, les perversions de la société révolutionnaire, lui donnent à la fois une bonne conscience et des arguments.

Et ce qui caractérise même le monde où nous vivons, c'est cette dialectique cynique qui oppose l'injustice à l'asservissement et qui renforce l'une par l'autre. Lorsqu'on fait entrer dans le palais de la culture, Franco, l'ami de Goebbels et de Hitler, Franco, le vrai vainqueur de la deuxième guerre mondiale, à ceux qui protestent et disent que les droits de l'homme inscrits dans la Charte de l'Unesco sont ridiculisés tous les jours dans les prisons de Franco, on répond sans rire que la Pologne est aussi à l'Unesco et qu'en fait de respect des libertés publiques, l'une ne vaut pas mieux que l'autre. Argument idiot bien sûr. Si vous avez eu le malheur de marier votre fille aînée à un adjudant de Bataillon d'Afrique, ce n'est pas une raison pour marier une cadette à

un inspecteur de la brigade mondaine. Il suffit d'une brebis galeuse dans la famille. Pourtant l'argument idiot est efficace. Et on nous le prouve tous les jours. À celui qui présente l'esclave des colonies en criant justice, on montre le concentrationnaire russe, et inversement. Si vous protestez contre l'assassinat à Prague d'un historien opposant comme Kalandra, on vous jettera à la figure deux ou trois nègres américains. Dans cette dégoûtante surenchère une seule chose ne change pas, la victime, toujours la même, une seule valeur est constamment violée ou prostituée, la liberté, et l'on s'aperçoit alors que partout, en même temps qu'elle, la justice est aussi avilie (1).

Comment rompre, pour finir, ce cercle infernal ? Il est bien évident qu'on ne peut le faire qu'en restaurant, dès à présent, en nous-mêmes et autour de nous, la valeur de liberté — et en ne consentant plus jamais à ce qu'elle soit sacrifiée, même provisoirement, ou séparée de notre revendication de justice. Le slogan d'aujourd'hui pour nous tous ne peut être que celui-ci : Sans rien céder sur le plan de la justice, ne rien abandonner sur celui de la liberté. En particulier, les quelques libertés démocratiques dont nous jouissons encore ne sont pas des illusions sans conséquence et que nous puissions nous laisser ravir sans protester. Elles représentent exactement ce qui nous reste des grandes conquêtes révolutionnaires des deux siècles derniers. Elles ne sont donc pas, comme tant d'astucieux démagogues nous le disent, la négation de la vraie liberté. Il n'y a pas une liberté idéale qui nous sera donnée un jour d'un coup, comme on reçoit sa retraite à la fin de sa vie. Il y a des libertés à conquérir, une à une, péniblement, et celles que nous avons encore sont des étapes, insuffisantes à coup sûr, mais des étapes cependant sur le chemin d'une libération concrète. Si on accepte de les supprimer, on n'avance pas pour autant. On recule au contraire, on revient en arrière, et un jour de nouveau il faudra refaire cette route, mais ce nouvel effort se fera une fois de plus dans la sueur et le sang des hommes.

Non, choisir la liberté aujourd'hui ce n'est pas, comme un Kravchenko, passer de l'état de profiteur du régime soviétique à celui de profiteur du régime bourgeois, car ce serait, au contraire, choisir deux fois la servitude, et, condamnation dernière, la choisir pour les autres. Choisir la liberté, ce n'est pas comme on nous le dit choisir contre la justice. Au contraire, on choisit la liberté aujourd'hui au niveau de ceux qui partout souffrent et luttent, et là seulement. On la choisit en même temps que la justice et, désormais, nous ne pouvons plus choisir l'une sans l'autre. Si quelqu'un vous retire votre pain, il supprime en même temps votre liberté. Mais si quelqu'un vous ravit votre liberté, soyez tranquille, votre pain est menacé, car il ne dépend plus de vous et de votre lutte, mais du bon plaisir d'un maître. La misère croît à mesure que la liberté recule dans le monde et inversement. Et si ce siècle implacable nous a appris quelque chose, c'est que la révolution économique sera libre ou elle ne sera pas, de même que la libération sera économique ou elle ne sera rien. Les opprimés ne veulent pas seulement être libérés de leur faim, ils veulent l'être aussi de leurs maîtres.

(1) Aux dernières nouvelles, le gouvernement Laniel tue sept manifestants sur la place de la Nation pour ne pas être en reste avec les fusillades de Berlin. Ça nous apprendra à réclamer le dialogue. Nous l'avons, mais c'est le dialogue des morts. Oui, c'est à qui sera le plus méprisable !

C'est qu'ils ne seront effectivement affranchis de la faim que lorsqu'ils tiendront leurs maîtres, tous leurs maîtres, en respect.

J'ajouterai pour finir que séparer la liberté de la justice revient à séparer la culture et le travail, ce qui est le péché social par excellence. Le désarroi du mouvement ouvrier en Europe vient en partie de ce qu'il a perdu sa vraie patrie, celle où il reprenait force après toutes les défaites et qui était la foi dans la liberté. Mais de même le désarroi des intellectuels européens vient de ce que la double mystification, bourgeoise et pseudo-révolutionnaire, les a séparés de leur seule source d'authenticité, le travail et la souffrance de tous, les a coupés de leurs seuls alliés naturels, les travailleurs. Je n'ai jamais reconnu quant à moi que deux aristocraties, celle du travail et celle de l'intelligence, et je sais maintenant qu'il est fou et criminel de vouloir soumettre l'une à l'autre, qu'à elles deux, elles ne font qu'une seule noblesse, que leur vérité et surtout leur efficacité sont dans l'union, que séparées, elles se laisseront réduire une à une par les forces de la tyrannie et de la barbarie, mais que réunies au contraire, elles feront la loi du monde. C'est pourquoi toute entreprise qui vise à les désolidariser et à les séparer est une entreprise dirigée contre l'homme et ses espoirs les plus hauts. Le premier effort de toute entreprise dictatoriale est ainsi d'asservir en même temps le travail et la culture. Il faut les bâillonner tous les deux ou, sans quoi, les tyrans le savent bien, tôt ou tard, l'un parlera pour l'autre. C'est ainsi que selon moi, il y a pour un intellectuel deux façons de trahir aujourd'hui et dans les deux cas, il trahit parce qu'il accepte une seule chose : la séparation du travail et de la culture. La première caractérise les intellectuels bourgeois qui acceptent que leurs privilèges soient payés de l'asservissement des travailleurs. Ceux-là disent souvent qu'ils défendent la liberté, mais ils défendent d'abord les privilèges que leur donne, et à eux seuls, la liberté. La seconde caractérise des intellectuels qui se croient à gauche et qui, par méfiance de la liberté, acceptent que la culture, et la liberté qu'elle suppose, soient dirigées, sous le vain prétexte de servir une justice à venir. Dans les deux cas, on accepte, on ratifie, on conserve la séparation du travail intellectuel et manuel qui est le vrai scandale de notre société — et qui voue à l'impuissance à la fois le travail et la culture. On ravale en même temps la liberté et la justice. Il est vrai que la liberté insulte au travail et le sépare de la culture quand elle est faite d'abord de privilèges. Mais la liberté n'est pas faite de privilèges, elle est faite surtout de devoirs. Et dès l'instant où chacun de nous essaie de faire prévaloir les devoirs de la liberté sur ses privilèges, dès cet instant la liberté réunit le travail et la culture et met en marche une force qui est la seule à pouvoir servir efficacement la justice. La vérité dont nous devons vivre aujourd'hui, la règle de notre action, le secret de notre résistance, peut se formuler simplement : tout ce qui humilie le travail humilie l'intelligence, et inversement. Et la lutte révolutionnaire, l'effort séculaire de libération, se définit d'abord comme un refus incessant de l'humiliation.

À la vérité, nous ne sommes pas encore sortis de cette humiliation. Mais la roue tourne, l'histoire change ; un temps s'approche, j'en suis sûr, où nous ne serons plus seuls. Pour moi, notre réunion d'aujourd'hui est déjà un signe. Que des syndiqués se réunissent et se pressent autour des libertés pour les défendre, oui, cela méritait vraiment que de toutes parts tous accou-

rent pour manifester leur union et leur espoir. La route est longue à parcourir. Mais si la guerre ne vient pas tout mêler dans sa hideuse confusion, nous aurons le temps de donner une forme enfin à la justice et à la liberté dont nous avons besoin. Mais pour cela, nous devons désormais refuser clairement, sans colère, mais irréductiblement, les mensonges, dont on nous a gavés. Non, on ne construit pas la liberté sur les camps de concentration, ni sur les peuples asservis des colonies, ni sur la misère ouvrière. Non, les colombes de la paix ne se perchent pas sur les potences, non, les forces de la liberté ne peuvent pas mêler les fils des victimes avec les bourreaux de Madrid et d'ailleurs. De cela, au moins, nous serons désormais bien sûrs comme nous serons sûrs que la liberté n'est pas un cadeau qu'on reçoit d'un Etat ou d'un chef, mais un bien que l'on conquiert tous les jours, par l'effort de chacun et l'union de tous.

ALBERT CAMUS.

CARNET DE LECTURE

Ni Est ni Ouest (Neither East nor West) est un recueil d'articles écrits par **Marie-Louise Berneri** de 1939 à 1947 et que les éditeurs de **Freedom**, l'hebdomadaire anarchiste anglais, ont réunis en volume. Trois parties principales : Défenseurs de la démocratie (avant et pendant la guerre), le prix de la guerre et de la libération (la fin de la guerre), les Nations Unies (après la guerre).

Couvrant une époque où tant de « bons » esprits ont sombré dans un fanatisme ou dans l'autre, Marie-Louise Berneri s'y révèle, à ceux qui ne la connaissent pas déjà, une ferme internationaliste. En septembre 45, c'est au dur hiver qui attend le peuple allemand qu'elle pense : dans l'euphorie de la victoire, à la misère des peuples. Et quand elle parle de la farce de San Francisco qui pourrait prétendre, aujourd'hui, qu'elle a montré un scepticisme exagéré à l'égard de l'O.N.U. ?

Le dernier article, qui donne son titre au recueil, répond à des critiques qui jugeaient trop sévères les condamnations, par **Freedom**, du totalitarisme stalinien. En voici la conclusion :

« Nous refusons aussi la déclaration selon laquelle les procès qui s'ouvrent en Europe ne nous regarderaient pas. Il se peut que nos protestations ne changent pas le cours des événements, mais nous les clamerons quand même. Tous les travailleurs qui, de par le monde, rallièrent la défense de Sacco et Vanzetti n'étaient pas capables de les sauver de la chaise électrique, pourtant qui peut dire que leurs protestations furent inutiles ?

» Nous devons dénoncer les procès politiques où qu'ils soient ouverts, à Washington ou à Varsovie. Quand un gouvernement jette un homme en prison pour ses opinions politiques, nous ne demandons pas la nationalité de ce gouvernement. Nous sommes toujours au côté de la victime de la tyrannie de l'Etat.

» Nous haïssons la guerre et nous avons lutté contre elle avec logique et, pour cette raison, nous combattons l'oppression de l'Etat partout où elle se montre. »

Que l'on approuve ou non, on doit reconnaître la netteté du propos. Tout le livre est imprégné de la même maturité qui étonne chez une femme encore si jeune et qui fait amèrement regretter sa disparition si prématurée. — G. W.

* *

Livres reçus et dont il sera prochainement rendu compte :

— **Lessons of the Spanish Revolution**, par V. Richards (Freedom Press).

— **Géopolitique de la faim**, par Josué de Castro (Les éditions ouvrières).

— **Le syndicalisme en France**, par G. Lefranc. (Collection **Que sais-je ?** P.U.F.).

LES DOCKERS DE NEW YORK

Situé à proximité des régions les plus riches et les plus industrialisées des Etats-Unis, auxquelles tout un réseau de voies navigables le relie, New York est sans doute l'un des plus beaux ports naturels qui existent au monde. Les glaciers qui couvraient jadis la région ont creusé profondément le lit des rivières qui convergent là, préparant l'Hudson à jouer son rôle de terminus des plus grands paquebots. Manhattan, où ils viennent s'amarrer au terme de leurs voyages transatlantiques, est située au fond d'une baie intérieure, à environ 25 kilomètres de l'océan. Le pourtour de cette île, limitée au nord par la rivière de Harlem, à l'est par l'East river, à l'ouest par l'Hudson inférieur, se hérissé de 1.900 appontements qui s'avancent perpendiculairement à ses 1.215 km. de quais.

Les plus modernes de ces appontements sont construits en béton armé et peuvent recevoir deux paquebots de plus de 300 mètres de long. Ils servent de fondation à de vastes hangars équipés de tapis roulants, d'ascenseurs, de grues et de treuils. La plupart d'entre eux appartiennent à la ville de New York et sont loués pour cinq ans aux compagnies de navigation ou de chemin de fer. Chaque année, environ 11.000 navires font escale à New York portant dans leurs flancs 2.450 milliards de francs de marchandises diverses.

En 1931 New York recevait le quart du trafic maritime des Etats-Unis, en 1948 il n'en recevait plus que 19,3 % et seulement 15 % en 1949. Mais les armateurs new-yorkais affirment que, malgré la sévère concurrence qui s'est déchainée depuis la fin de la guerre pour attirer le trafic maritime, le port de New York a fait des progrès et qu'il reçoit un tonnage de marchandises supérieur à celui de l'avant-guerre, ce qui signifie également un accroissement de ses recettes.

Bien que 800.000 personnes vivent directement de l'activité portuaire et que ses aménagements puissent recevoir deux fois plus de navires que tous les autres ports de la côte atlantique réunis, New York, même d'un point de vue purement technique, a ses points faibles. Par exemple, il n'y a pas un seul poste à quai dans tout Manhattan qui soit directement relié au réseau ferré américain. Par suite, les marchandises qui arrivent par fer doivent être transbordées par allèges. En outre, la plupart des appontements sont dépourvus de grues puissantes, ce qui rend nécessaire l'emploi des pontons grues pour le chargement ou le déchargement des colis lourds.

Les appontements sont souvent trop étroits et la darse qui les sépare n'est pas assez large pour permettre à deux cargos, flanqués d'allèges, d'y être chargés ou déchargés en même temps. De là, des dépenses supplémentaires provoquées par les déplacements fréquents des navires et des délais d'attente. L'étroitesse des appontements rend également leur accès difficile aux camions et explique, dans une certaine mesure, qu'un « racket » comme celui des « chargeurs », dont nous expliquerons plus loin le mécanisme, ait pu se développer et prospérer.

LE TRAVAIL DU DOCKER

Les nombreuses opérations qu'entraînent le chargement et le déchargement des navires sont effectuées par les stevedores ou entrepreneurs de manutention. Les stevedores ont des contrats avec les compagnies de navigation et emba-

chent directement les dockers qui feront le travail. Les stevedores ou leurs contremaîtres préparent et dirigent le travail. Ce sont eux qui prévoient l'ordre dans lequel les marchandises seront chargées ou déchargées. Ils sont munis du manifeste, plan très détaillé de la cargaison, qui leur sert de guide. Ils doivent prendre soin de disposer les marchandises de telle façon et de les arrimer de telle sorte qu'elles ne se déplaçent pas pendant la traversée, quel que soit l'état de la mer. Bien qu'il soit difficile de considérer son travail comme hautement spécialisé, le docker n'en doit pas moins faire preuve de qualités de vigueur et d'adresse sans lesquelles il aurait beaucoup de peine à accomplir sa tâche.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

A New York, comme dans tous les ports du monde, le dur métier de docker, malgré ses dangers, attire particulièrement les « durs » qui n'ont pas pu se faire à la routine de l'usine ou du bureau. C'est qu'on ne réclame pas de connaissances spéciales du docker et qu'on le paie assez bien... quand il y a du travail.

C'est une tradition, à New York, de ne pas demander à l'aspirant docker qui se présente à l'embauche d'où il vient, ni qui il est. Du moment qu'il accepte les conditions de travail et qu'il est prêt à ne point épargner sa peine, il y a théoriquement une place pour lui. Bien que la plupart des dockers soient de fort honnêtes gens qui élèvent une famille, on trouve un certain nombre d'anciens des prisons les plus fameuses des Etats-Unis, sur les quais. Ils viennent là parce que c'est l'un des seuls endroits au monde où on ne leur demandera pas leur casier judiciaire.

Un grand nombre de dockers new-yorkais étaient naguère et sont encore d'origine étrangère. Leur ignorance de la langue et leur manque d'instruction générale les empêchaient de monter dans l'échelle sociale. Aux alentours de 1890, 95 % des dockers de New York étaient des Irlandais ou des Irlando-Américains, les 5 % restant étaient des Allemands, des Ecossais, des Anglais et des Scandinaves. Par la suite, depuis le début du siècle, les Italiens, les Autrichiens et les Hongrois, ainsi que les noirs, vinrent assurer la relève. Aujourd'hui encore 90 % des dockers de New York sont catholiques et nous devons garder ce chiffre présent à l'esprit lorsque nous parlerons de l'influence du Père jésuite Corridan sur les quais de New York.

Le travail dans un grand port se présente avec la plus grande irrégularité. Tantôt tous les postes à quais sont occupés et le port est trépidant d'activité jour et nuit. Tantôt il est désert, presque mort. Cela s'explique par l'irrégularité du trafic maritime. Celui-ci varie avec les saisons, le temps, les fluctuations du marché, l'abondance des récoltes, et de plus il est très sensible aux crises politiques et économiques. Pour le docker ordinaire cela signifie qu'il est impossible de compter sur la paie du lendemain. Irrégulier, le travail du docker est aussi dangereux. En 1942 on a enregistré à New York 185 accidents graves pour un million d'heures de travail. Aucune autre industrie n'a une proportion d'accidents aussi élevée. Un docker new-yorkais a une chance sur 500 d'être victime d'un accident du travail qui fasse de lui un invalide ou le tue.

Les journaux à sensation, le cinéma et les romans policiers ont révélé depuis longtemps que la corruption, la violence et le crime fleurissent sur les quais de New York. Mais, ce qu'ils n'ont pas dit, c'est que même si l'ordre le plus parfait y régnait, la vie des dockers n'en serait pas moins hasardeuse et instable. Et cela surtout parce que la loi de l'offre et de la demande joue à coup sûr contre les dockers à New York et menace constamment la sécurité de l'emploi. En effet, les employeurs de main-d'œuvre s'efforcent de maintenir sur le port suffisamment de dockers de façon à ce que, même les jours de pointe, ils trouvent à l'embauche autant d'hommes qu'ils en ont besoin. Mais en contrepartie les employeurs n'ont aucune responsabilité. Ils embauchent les dockers pour quelques heures à la fois et ils ne se préoccupent en aucune façon des moyens d'existence qu'ils peuvent avoir ou ne pas avoir dès qu'ils n'ont plus besoin d'eux. D'ailleurs plus il y a de dockers qui se présentent à l'embauche moins ceux qui obtiennent du travail se montrent exigeants.

L'existence du chômage partiel et d'un lumpen-prolétariat a toujours été la meilleure protection des employeurs contre les revendications ouvrières. C'est aussi l'intérêt des syndicats corrompus que d'avoir autant de membres que possible. Le gros-chef qui embauche les dockers, et qui est lui-même membre du syndicat, est le maître absolu de ses hommes lorsque ceux-ci savent qu'il y a derrière eux deux hommes pour un prêts à occuper leur place à n'importe quel prix. C'est pourquoi les sections locales de l'Association Internationale des Dockers à New York, que contrôle Joe Ryan, ont refusé jusqu'alors de limiter le nombre de leurs membres.

L'admission au syndicat se fait sans formalités compliquées ; s'il se trouve que vous êtes le copain d'un responsable du syndicat ou d'un contre-maitre, que vous pouvez très bien avoir rencontré au court d'un séjour en prison, cela facilite grandement les choses. Quoi qu'il en soit, si vous êtes prêt à payer le droit d'entrée de 50 dollars, vous pouvez obtenir votre carte et vous présenter tous les matins à l'embauche. Cela ne signifie en aucune façon que vous aurez effectivement du travail, car il y a quelque 40.000 ouvriers qui ont comme vous leur carte de docker en poche et qui cherchent de l'embauche.

De nombreux écrivains américains ont décrit le petit drame qui se joue chaque matin à l'heure de l'embauche. Quelques minutes avant huit heures, dispersés par petits groupes, une centaine d'hommes vêtus de vieux uniformes de l'armée ou de la marine ou de chemises à carreaux attendent à l'entrée du quai. Il y a là à peu près trois fois plus d'hommes qu'il n'y aura d'emplois offerts. A huit heures moins cinq le contre-maitre chargé de l'embauche lance un coup de sifflet et les dockers se groupent en demi-cercle à la porte de l'appontement. Maintenant tous les yeux sont fixés sur cet homme, vêtu comme un bourgeois, qui tient dans sa main leur destin pour cette journée. C'est un moment d'intense émotion. Un étrange silence descend sur ce petit groupe d'hommes qu'un système archaïque d'embauche laisse à la merci du contre-maitre. On peut lire sur les visages tendus des dockers l'anxiété et la peur. Quelques-uns sourient gauchement pour attirer l'attention du chef de manutention qui circule parmi les hommes, choisissant ceux qu'il veut dans son équipe. Ceux qui n'ont pas été embauchés ont le visage fermé de la déception ou du désespoir. Pourtant ils ne s'en vont pas, espérant encore que le contre-maitre va s'apercevoir qu'il lui faut plus d'hommes qu'il ne l'avait d'abord pensé et qu'il va

les appeler. Tous sont conscients, en tout cas, qu'ils ne seront embauchés la prochaine fois que si tel est son bon plaisir.

Bien souvent, sur le port de New York ne sont embauchés que ceux qui jouent le jeu, qui donnent un pourcentage de leur salaire au contre-maitre qui les a choisis, achètent des billets pour la loterie ou le banquet qu'il organise, vont se faire couper les cheveux chez son beau-frère ou son cousin. Trop souvent ne sont embauchés que ceux qui acceptent la loi du « gang » et renoncent à une partie de leurs droits d'hommes libres dès qu'ils arrivent sur les quais. On rapporte qu'une fois, en 1930, à l'heure de l'embauche, un contre-maitre vit une foule de 500 personnes qui attendaient à l'entrée de l'appontement alors qu'il n'avait du travail que pour une centaine. Il renonça à choisir et lança en vrac les 100 jetons qui servent de passe à l'entrée du quai. On devine la mêlée qui s'ensuivit. En 1949, lorsqu'un appontement longtemps déserté et fermé rouvrit ses portes, 2.000 hommes se présentèrent pour 140 emplois.

Avec ce système d'embauche, si humiliant pour la dignité du travailleur, un docker ne sait jamais d'un jour à l'autre s'il sera employé ou non. Ce système d'embauche quotidienne était peut-être justifié dans le temps, lorsque l'arrivée des voiliers était signalée par le cri de la vigie et que les dockers, plus ou moins professionnels, accouraient de tous les points de la ville pour aider au déchargement des navires. Mais nous vivons aujourd'hui au temps de l'avion et de la radio. Le destinataire de la cargaison et le capitaine du navire peuvent rester en contact permanent et prévoir à quelques minutes près l'heure à laquelle les opérations de déchargement ou de chargement pourront commencer. Le consignataire peut prévoir très exactement le nombre d'hommes dont il aura besoin. Si les responsables s'en donnaient la peine, avec un tout petit peu de planing et de coordination, ils pourraient introduire beaucoup plus de régularité et de sécurité dans le travail du docker.

Nous en sommes encore loin. A New York, en 1947, 68 % des dockers travaillaient moins de 1.000 heures par an et gagnaient par conséquent moins de 2.400 dollars qui correspondent, compte tenu des standards américains, au minimum vital. 5 % d'entre eux seulement travaillaient 2.000 heures par an ou plus. Ce qui signifie également que sur un total de 45.000 dockers, 31.000 n'atteignaient pas le minimum vital. Une masse flottante d'environ 20.000 dockers occasionnels qui ont leur carte syndicale en poche, mais exercent des métiers divers tels que policiers, pompiers, chauffeurs de taxi, travaille en moyenne moins de 200 heures par an.

Un jésuite, le Père John M. Corridan, qui dirige un cours du soir où il enseigne aux dockers les rudiments qui leur permettront plus tard de mieux connaître et de mieux défendre leurs droits, présentait à propos des dockers « occasionnels » une intéressante suggestion. Il remarquait que si l'on éliminait ces 20.000 faux dockers de l'effectif total, cela procurerait 2.000.000 d'heures de travail supplémentaire pour les vrais professionnels. Si ces heures de travail étaient réparties entre les 5.000 professionnels les moins employés, chacun travaillerait 400 heures de plus par an et toucherait le minimum de salaire nécessaire (700 dollars) pour qu'il puisse bénéficier des congés payés et autres avantages sociaux.

Il vaut la peine de noter qu'avant la création d'une caisse de compensation personne ne savait exactement combien de dockers travaillaient effectivement sur le port. Depuis 1950, il existe

des statistiques portant sur 36.000 personnes plus ou moins régulièrement employées. En voici l'essentiel d'après **Fortune** de juin 1951 :

1.900 dockers travaillaient	2.000 h. et au-dessus
7.950 dockers travaillaient	1.300 h. et au-dessus
5.230 dockers travaillaient	800 h. et au-dessus
6.265 dockers travaillaient	200 h. et au-dessus
15.000 dockers travaillaient	200 h. et au-dessous

Il ressort de ces chiffres que plus de la moitié des dockers new-yorkais sont en réalité des travailleurs occasionnels. Dans ces conditions, même si la corruption était totalement absente des quais de New York, ils n'en seraient pas moins l'un des lieux d'embauche les plus arriérés socialement des Etats-Unis.

LE SYNDICAT DES DOCKERS

Les 65.000 dockers qui travaillent sur la côte est des Etats-Unis, entre Portland et Hampton Roads, sont représentés officiellement, lorsqu'il s'agit de discuter un contrat avec les employeurs ou dans toute autre circonstance intéressant la profession dans son ensemble, par l'Association Internationale des Dockers, membre de l'A.F.L. L'Association internationale, ainsi nommée parce qu'elle a quelques sections au Canada, groupe aux côtés des dockers proprement dits les pe-seurs, échantillonneurs, commis, conducteurs de tracteurs, employés chargés de l'entretien des hangars et du matériel, les grutiers et aussi les hommes d'équipage des remorqueurs.

Le syndicat compte environ 500 sections locales fortes de 500 à 1.000 membres chacune. A New York, il revendique 30 à 35.000 membres, mais les paiements faits à la Fédération (ou l'Internationale pour employer la terminologie américaine) montrent qu'il ne compte que 12.000 cotisants.

Les sections new-yorkaises du syndicat ne sont pas un modèle d'organisation. Une commission d'enquête mise sur pied par l'Etat de New York et chargée de découvrir les causes de la grève d'octobre-novembre 1951, organisée par l'opposition en dépit du syndicat, découvrit que de nombreuses sections n'avaient ni archives ni livres de caisse. Certaines n'avaient tenu que trois ou quatre réunions pendant les huit dernières années. L'une d'elles n'avait pas renouvelé son bureau depuis 16 ans. La section locale de Staten Island, par exemple, n'avait pas voté sur la ratification du nouveau contrat en 1951; cependant son accord avait été donné par téléphone à la Fédération comme si les opérations s'étaient déroulées régulièrement.

Plus encore, en janvier 1953, alors qu'il apportait son témoignage à la commission d'enquête new-yorkaise sur les crimes dans les bas-fonds du port, Joseph P. Ryan, président à vie de l'Association Internationale des Dockers (A.F.L.), reconnut qu'il avait quelque peu mélangé ses finances personnelles avec les fonds du syndicat. Il admit très volontiers qu'il recevait de jolis cadeaux de Noël de nombreuses compagnies de navigation. « N'est-ce pas une charmante coutume », dit-il. Et il affirma que ces présents ne l'empêchaient nullement de garder toute son indépendance lorsqu'il devait discuter les salaires et les conditions de travail de ses mandants, les dockers.

Joseph Ryan est un personnage à la fois si pittoresque et si caractéristique du syndicalisme tel qu'on l'entend dans certains milieux new-yorkais, qu'il vaut la peine d'esquisser sa biographie. Joe Ryan est né en 1885. Son père était un pauvre émigrant irlandais qui le laissa orphelin à l'âge de 9 ans. Joe grandit dans les quartiers

pauvres du West side et quitta l'école à 12 ans. Quelques années plus tard on le retrouve conducteur de tramway.

En 1912, Joe Ryan, qui était devenu un solide rouquin, alla travailler sur le port comme docker. Il fut admis à la section locale n° 791, forte-ressée des Irlandais, en mars 1912, contre paiement d'un droit d'entrée de 2,5 dollars. Dans le cours de sa première année sur les quais Joe eut la malchance d'être victime d'un accident. Une élingue se brisa et il reçut sur le dos le contenu d'un filet chargé de lingots de plomb. Tandis qu'il était allongé avec l'épaule et le bras brisés, son syndicat vint à son secours en faisant de lui son secrétaire-trésorier. Jamais plus Joe Ryan ne devait remettre les pieds sur les docks pour y travailler effectivement. Il avait d'autres ambitions.

Servi par un réel talent d'organisateur, cet habile politicien du syndicalisme fut élu vice-président de la Fédération (Internationale) en 1918, et il en devint le président en 1927. Il a été constamment réélu depuis et en 1943 ses amis le nommèrent président à vie avec un salaire annuel de 20.000 dollars plus 600 dollars par mois pour ses frais. Ryan est l'une des puissances politiques de New York et même des Etats-Unis.

Pendant il doit faire constamment face à une vigoureuse opposition venue de la base, encouragée par le Père Corridan et le C.I.O., qui répète et démontre à chaque fois que l'occasion s'en présente que Ryan a trahi ses troupes beaucoup plus qu'il ne les a servies et qu'il les a vendues maintes et maintes fois en acceptant de signer des contrats bien moins avantageux que ceux qu'il aurait pu obtenir.

Par son genre de vie, Ryan est plus près des employeurs que des membres de son syndicat. Mais il sait soigner sa popularité. Dans le privé, c'est un bon camarade, toujours prêt à glisser un billet de 10 dollars au vieux copain tombé dans la misère. C'est aussi un bon catholique qu'on voit souvent agenouillé à l'église où il vient toujours chercher l'inspiration avant de se rendre à un meeting. En 1923, une association portant son nom fut fondée. Il s'agissait en principe d'une société amicale, mais c'était en fait un club politique chargé de faire la publicité du chef.

Les témoignages recueillis à New York en janvier 1953 par la commission d'enquête sur le crime permirent d'établir que Ryan avait gagné 241.097 dollars au cours des cinq dernières années et que c'est le syndicat qui avait payé ses cotisations, en tout 1.332 dollars, à son club de golf !

LE PATRONAT

La « New York Shipping association » est l'organisme patronal représentant les compagnies de navigation et les stevedores, qui discute et signe les contrats avec les dockers. Cette association compte 118 membres qui emploient directement de la main-d'œuvre. Bien que les compagnies de navigation se plaignent régulièrement des conditions existant sur le port de New York, notamment de la corruption et du grappillage, ils ne font pas grand-chose pour les modifier. En fait, les vols de marchandises n'intéressent pas directement le transporteur. Les assurances couvrent ce risque. Mais, bien entendu, c'est le consommateur qui, au bout du compte, en fait les frais et qui doit payer les primes d'assurances élevées incorporées dans les prix.

Le principal souci des compagnies de navigation est d'avoir à leur disposition des équipes

de dockers travaillant vite, de sorte que leurs navires restent un minimum de temps à quai. Pour cette raison ils ne s'opposent pas à ce que des repris de justice soient embauchés comme contremaitres. Ces « durs » qui sont parfois des tueurs à gages, font régner la terreur — que les patrons estiment salutaire — parmi les dockers et savent maintenir le rendement à un niveau élevé.

Un gros pont de d'une importante affaire de manutention a déclaré un jour à Malcolm Johnson qui gagna le Prix Pulitzer pour son reportage sur les combines des bas-fonds de New York : « Pour être franc, je dois vous dire que si j'ai le choix entre embaucher un repris de justice et un homme au casier judiciaire vierge, je préfère prendre l'ancien condamné de droit commun, si c'est un « dur ». Parce que, s'il a une fonction d'autorité, il saura faire respecter la discipline parmi ses hommes et obtenir d'eux le maximum de travail. Ils auront peur de lui. »

D'autres témoignages, entendus par la commission d'enquête sur le crime à New York en décembre 1952, vinrent confirmer que cette façon de voir n'était pas le fait d'un individu isolé. Anthony Tischon, ancien docker, mutilé du travail, raconta comment, en prison, il avait fait la connaissance d'un contremaitre docker qui l'avait embauché avant même qu'il ait fini son temps ! Tischon obtint effectivement un emploi aussitôt qu'il fut sorti de prison.

Les anciens condamnés sont les subordonnés les plus dociles qu'on puisse trouver. On peut leur demander toutes sortes de services. L'un d'entre eux rapporta même que son chef ne lui avait demandé rien de moins que de faire disparaître un collègue gênant.

Quelquefois les entrepreneurs de manutention sont obligés d'embaucher des gangsters à leur corps défendant. C'est ainsi que le directeur de la maison Jarka, l'une des plus grosses entreprises de déchargement de navires de la côte est, expliqua devant la commission qu'il avait été obligé de prendre Anastasia — de la fameuse tribu des Anastasia — comme contremaitre, alors qu'il avait choisi quelqu'un d'autre pour remplir ces fonctions. Les hommes refusèrent purement et simplement de travailler tant qu'Anastasia ne serait pas embauché.

Cet Anastasia, connu à Brooklyn sous le nom de Tony le dur, est le frère d'Albert Anastasia. Ce dernier figurait parmi les organisateurs de la bande qui pratiquait l'assassinat sur commande. Il avoua devant la commission d'enquête avoir reçu 1.000 dollars pour briser une grève à la compagnie Pheps Dodge, fabriquant de l'appareillage électrique.

Anastasia était entré illégalement aux Etats-Unis en 1925. Depuis lors, il était employé comme docker et avait réussi à obtenir sa naturalisation en 1940. Pourtant, au cours de sa carrière il avait eu à plusieurs reprises des démêlés avec la police. Quelques mois après son débarquement clandestin à New York, il fut arrêté dans une affaire de meurtre, mais relâché bientôt faute de preuves. En 1946, il fut accusé d'attaque à main armée et de violences, et encore une fois il fut acquitté. En 1952, il était assez puissant à Brooklyn pour former un syndicat, indépendant de l'Association internationale, qui osa s'opposer à Ryan.

Au début de 1953, cependant, sa participation à tant d'affaires louches apparut tellement évidente qu'il décida de se démettre de ses fonctions de contremaitre de la maison Jarka. Mais le lendemain même, le *New York Times* publiait

l'une des informations les plus inattendues de toute cette longue campagne de dénonciation des « rackets », qui fleurissent sur le port de New York. Le journal expliquait qu'aussitôt après qu'Anastasia eut quitté son emploi, qu'il avait occupé pendant six années consécutives, les porteparole de quatre compagnies de navigation, dont les navires étaient chargés par les soins d'Anastasia, publièrent des communiqués disant que les dockers qu'il embauchait étaient dignes de confiance et compétents et que les appointements dont il était le « patron » étaient parmi les meilleurs de Brooklyn.

Bien que les employeurs n'embauchent pas toujours de plein gré des gangsters pour leur servir de contremaitres ils s'y résignent, car s'ils s'obstinent à choisir eux-mêmes leurs chefs de manutention les difficultés se multiplient sur les quais où ils travaillent et bientôt ils doivent ou céder ou se retirer des affaires, incapables de faire face aux grèves spontanées qui se déclenchent à propos de tout et de rien et de la constante irritation qui règne. En conséquence, les employeurs sont obligés d'admettre que 75 % de leur personnel est embauché en dehors de leur contrôle.

LES RACKETS

L'un des résultats les plus clairs de l'introduction de tant de repris de justice sur les quais de New York a été la multiplication des extorsions et des combines. La plupart se sont développées aux dépens du simple docker et le coût total de la corruption est payé par le consommateur. En voici quelques exemples :

Pourcentages. — Pour être embauché régulièrement, le docker est souvent obligé de donner 2 dollars ou plus sur sa paie quotidienne de 16,80 dollars à son contremaitre en signe d'allégeance. A l'embauche, les dockers disposés à donner une ristourne au contremaitre le font savoir en utilisant un signal convenu à l'avance, ou bien ils se sont mis d'accord avec lui au préalable. Il existe à Harlem, parmi les dockers noirs et à Brooklyn, parmi les Italiens, des soi-disant clubs qui servent en réalité à collecter les « ristournes » payées par les dockers à leurs contremaitres qu'ils versent là sous forme de cotisations. Ou bien les délégués du syndicat font circuler une boîte à cigares parmi les dockers. Les prétextes les plus divers sont allégués pour justifier ces quêtes. Ils prétendent collecter des fonds pour un malade, pour acheter des fleurs à l'occasion de l'enterrement d'un copain, ou bien ils affirment qu'ils ont besoin d'argent pour « arroser » la police. En fait personne n'est dupe. Dans tous les cas l'argent tombe dans les poches des gangsters qui contrôlent l'embauche, avec la bénédiction du syndicat.

Prêts usuraires. — L'irrégularité de l'embauche sur les quais explique que souvent les dockers ont besoin d'emprunter un peu d'argent pour finir la semaine. Ce besoin a donné naissance à une fructueuse industrie qui prospère sur le port. Les taux d'intérêt sont énormes et quelquefois le prêteur reçoit une délégation qui lui permet de toucher le salaire du docker avant que celui-ci en ait vu la couleur.

Pari mutuel. — Le jeu est l'une des passions des Américains en général. Mais sur le port la condition misérable des dockers explique qu'ils soient plus tentés que quiconque d'améliorer leur ordinaire par tous les moyens, mêmes les plus incertains. C'est ainsi qu'un procureur du comté de Kings expliqua un jour à ses auditeurs qu'une compagnie de navigation avait aménagé sur son

appontement une pièce, inaccessible à la police, où les paris étaient reçus. Les dirigeants de la compagnie expliquaient que n'importe comment les ouvriers se seraient arrangés pour jouer et que de cette façon ils perdaient moins de temps aux dépens de la compagnie puisqu'ils avaient toutes les facilités à la portée de la main. Mais il est évident d'autre part que la plupart des équipes de gangsters de New York, si elles n'avaient pas le jeu comme source de revenus stables, ne pourraient se maintenir comme elles le font.

Équipes incomplètes. — Les combinards qui ont la haute main sur les équipes de dockers à New York ont l'imagination fertile. Ils trouvent le moyen de faire passer des fantômes à la caisse et de toucher leur paie. Le contremaitre au lieu d'embaucher une équipe complète de 22 hommes se contente d'en prendre 15 ou 18. Avec l'aide de quelques costauds il s'arrange pour que les hommes travaillent assez vite de façon à ce que le rendement soit maintenu au même niveau que celui d'une équipe complète. Le salaire des « absents » est partagé entre le contremaitre et ses adjoints tandis que le docker ordinaire ne récolte qu'une suée supplémentaire et voit le risque d'accident s'accroître d'une façon effrayante à cause du surmenage.

Grappillage. — C'est une tradition sur le port. Les dockers qui manipulent tant de richesses considèrent comme un droit d'emporter chez eux, pour leur consommation personnelle, un échantillon de toutes les denrées d'usage courant qui leur passent par les mains. Mais le vol organisé pose un tout autre problème, beaucoup plus grave. Quelquefois c'est tout un lot de marchandises destinées à l'exportation qui disparaît. Le camionneur livre les marchandises à quai et reçoit un reçu. Mais, plusieurs semaines plus tard, l'expéditeur reçoit une lettre du destinataire l'informant que sa commande ne lui est jamais parvenue. L'enquête révèle que le reçu délivré sur le quai était signé d'un faux nom et personne n'a entendu parler des marchandises. Les compagnies d'assurances ont révélé que les vols de cette nature portent sur environ 60.000 dollars par an, depuis la guerre. En conséquence elles ont relevé le taux de leurs primes d'assurance de 25 % dans les dix dernières années. Deux compagnies de navigation estiment avoir trouvé le moyen de diminuer les vols en payant spécialement les chefs de manutention pour qu'ils fassent diminuer la fréquence des vols. Le plus remarquable c'est qu'ils y parviennent très bien.

Les chargeurs. — La plupart des marchandises qui transitent par le port de New York arrivent aux gares de marchandises de New Jersey. De là elles doivent être transbordées par allèges ou par camions jusqu'aux quais de Manhattan. Si elles arrivent par camion sur les appontements elles ne peuvent être déchargées que par des dockers qui portent à New York le nom de « chargeurs » et qui ont réussi à s'assurer une sorte de monopole. Ces « chargeurs » sont membres du syndicat des dockers, mais ils sont en même temps employeurs et embauchent des hommes pour faire le travail manuel du déchargement.

Les « chargeurs » ne sont pas des employés des compagnies de navigation, ni des camionneurs. Ce sont des entrepreneurs indépendants qui sont cependant membres du syndicat. Ils ont acquis leur privilège à la manière forte et le défendent de la même façon. Ils n'ont aucun droit reconnu au monopole du déchargement ou du chargement des camions et pourtant ils l'exer-

cent. Qu'on ait besoin ou non de leurs services ils les imposent. Et ils se font payer aussi cher que possible même s'ils n'effectuent pas réellement le travail de manutention qu'ils se sont réservé. Ils n'ont aucun tarif officiellement homologué et cependant ils savent le faire respecter. Ils perçoivent effectivement une dime sur chaque tonne de marchandise qui entre ou sort du quai par camion.

Les camionneurs récalcitrants sont vite mis au pas. S'ils refusent de payer ils ont aussi vite fait de ne pas se présenter de nouveau sur le quai. Leurs camions ne seront pas déchargés et heureux s'il ne leur arrive pas malheur. Le *New York Times* du 23 janvier 1953 rapportait que le revenu moyen d'un « chargeur » atteignait 8.000 dollars par an.

Dans un rapport rédigé par Louis Waldman, l'avocat du syndicat des dockers, à la demande de Joe Ryan, il reconnaissait que le matériel nécessaire à la manutention était la propriété individuelle des « chargeurs » au lieu d'être une propriété coopérative. Mais ceci fut même contesté par les entrepreneurs de manutention et les compagnies de navigation qui affirmèrent qu'ils étaient propriétaires des engins de levage que les « chargeurs » se bornaient à utiliser sans payer aucune redevance.

Ainsi les tarifs arbitraires imposés par les « chargeurs » semblent dénués de toute justification. Néanmoins Ryan décrit volontiers les « chargeurs » comme d'honnêtes travailleurs et suggère seulement que ce trafic soit organisé sur une base coopérative au lieu de l'être sur une base privée. Mais cela ne changerait pas la nature de ce « racket ».

Pots de vin. — Tandis que se poursuivait en janvier 1953 l'enquête sur le crime sur le port, il ne se passait presque pas de jour sans que le *New York Times* publie une liste de noms de contremaitres, de chefs de manutention ou de responsables du syndicat des dockers ayant reçu des pots de vin des stevedores ou des compagnies de navigation. Une des compagnies déclara qu'elle avait dépensé 489.582 dollars pour s'assurer la collaboration de délégués du syndicat et « terreurs » du port.

La corruption est générale. Les entrepreneurs de manutention distribuent des pots de vin aux chefs de service des compagnies de navigation pour obtenir des contrats. C'est ainsi qu'on apprit le 10 février 1953, par le *New York Times*, que Frank W. Nolan, président de la maison Jarka, l'une des plus grosses entreprises de déchargement de navires de New York, avait été arrêté pour avoir acheté trop de « bonnes volontés » dans les compagnies de navigation avec lesquelles sa maison était en relations d'affaires. Mais la corruption ne s'arrête pas là. La police se voit souvent offrir sa part et les politiciens sont souvent obligés de traiter d'égal à égal avec les personnages peu délicats qui contrôlent en fait le syndicat des dockers.

Chantage à l'anticommunisme. — En septembre 1950, les dockers, ou plutôt un petit groupe d'entre eux refusèrent de décharger des fourrures en provenance de Russie, qui arrivaient sur un cargo suédois. Joe Ryan, toujours prudent, déclara qu'il sympathisait avec les membres de la section locale qui avaient pris cette initiative, mais il les avertissait en même temps qu'ils ne pouvaient refuser de décharger des marchandises simplement sous le prétexte qu'elles venaient de Russie. Un tel refus, ajouta-t-il, constituait un cas de rupture du contrat. Cependant trois semaines plus tard la conférence atlantique de

la fédération approuva à l'unanimité une résolution proscrivant la manutention des marchandises russes, sauf dans le cas où elles seraient essentielles à la défense des Etats-Unis ou à son économie.

Le secrétaire d'Etat au Travail envoya un télégramme à Ryan dans lequel il félicitait les membres de la Fédération des dockers de la côte atlantique de leur zèle patriotique. Comme les importateurs américains se plaignaient de ne pouvoir prendre livraison de marchandises qu'ils avaient payées d'avance, Ryan leur répliqua brutalement : cela vous apprendra à ne pas faire de commerce avec les Russes et leurs alliés.

Quelques mois plus tard on apprit ce qui s'était réellement passé. Un courtier en fourrures vint expliquer devant la commission d'enquête sur le crime comment, pendant que le syndicat recevait des louanges pour sa vigilance patriotique, il reçut un coup de téléphone anonyme l'informant que, s'il voulait voir sa marchandise déchargée malgré l'embargo, il se présente à un endroit convenu. Le courtier s'y rendit. Là il entra en rapport avec un personnage qui se faisait appeler « Joe le gentleman ». Après discussion il obtint que ses fourrures soient débarquées moyennant une prime de 70.000 dollars en plus du coût normal de la manutention. Il dut même payer 4.000 dollars supplémentaires parce que ses fourrures furent déchargées la nuit. Mais il obtint livraison de sa marchandise.

LA CITE SANS VOILE

Les revendications de salaires semblent quelque peu futiles aux éléments sains parmi les dockers de New York, tant que d'autres questions bien plus vitales n'auront pas reçu de réponse. Nous avons vu, chiffre que confirment les statistiques pour 1952, que 20.000 dockers, sur 41.000 enregistrés par la caisse des congés payés, n'ont pas droit aux vacances parce qu'ils travaillent moins de 700 heures par an. Cela signifie que la moitié des dockers ne peuvent pas vivre de leur seul travail. Tant que l'embauche sera libre et que le syndicat ne limitera pas le nombre de ses membres cette situation se perpétuera. Mais New York n'est pas l'Amérique et dans d'autres ports les dockers depuis déjà longtemps ont su s'organiser sur des bases plus solides.

C'est ainsi qu'en 1934 les dockers de la côte pacifique ont mis sur pied un système d'embauche, qui ressemble beaucoup à ce qui existe au Havre, permettant de répartir le travail d'une façon plus équitable entre les professionnels dont le nombre a été limité. A San Francisco, par exemple, 12 % seulement des dockers ont travaillé moins de 800 heures pendant l'année 1950, tandis qu'à New York 59 % d'entre eux étaient dans cette situation. Pendant cette même année, 49 % des dockers de San Francisco gagnèrent plus de 4.000 dollars tandis que 4 % seulement de ceux de New York atteignirent le même revenu. Le syndicat C.I.O. des dockers de la côte pacifique obtint également pour ses membres de meilleures conditions de travail telles qu'une plus grande sécurité, grâce à la limitation à une tonne de la charge permise par élinguée, tandis qu'il n'y a pratiquement pas de limite à New York. A San Francisco le tarif « heures supplémentaires » est payé après 6 heures de travail au lieu de 8 à New York. Les dockers de la côte ouest obtinrent une retraite bien avant ceux de New York.

Nulle part mieux qu'à New York n'apparaît la dualité d'intérêts entre les politiciens du syndicalisme du type Ryan, qui trafiquent avec les employeurs et les autres pouvoirs, et les simples

syndiqués. Avec une direction plus honnête les dockers de New York auraient pu, depuis longtemps, obtenir des conditions de travail plus décentes et une sécurité de l'emploi qui leur manque cruellement. Mais les « racketeers » ne peuvent exercer leur pouvoir que parce qu'une coalition d'intérêts divers les maintient en place.

Pendant des lézards commencent à apparaître dans l'empire de Ryan. Plusieurs de ses acolytes ont été condamnés à la suite des révélations faites au début de 1953 devant la commission d'enquête sur le crime. De plus l'A.F.L. a commencé à s'émouvoir de la mauvaise réclame que le syndicat des dockers faisait au syndicalisme américain qui dans son ensemble a une tout autre santé et une tout autre honnêteté. L'A.F.L. a mis Ryan en demeure d'épurer son syndicat, d'en finir avec le système archaïque de l'embauche libre et de révoquer tous les responsables anciens condamnés de droit commun.

Quoi qu'il en soit, ce qui se passe sur les quais de New York a une profonde signification politique. A ce propos, il vaut la peine de remarquer que la campagne de dénonciation des crimes des bas-fonds de New York et de la corruption du syndicat des dockers s'est développée parallèlement à la campagne électorale du général Eisenhower. Thomas Dewey, le gouverneur de l'Etat de New York, que la presse a souvent présenté comme l'organisateur de la victoire du général aux élections présidentielles, est à l'origine des investigations souvent sensationnelles sur les dessous du trafic portuaire qui ont fourni pendant tant de mois des titres sensationnels à tous les journaux du pays. Qui sait si la victoire des républicains dans l'Etat de New York si longtemps démocrate n'a pas été préparée et facilitée par la dénonciation des « rackets » où dockers et politiciens démocrates se trouvaient souvent associés ?

Et maintenant quel sera le prochain épisode ? Joe Curran, président du Syndicat national des Marins (C.I.O.), présentait dernièrement une suggestion : « Les politiciens qui ont monté ces enquêtes spectaculaires sur le crime à New York, écrivait-il, dans les C.I.O. News du 2 février 1953, se préoccupent bien peu de ce qui peut arriver aux gangsters et aux racketeers. Derrière toutes ces investigations se dissimule l'intention des réactionnaires de détruire l'efficacité du mouvement ouvrier organisé et d'empêcher, par-dessus tout, que l'unité se fasse entre l'A.F.L. et le C.I.O. » C'est là une hypothèse qu'on ne saurait écarter sans y réfléchir à deux fois.

Pierre AUBERY.

POST-SCRIPTUM

Les circonstances et l'abondance d'articles qui ne pouvaient attendre ont retardé la publication de l'étude de P. Aubery. Celui-ci nous a, depuis, adressé la lettre suivante :

17 juin 1953.

Vous me demandez des nouvelles de Joe Ryan. Merci, il se porte bien. A voir ses dernières photos je crois même qu'il a encore grossi. Pourtant depuis le début de l'année les ennuis ne lui ont pas manqué. Vous avez remarqué que la commission d'enquête sur le crime à New York s'était étonnée de sa curieuse conception de la comptabilité syndicale. Ryan avait avoué innocemment qu'il avait toujours été incapable de maintenir une cloison étanche entre son budget personnel et celui de sa fédération. La justice américaine a eu le mauvais esprit de considérer qu'une telle incapacité constituait un délit et elle l'a inculpé de malversation.

Le comité directeur de la Fédération des Dockers de la côte atlantique s'est réuni à Baltimore en mai dernier. Il a voté la mort du « shape-up », ce système d'embauche qui met tout le pouvoir aux mains des chefs de manutention plus ou moins corrompus. Il a décidé également que tous les responsables syndicaux ayant un casier judiciaire devraient être démis de leurs fonctions. Enfin il a émis le vœu que les responsables syndicaux soient à l'avenir désignés en suivant une procédure démocratique. Mais quelques jours auparavant, à New York, les partisans de Ryan avaient conduit une sorte de référendum parmi les dockers. Il s'agissait de se prononcer sur le système d'embauche. Sur 41.000 dockers inscrits à ce jour, 11.000 seulement prirent part au vote. Une forte majorité de 7.020 se prononça pour le maintien du statu quo, contre 3.920 partisans du changement. Les employeurs se sont également prononcés contre l'organisation de l'embauche, l'immatriculation des dockers et la création d'un bureau de la main-d'œuvre qui distribuerait les journées de travail offertes par roulement. Ils affirment qu'une telle organisation, qui fonctionne pourtant parfaitement à San Francisco et au Havre, grèverait considérablement le coût de la manutention.

Mais l'heure de la décision approche. Les législateurs de l'Etat de New York et de celui de New Jersey vont sans doute interdire le « shape-up » dans le courant de ce mois-ci. Déjà em-

ployeurs et représentants du syndicat des dockers se sont réunis pour essayer de trouver un nouveau système d'organisation de l'embauche. Le gouverneur Dewey a proposé que soit créé une bureau d'embauche des dockers sous le contrôle de l'administration de l'Etat de New York. A l'annonce de cette nouvelle, malgré les faibles protestations de Ryan, les dockers de New-York se sont mis en grève pour 24 heures le 6 juin.

Au moment où je vous écris, l'enquête ordonnée par le gouvernement fédéral se poursuit derrière, à huis clos. Il semble que cette fois une complète réorganisation des services de manutention du port de New York soit en vue.

Ryan a de la chance que l'A.F. of L. et le C.I.O. viennent de signer un accord par lequel ils s'engagent à ne pas chercher à se faire concurrence. Car le moment aurait été particulièrement favorable pour lancer un syndicat « propre » des dockers affilié au C.I.O., comme l'est déjà le syndicat des marins. — P. A.

Ajoutons enfin qu'aux dernières nouvelles le comité exécutif de l'A.F.L., jugeant que les promesses faites par Ryan de nettoyer sa propre maison n'ont pas été tenues, a décidé de proposer au prochain congrès de l'A.F.L., à Saint-Louis, en septembre, de retirer à la Fédération des Dockers la reconnaissance de son affiliation à la grande centrale des U.S.A. Nous demanderons à P. Aubery de tenir les lecteurs de la R.P. au courant de la suite de cette histoire. Car il y aura certainement une suite ou tout au moins une conclusion.

PETITES NOTES

Après le Congrès de la C.G.T.

Congrès ou kermesse ? C'est la question que se posent nombre de militants de la C.G.T.

Dans l'Imprimerie Française de juillet-août, M. A. Bernard ne trouve pas que ce congrès fut grandiose ; il dit qu'il ne fut même pas une démonstration de force, au contraire ; il ne croit pas non plus qu'il montra un esprit d'unité invincible.

Les dirigeants de la C.G.T. s'attachèrent surtout à intéresser ou à amuser, pendant une longue semaine, une foule de jeunes, de femmes, de camarades coloniaux n'ayant « pas toujours une grande expérience du mouvement syndical ». Débattre les problèmes qui se posent à la C.G.T., pas question.

D'après Bernard « la plupart des chevronnés, des vieux militants des Fédérations promenaient presque en permanence leur ennui et leur nostalgie des anciens congrès, du côté du bar ».

Les thèmes importants de discussion ne manquaient pas cependant. A commencer par la chute des effectifs confédéraux de 4.000.000 à 800.000 membres. Oui, 800.000 comme l'a écrit un journal bien renseigné. Mais peut-être voulait-on davantage masquer cette dégringolade qu'en analyser les causes ?

Qu'a-t-on fait de Saillant ?

On n'a pas assez remarqué que, depuis plusieurs mois, on n'entend plus parler de Louis Saillant, président de la Fédération Syndicale Mondiale. Pas un mot de lui dans la presse stalinienne. Pas davantage d'information sur un empêchement avouable.

Même au Congrès de la C.G.T., tenu il y a trois mois où cependant un rapport sur la F.S.M. fut débattu, pas une seule fois le nom de Saillant n'a été prononcé. Le rapporteur, Lechat, a bien cité quelques comparses, rappelé un discours de Kuznetsov et vanté « Joseph Vissarianovitch Staline... celui qui a fait le plus pour le bien-être des travailleurs du monde entier », mais n'a pas plus parlé du président de la F.S.M. que s'il n'avait jamais existé.

Aussi il est permis de demander : « Qu'a-t-on fait de Louis Saillant ? »

Et s'il est aussi absent au prochain congrès de la F.S.M. qu'il le fut à celui de la C.G.T., se trouvera-t-il quelqu'un pour demander ce qu'il est devenu ?

Instituteurs communistes au rapport

Les 3, 4 et 5 septembre doivent se tenir des journées nationales d'études réservées aux instituteurs communistes. Suivant Billoux, la participation des instituteurs aux journées des intellectuels communistes de mars dernier aurait été trop restreinte.

Un large programme est prévu, portant sur cinq points :

- 1) le front unique, en particulier avec les instituteurs socialistes ;
- 2) la liaison des instituteurs avec la population laborieuse des villes et des campagnes ;
- 3) les instituteurs et l'Etat bourgeois ;
- 4) l'essor de l'école en Russie ;
- 5) l'action pédagogique.

Ce dernier point est ainsi précisé : la lutte de parti, contre la social-démocratie, l'anarchisme, le populisme, etc. Les enseignements de la pédagogie soviétique. La participation militante des éducateurs communistes aux mouvements pédagogiques de masse.

Drôle de conception de l'action pédagogique !

Nos camarades instituteurs ne feraient pas mal de glisser dans la serviette de leurs collègues communistes se rendant à ces journées d'études la brochure de Franc sur l'Ecole russe.

Définition du syndicaliste

Lucien Gachon parlant de l'écrivain du peuple dans *Après l'boulot* (n° 3) est amené à écrire :

« Qu'est-ce qu'un écrivain ouvrier qui ne serait plus ouvrier ? Dégénéré en bureaucrate, en politicien, ou encore en syndicaliste de métier ? Syndicaliste de métier, d'habitude, à l'ancienneté et à la roulardise ! »

Beaucoup de syndicalistes ne sont pas conformes à cette définition et gardent l'esprit ouvrier. Mais hélas ! ils ne se montrent guère ; on ne les voit pas, on ne voit que les autres. Quand donc se décideront-ils à parler et à agir de manière à ne pas laisser confondre le syndicalisme avec sa caricature politicienne et bureaucratique ?

DEUX MOIS D'ÉVÉNEMENTS GRAVES

Depuis la parution du dernier numéro de la « R. P. » des événements d'une grande importance se sont succédé à une allure record.

L'échec des prétoriens

Le premier dans l'ordre chronologique fut le moins important : ce fut la chute de Béria.

Celle-ci mit le point final à la tentative du Guépéou de s'emparer du pouvoir, tentative dont nous avons signalé les prodromes dès novembre dernier, c'est-à-dire avant la mort de Staline.

Le Guépéou, garde prétorienne du nouveau régime czariste, s'est comporté exactement comme les prétoriens de toutes les époques précédentes et a connu le même sort.

En effet, ce fut toujours et presque exclusivement aux moments où la succession du souverain allait s'ouvrir ou venait de s'ouvrir que prétoriens de l'ancienne Rome, janissaires de l'empire ottoman, strelitz de l'ancien empire russe cherchèrent à monnayer le fait qu'ils étaient indispensables au régime pour exercer eux-mêmes directement le pouvoir ; mais toujours cette tentative échoua. Après une brève période où ils sont les maîtres, les prétoriens doivent passer la main à d'autres et reprendre leur place de simples auxiliaires de l'Etat.

Staline avait essayé d'écarter par avance cette intervention du Guépéou au jour de sa disparition en préparant l'élimination de Béria, mais sa mort, naturelle ou provoquée, étant survenue avant que ladite élimination fût chose faite, Béria put constituer à la mort du maître un triumvirat dont il était la figure la plus marquante ; cependant, guère quatre mois plus tard, il était précipité de la roche tarpéienne, et, avec lui, disparaissait toute possibilité pour le Guépéou de jouer, pour le moment, le rôle de maître de l'Etat.

A quoi est due cette impuissance politique, universelle, des prétoriens ?

Sans doute à ce que nous signalait le camarade dont la « R. P. » de juin publia l'interview : « L'arrivée au pouvoir du M.V.D. (Guépéou) n'est pas à envisager car la police est tellement haïe et méprisée par toute la population qu'il lui serait absolument impossible de se maintenir comme groupe dirigeant de l'Etat. »

Les prétoriens étant les hommes de main du régime sont ceux contre lesquels se concentre le plus directement la haine du régime.

Et c'est pourquoi, aussi, Béria, qui paraît avoir été un homme particulièrement intelligent, essaya dès le premier jour de se laver de l'opprobre qui s'attache aux hommes du Guépéou en se posant comme le champion de la « libéralisation » du régime.

Ce fut évidemment à lui que fut due l'amnistie par laquelle le triumvirat inaugura son règne, ce fut évidemment à lui que furent dues les déclarations retentissantes contre les excès commis par la police et l'engagement solennel de respecter désormais les règles juridiques protégeant la liberté et la sécurité des citoyens ; en outre, ainsi qu'il résulte de son acte d'accusation, il préconisa une certaine libéralisation des paysans à l'égard de la servitude des kolkhozes et il prit des mesures destinées à satisfaire les

aspirations à l'autonomie nationale des peuples non grands-russiens.

Mais tout cela en vain. L'échec de la « libéralisation » du régime chez le satellite allemand, dont la seule annonce avait été suivie de la révolte ouverte des travailleurs de l'Allemagne orientale, fournit l'occasion de déboulonner celui qui avait été sans doute le principal partisan de cette libéralisation. Dix jours après les événements de Berlin, Béria était en prison. L'éphémère règne du Guépéou s'achevait ; le Parti, les Techniciens et l'Armée restaient seuls en présence.

De ces trois éléments, c'est le dernier qui semble avoir le plus profité de l'événement, du fait que la force armée du Guépéou ne pouvait être renversée qu'avec l'appui d'une force armée supérieure, en l'espèce celle de l'armée.

Les correspondants de presse ont signalé que le jour de l'arrestation de Béria, tout Moscou était occupé par l'armée, qui avait remplacé partout les soldats du Guépéou, même aux postes de garde du siège du Guépéou.

Fait plus significatif encore : pour la première fois depuis 1917, on demanda à l'armée de jouer officiellement un rôle politique, en convoquant des réunions de hauts dignitaires de l'armée pour approuver publiquement et explicitement la destitution de Béria.

Mais cette place de premier plan, qui s'est ainsi trouvée donnée pour la première fois à l'armée dans les luttes intérieures du régime, implique aussi que l'armée va être en mesure de jouer un rôle de premier plan dans la politique générale de la Russie et, tout particulièrement, dans cette partie de la politique qui l'intéresse directement : la politique extérieure. Lorsqu'il s'agit de consolider un régime à l'intérieur, c'est la police qui se voit conférer une place dominante dans l'Etat ; c'est l'armée, au contraire, qui prend cette place lorsque la situation extérieure devient la première préoccupation de l'Etat. Qu'on ait cru devoir demander à Joukov son approbation pour l'arrestation de Béria signifie que la guerre s'est considérablement rapprochée.

L'Amérique n'a pu vaincre la Chine

Simultanément avec cette ascension de l'armée en Russie les hostilités prenaient fin en Corée.

La grande signification de cet événement est que, pour la première fois, d'un point de vue strictement militaire, l'Asie s'est révélée l'égale de l'Europe ; plus précisément, la Chine, le plus important Etat des hommes de race jaune, s'est avérée l'égale, militairement, des Etats-Unis, le plus important Etat des hommes de race blanche.

C'est là un fait considérable.

Il y a à peine quelques décades, une expédition blanche contre n'importe quel point du continent jaune (je dis « continent » afin d'exclure le Japon) n'était qu'une promenade militaire dont le résultat était connu d'avance ; aujourd'hui, l'Amérique a mobilisé toutes ses forces disponibles contre la Chine et la moitié de la Corée et, après trois ans de combat, n'est parvenue qu'à une partie nulle.

Qu'on veuille bien réfléchir à ce que cela signifie, non pas seulement pour un lointain avenir, mais pour les années qui viennent.

J'ai signalé avec insistance depuis quinze ans qu'il y a trois forces capables de faire l'unification du monde : l'Amérique, la Russie et l'Asie. Cependant, il m'a paru longtemps que l'Asie ne se révélerait comme un candidat sérieux à la domination du monde que dans des temps assez éloignés, au cours d'une deuxième phase, alors qu'une première partie se serait déjà jouée entre l'Amérique et la Russie. Les immenses ressources du continent asiatique en richesses naturelles et en hommes me paraissaient ne pouvoir être mobilisées que dans un assez grand nombre d'années ; l'épreuve de force qui vient d'avoir lieu entre la Chine et l'Amérique au bénéfice de la première conduit à la révision de cette opinion : l'Asie est appelée à jouer sa chance dès maintenant dans les luttes pour l'unification du monde.

L'Islam jeté dans les bras de la Russie

Or c'est à ce moment précis que, par la stupidité de la France et de l'Angleterre, et avec la complicité de l'Amérique, le monde arabe, seul allié que pouvait espérer l'Occident, est jeté, avec ses centaines de millions d'êtres, dans le camp de la Russie.

Pour complaire à ses racistes et rapaces coloniaux, le gouvernement français fait déposer le sultan du Maroc, coupable de réclamer l'égalité de ses concitoyens avec les Français, tandis que l'Angleterre fait renverser Mossadegh, coupable de vouloir faire exploiter les richesses pétrolières de son pays au profit de son peuple et non à celui des actionnaires britanniques de l'Anglo-Iranian.

L'Occident n'a qu'une justification à sa prétention d'être la civilisation à laquelle incombe la charge d'assurer l'unification du monde, c'est d'avoir jadis lutté pour assurer à ses ressortissants le plus haut degré de liberté et d'égalité entre les hommes qui ait été jusqu'ici atteint. Ce n'est donc qu'avec une politique tendant à apporter au monde entier cette liberté et cette égalité que l'Occident peut vaincre ses ennemis. Pour cela, il lui faut avant tout rejeter, totalement et immédiatement, le colonialisme ; il lui faut rompre délibérément avec cette politique qui consiste à proclamer la liberté et l'égalité chez soi, et à apporter la sujétion chez les autres, politique qui a pu assurer à l'Europe des profits plus ou moins sordides, lorsque sa supériorité mondiale était telle qu'elle n'avait rien à craindre d'autrui, mais qui, aujourd'hui où elle a à lutter pour son existence même, est un véritable suicide.

Mossadegh était, en Iran, le champion des idées européennes ; le sultan ben Youssef était, au Maroc, le champion des idées européennes. Car tous deux ne faisaient que réclamer pour leurs peuples ce que les peuples d'Occident se sont assurés, après de longues luttes, pour eux-mêmes. Ils réclamaient l'indépendance nationale qui fut l'un des deux grands principes pour lesquels se battirent durant cent cinquante ans presque tous les peuples d'Occident, aussi bien les deux Amériques que la Grèce, la Pologne que l'Italie, l'Allemagne que la Hongrie, les Tchèques que les Irlandais.

Et ils réclamaient aussi l'application du second grand principe occidental : la démocratie, le gouvernement du peuple par le peuple, pour lequel la France, notamment, a fait un siècle de

révolutions. Mossadegh luttant contre l'Eglise (Kashani) et contre le pouvoir royal, le sultan réclamant des institutions représentatives au lieu et place des diktats du résident général étaient rigoureusement l'un et l'autre dans la ligne européenne.

En faisant agir le Glaoui, ce type même du féodal-larbin, contre le sultan, en ne cessant d'encourager le shah, depuis le premier jour de la nationalisation des pétroles iraniens, à faire un coup d'Etat militaire contre Mossadegh, la France et l'Angleterre ont pris parti contre l'Occident ; elles ont par là coupé le monde arabe de l'Occident.

En encourageant l'occidentalisation du monde arabe, en y aidant, elles incorporaient le monde arabe à la défense occidentale, elles s'en faisaient un allié à la fois sûr et puissant. Mais dans leur fringale sénile de domination elles veulent, par la violence et le mensonge, maintenir les Arabes à l'état de sujets. Le résultat est qu'elles ne parviendront qu'à s'en faire des ennemis, des ennemis mortels, prêts à s'allier avec n'importe qui, « avec le diable », comme disait Ho Chi-minh, pourvu que ce soit l'ennemi de leurs ennemis. Si cette politique insensée ne subit pas dans le plus proche avenir un renversement total, tout le monde arabe, demain, sera avec Malenkov.

Ce qui, évidemment ! permettra de faire croire aux idiots, comme on le fait pour l'Indochine, qu'en combattant les peuples d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, on se bat contre le « communisme » !

Bourguiba et le Destour, Messali et son Parti Populaire, le sultan et l'Istiqlal, Mossadegh et son Front Populaire, c'étaient la chance de l'Occident. L'Occident a tourné délibérément le dos à sa chance. Malheur à l'Occident !

La France et l'Angleterre, ces deux vieilles forteresses du colonialisme sont évidemment les premières responsables de la catastrophe. Mais il y en a aussi une autre : l'Amérique.

Si celle-ci avait persisté dans sa politique première, l'irréparable ne se serait point produit. Si M. Dulles avait fait savoir à ses mendigots de Paris, comme sans doute Dean Acheson le fit, il y a deux ans, lors du coup manqué de Juin, qu'il ne tolérerait point la déposition du sultan, celui-ci serait encore à Rabat ; si M. Dulles n'avait pas cessé l'aide financière accordée à l'Iran par l'administration Truman, et ne l'avait point fait savoir au monde en publiant la lettre par laquelle il notifiait au gouvernement iranien sa décision, le shah n'aurait pas tenté son coup d'Etat.

Mais, depuis l'arrivée d'Eisenhower à la présidence, la politique américaine est frappée d'aveuglement. Obnubilée par ses convoitises sur la Chine, elle est prête à tout sacrifier dans l'espoir, de plus en plus vain d'ailleurs, de s'assurer l'appui « diplomatique » de l'Angleterre et de la France pour sa politique asiatique, et surtout de maintenir la France en Indochine. Elle a donc donné le feu vert à ces deux pays pour leur politique colonialiste, et ceux-ci immédiatement se sont précipités. L'Amérique pouvait tout empêcher ; elle a tout autorisé ; c'est donc elle, en dernière analyse, la grande responsable.

Responsable du destin de l'Occident, elle sera responsable de ses défaites.

L'Europe accumule les barils de dynamite en Afrique et dans le Proche-Orient avec la permission de l'Amérique ; l'explosion se produira au jour où l'Occident se trouvera en péril de mort.

Pour l'instant quelles vont être les suites probables de ces deux coups d'Etat ?

Au Maroc, l'ordre règne. L'ordre des baïonnettes. Comme tout ordre de ce genre, il régnera sans doute quelque temps. Les Marocains ne sont pas fous. Ils n'ont pas oublié la récente tuerie de Casablanca. Ils n'ont certainement point l'intention de retomber dans les pièges tendus par les Boniface. Ils n'ont point d'armes. Ils savent qu'on ne se bat pas contre les tanks ni même contre les mitraillettes, avec ces terribles armes que nos impayables ministres nous ont appris avoir été découvertes dans les quartiers arabes de Casa, à la veille de la déposition du sultan : des épingles à brochettes transformées en poignards !

Donc, pas de soulèvements à craindre...

Mais le rapide Maroc-Algérie a déraillé après un déboulonnage de rails.

Et ceci est de nature à nous faire pressentir ce qui peut advenir. Lorsqu'un peuple veut sa liberté, qu'il la veut absolument, mais que la terreur d'Etat le contraint à se taire, il oppose à cette terreur une autre terreur, celle des attentats individuels. Le terrorisme fut déjà l'arme favorite de l'Islam contre l'Europe, au temps des Croisades. Ce fut également l'arme des Russes contre les Romanov. Au moment même où nous sommes, elle est l'arme des Tunisiens. Il est donc probable que, faute de mieux, les Marocains, eux aussi, y recourront... en attendant.

En Iran, la situation est plus complexe. Les lampions allumés par la Cité de Londres à l'annonce du coup d'Etat sont, paraît-il, déjà éteints. Cela se comprend !

Il n'est pas du tout certain, en effet, que le nouveau gouvernement soit le gouvernement de l'Anglo-Iranian ; peut-être même adoptera-t-il une position encore plus vigoureusement nationale que celle de Mossadegh. Le shah a fait son coup grâce uniquement à l'armée, qui lui était restée étroitement fidèle malgré les quelques changements que Mossadegh avait pu opérer dans le haut commandement après qu'il eut obtenu le ministère de la guerre, mais il est bien difficile, dans un pays qui est en pleine situation révolutionnaire comme l'Iran, de gouverner uniquement avec l'armée, contre un peuple, en majorité hostile.

Or le seul moyen que le shah a de se rallier le peuple, c'est de se rallier lui-même à la politique que Mossadegh incarnait : la résistance à l'Angleterre. La conduite du jeune roi du Cambodge peut être un exemple pour le jeune shah de Perse. On se rappelle que le roi du Cambodge a dissous son Parlement l'an dernier parce que les éléments nationalistes y avaient la majorité ; et la France alors illumina. Mais quelques mois plus tard, ce même roi abandonnait sa capitale, allait se réfugier à l'extrémité du pays, là où les Français n'avaient pas de troupes, y rassemblait ses soldats, en recrutait de nouveaux, et envoyait un véritable ultimatum à la France par lequel il exigeait pour son pays une indépendance complète et immédiate, s'affirmant ainsi aussi nationaliste, si ce n'est plus, que ceux qu'il avait précédemment renvoyés, la volonté d'indépendance du peuple cambodgien étant telle que c'était là pour lui le seul moyen de conserver son trône. Il se peut qu'une politique analogue soit suivie par le shah ; il se peut que le besoin de se gagner une popularité que Mossadegh n'avait qu'à conserver l'empêche même de faire des concessions auxquelles son prédécesseur aurait pu consentir.

A cet égard voici trois faits que la presse

vient de relater au moment où j'écris et qui ne sont pas sans valeur : le nouveau premier ministre, le général qui a organisé le coup d'Etat, était favorable, comme le père du shah actuel, à la neutralité de l'Iran pendant la guerre mondiale et fut, de ce fait, envoyé en exil par les Anglais ; ledit ministre a déclaré que les bateaux japonais et italiens qui se trouvaient dans le port d'Abadan pourraient charger du pétrole aux conditions du contrat établi par l'ancien gouvernement avec les compagnies japonaises et italiennes et que ce contrat serait respecté jusqu'à son expiration ; enfin, le même ministre a également déclaré que les négociations entreprises par Mossadegh avec les Russes, lorsque les Américains lui eurent notifié qu'ils le lâchaient, seraient poursuivies.

Avouez que comme mesures préliminaires à un rapprochement avec l'Angleterre et l'Occident, il y a mieux !

Cependant, il se peut qu'il ne s'agisse là que de moyens de chantage destinés à obtenir la plus grande aide financière possible de l'Amérique. Dans ce cas, si, finalement, le shah devait remettre son pays sous la suzeraineté britannique, il faudrait alors sans doute s'attendre à une violente réaction russe. La Russie peut, en effet, à la rigueur s'arranger d'un Iran indépendant, d'un Iran à la Mossadegh, d'autant plus qu'il lui serait bien difficile de se refuser publiquement à s'en arranger, mais si l'Iran redevient un protectorat britannique ou se transforme en protectorat américain, cela serait pour elle à la fois une perte de prestige telle qu'elle ne pourrait l'admettre et un prétexte excellent, tout à fait justifiable, pour réintervenir en ce pays qui la borde directement, et qui recèle sans doute, dans cette bordure même, de puissants gîtes de pétrole encore inexplorés.

Sous les Romanov, peu avant 14, la Russie et l'Angleterre s'étaient partagé l'Iran sous le couvert euphémistique d'un partage de « zones d'influence », l'Angleterre prenant le sud, et la Russie le nord. Si l'Angleterre, ou une autre puissance occidentale, « influençait » dorénavant tout l'Iran, ce serait pour l'expansionnisme russe un recul par rapport à l'époque des anciens czars, ce qui, pour les maîtres du Kremlin, est quelque chose d'absolument intolérable. Un Iran inféodé à l'Occident peut être l'occasion de l'étincelle qui mettra le feu aux poudres.

N'oublions pas qu'un traité conclu entre l'Iran et la Russie en 1921 donne à cette dernière le droit de faire entrer ses troupes en Iran si ce pays devient « une base d'attaques contre la Russie ». « Base d'attaques » est un terme suffisamment vague pour permettre d'intervenir « légalement », dès qu'on le désire.

Rappel à la réalité : la bombe russe

Si la France et sa complice américaine se sont laissés aller, le mois dernier, à heurter de front le monde arabe au Maroc, c'est que la France, et même l'Amérique quoiqu'elle s'en défende, avaient pris plus ou moins pour argent comptant les quelques bonnes paroles et les quelques gestes symboliques que les nouveaux dirigeants de Moscou avaient cru utile de dire ou de faire au lendemain de la mort de Staline.

Elles les avaient interprétés comme des signes de faiblesse. « Si la Russie jette du lest, si, pour la première fois, elle amorce une politique réellement pacifiste, c'est qu'elle n'en peut plus », pensait-on. « Alors, nous pouvons y aller ! »

Et ce fut la ruée contre les Arabes, en atten-

dant que ce soit la ruée contre le prolétariat. Car la crainte de la Russie est pour la bourgeoisie occidentale le commencement de la sagesse. Le jour où il n'y aurait plus la frousse du Russe, quelle vague de réaction bourgeoise déferlerait sur le monde !

Mais, par une coïncidence curieuse, le jour même où Mossadegh était renversé, la première bombe russe à hydrogène explosait, et le jour où ben Youssef était déposé était celui où la Pravda annonçait l'explosion.

La crainte salutaire de la Russie renaissait donc. Ce succès de la technique russe rappelait opportunément aux Occidentaux que la Russie ne cessait de donner tous ses soins à la constitution d'un arsenal atomique qui réduisait chaque jour d'un peu plus le retard qu'elle avait en cette matière sur l'Amérique, et que la nécessité de porter cet arsenal à un niveau convenable avant de risquer la grande explication était une raison beaucoup plus plausible de sa nouvelle attitude que son prétendu affaiblissement.

Londres a essayé de contre-balancer l'effet psychologique de l'annonce russe en faisant savoir aussitôt que l'Angleterre possédait une merveilleuse fusée « hypersonique », et la presse aux ordres donna à cette nouvelle toute la publicité désirable.

En fait, il n'y a rien dans cet engin de bien nouveau. Les projectiles qui « cherchent » et attaquent d'eux-mêmes leurs objectifs grâce à un dispositif électronique sont déjà vieux, ils datent de la fin de la dernière guerre. La seule nouveauté est que cette fusée atteint une grande vitesse, dépassant celle du son, mais cela signifie seulement qu'au point de vue vitesse le progrès des fusées a marché de pair avec celui des avions. L'arme défensive a crû dans la même mesure que l'arme offensive, la « cuirasse » autant que la « torpille », mais rien ne permet d'affirmer que de ce fait l'attaque atomique aujourd'hui n'est plus possible.

Cependant, s'il n'y a point d'arme magique contre l'avion porteur de bombes A ou H, il est certain qu'une combinaison suffisante d'avions de chasse et de fusées lancées du sol ou lancées d'avions peut intercepter, sinon tous, au moins la plupart des bombardiers attaquants et limiter ainsi les dégâts.

Mais pour être tant soit peu efficace, une telle protection doit être massive. Le territoire à protéger doit être entouré d'une ou de plusieurs ceintures de protection absolument continues, ce qui est une œuvre gigantesque dès qu'il s'agit d'un territoire tant soit peu étendu.

Or l'issue de la prochaine guerre dépendra vraisemblablement de la réponse que l'événement donnera à cette unique question : une attaque russe par surprise contre le territoire des Etats-Unis détruira-t-elle, ou non, le potentiel d'armement, et tout particulièrement le potentiel atomique, des Etats-Unis ?

Si oui, si, au premier jour de la guerre, sans doute avant toute déclaration de guerre, dans « un ciel sans nuages », un bombardement atomique massif met hors de jeu les stocks atomiques de l'Amérique, ses grandes bases d'aviation et l'essentiel de ses usines de guerre, on ne voit pas comment les Etats-Unis pourraient efficacement riposter, ni comment ils pourraient reprendre l'avantage ; la sécurité totale ou quasi totale de cet arsenal de l'Occident que sont les Etats-Unis est la condition nécessaire pour que l'Occident ne soit pas englouti par la marée russe.

Aussi, si j'avais quelque avis à donner au

Conseil de sécurité de Washington, ce serait de tout subordonner à la réalisation de cette tâche dont tout le reste dépend : construire une défense aérienne à 100 % du continent Nord-Américain. Au lieu de dépenser des millions de dollars à la constitution d'une armée européenne, qui ne sera que peu de chose si l'Allemagne y participe, et rigoureusement rien si l'Allemagne en est absente, consacrez donc, Messieurs les Américains, tout ce dont vous pouvez disposer en dollars, en matières premières et en main-d'œuvre, à votre propre défense ; faites en sorte qu'aucune bombe A ou H ne puisse vous atteindre, ou, tout au moins, qu'il ne puisse y en avoir que très peu. C'est seulement ainsi que vous assurerez, non seulement votre propre salut, mais le nôtre.

Le nouveau 36

A tous ces événements internationaux de première importance, il faut, pour achever notre revue de ces deux derniers mois, relever l'événement qui s'est produit sur le front intérieur et qui n'est guère moins important : le nouveau 36 français.

Sur le déroulement des différentes grèves, je me contenterai, pour ma part, de signaler seulement les traits qui m'ont paru les plus frappants pour un observateur extérieur.

D'abord, c'est l'ampleur et la durée du mouvement. Pour la première fois, services postaux et chemins de fer ont été arrêtés par toute la France durant presque trois semaines par une grève à laquelle participait la presque totalité du personnel. Jamais, je le répète, un tel fait ne s'était produit. Même en 1910, même en 1920, l'ordre de grève des chemins de fer ne parvint à faire cesser le travail qu'à une minorité de cheminots ; seuls un certain nombre de trains durent être supprimés et cela pendant seulement quelques jours ; la grève des postiers de 1909 ne fut, elle aussi, qu'une grève de minorité.

C'est donc pour la première fois qu'en France un mouvement touchant les services publics se présente avec un tel caractère de généralité et de durée.

Sa seconde caractéristique, mais qui en est une à laquelle, en France, nous sommes très habitués, fut sa spontanéité. Certes, il y eut des mots d'ordre syndicaux, mais si rapidement qu'ils étaient lancés, ils suivaient plutôt qu'ils ne précédaient la grève. Ce fut tout au plus comme des coups de soufflet sur un foyer déjà rassemblé de charbons ardents.

C'est par ce trait que le mouvement de 53 se rattache le plus directement à celui de 36.

En 36, ce fut, si je ne me trompe, au Havre, en tout cas dans une ville de Normandie, que, dans une période où l'on ne notait aucune effervescence particulière, une petite grève procéda par le moyen de l'occupation de l'usine. Alors, avec une rapidité fulgurante, sans aucun mot d'ordre, ni des organisations syndicales ni des partis, et sans aucune intervention, notamment, du parti communiste qui pendant longtemps bouda le mouvement, l'exemple des ouvriers normands fut partout suivi ; en quelques semaines, toutes les usines de France étaient occupées.

Cette fois-ci, il en fut à peu près de même. Alors que la Fédération postale F.O. s'était livrée au jeu innocent et sans portée, qui est de mode depuis la libération, de décréter une grève limitée à 48 heures, ses adhérents de Bordeaux — ceux-là mêmes qui, au temps où les

staliens étaient au pouvoir, avaient osé les premiers lancer une grève contrairement à la volonté des communistes dont le mot d'ordre était « Produire d'abord ! » — proclamèrent la grève illimitée. Et tous les services publics suivirent.

Devant cette unanimité de fond, toutes les centrales syndicales et leurs fédérations, de quelque étiquette dont elles se parent et à quelque obédience qu'elles appartiennent, se trouvèrent obligatoirement d'accord pour lancer, à quelques heures d'intervalle, le même mot d'ordre de grève.

Il est à remarquer que cette pluralité des Centrales n'eut point de mauvais effet ; au contraire ! Malgré les petites manœuvres et les crocs-en-jambe que les différentes confédérations essayèrent sans doute de faire à l'occasion, le fait qu'elles étaient toutes pour la grève donna l'impression à chacun qu'il s'agissait bien, cette fois, d'un mouvement ouvrier, lancé vraiment dans l'intérêt ouvrier, et non pour la satisfaction d'intérêts particuliers, politiques ou autres. Puisque le socialiste, le chrétien, le coco étaient d'accord pour faire grève, les sans-parti et sans-syndicat en déduisirent logiquement que ce n'était ni pour les intérêts des uns ni pour les intérêts des autres qu'on lui demandait d'arrêter le travail, mais pour le seul intérêt que tous avaient en commun, l'intérêt ouvrier, donc également le sien propre. La décision d'une Centrale unifiée et unique, dominée nécessairement par une tendance, n'aurait pas entraîné aussi nécessairement une telle conclusion.

Un autre trait frappant de ces grèves fut l'organisation des services dits de « sécurité ». Ce ne fut pas encore la « grève gestionnaire », celle qui consisterait à assurer le fonctionnement de tous les services sous la direction des grévistes et au profit du public, mais c'est un pas dans cette voie.

Tout ce qui demeura en fonctionnement dans les services publics fonctionna par les soins et sous le contrôle des comités de grève. Dans la ville de province où j'habite, les grévistes de

la voirie ayant décidé, au bout de quelques jours, d'assurer l'enlèvement des ordures en certains points critiques tels que les marchés et les hôpitaux, et de les enlever également dans un quartier par jour, les bennes assurant ce service circulaient avec des écriteaux sur lesquels se détachaient en grosses lettres : Comité de grève. Service de sécurité et d'hygiène. De même, une véritable censure des communications, si l'on peut dire, fut établie et exercée par les postiers grévistes, puisque c'étaient leurs services de sécurité qui décidaient si le cas présenté était assez grave pour pouvoir donner lieu à une communication téléphonique ou télégraphique. Inutile de dire que ceci eut naturellement pour conséquence que les liaisons téléphoniques entre les centres syndicaux de Paris et les syndicats de province furent constamment assurées.

Enfin, dernier résultat, et non le moindre, l'arme que la bourgeoisie s'était donnée au temps du Front populaire pour supprimer le droit de grève sans le dire : la réquisition des grévistes, n'est plus qu'un sabre de bois. Alors que jusqu'ici la plupart des grévistes « réquisitionnés » se croyaient tenus de reprendre le travail, alors qu'au 30 novembre 38 notamment la grève générale fut brisée par la réquisition des cheminots, cette fois-ci, la réquisition, bien que faite sur la plus vaste échelle, s'avéra totalement inopérante. Infime fut le nombre des requis qui obéirent à l'ordre.

Cette tentative de ramener la classe ouvrière aux beaux temps de l'empire, alors que la grève était illégale les grévistes étaient passibles d'une peine de six jours à trois mois de prison, a bel et bien maintenant échoué. Il est peu probable qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ose encore s'aventurer à appliquer une loi à laquelle, au vu et au su de tout le monde, des centaines de milliers de citoyens ont fait le pied de nez : ce serait vraiment trop dangereux pour le maintien du respect dû à la majesté des Lois...

R. LOUZON.

ENTRE NOUS

LES VACANCES DE LA « R. P. » (suite)

Comme convenu, la « R. P. » retrouve ses lecteurs les premiers jours de septembre.

Avec un petit retard, peut-être : l'imprimerie n'a rouvert ses portes que le 31 août.

Un mois de vacances passablement troublé n'est-ce pas ! Mais il n'y a aucune raison pour que la « R. P. » en souffre ; au contraire.

Avant de partir, un camarade avait envoyé sa souscription, en ajoutant : « pour les vacances de la « R. P. ». C'était une bien bonne idée. Parce que, après des rentrées normales et même encourageantes en juillet, il y a eu complet tarissement en août. C'était encore normal, pendant la grève des P.T.T. Ça ne le serait plus après.

D'autant moins que les talons de chèques, en juillet, foisonnaient de remarques encourageantes et fraternelles. Nous en publions quelques-unes.

Les amis de la « R. P. » savent donc ce qui leur reste à faire. Après avoir observé attentivement, comme toujours, la bande d'envoi, ils renouvellent aussitôt s'ils sont en fin d'abonnement. Ils pensent aussi que la rentrée d'octobre exige toujours une plus grande activité et ils pensent à la souscription.

Ils se tiennent prêts, enfin, à tout nouvel effort de prospection de nouveaux abonnés, sujet sur lequel nous reviendrons plus en détail le mois prochain.

Il y a, dans ce pays et ailleurs et dans les divers domaines de la vie sociale, assez de sujets d'inquié-

tude, d'amertume ou de révolte, pour que chacun ait à cœur d'aider la « R. P. » à poursuivre sa tâche plus nécessaire que jamais.

Et voici quelques remarques... agrémentant les talons de quelques chèques reçus en juillet :

Mader (Oise). — « Réabonnement d'un père flémard ».

(Pas tellement, cher Mader, puisque tu réponds à une lettre de rappel. Mais que dire de ceux qui ne le font pas ?)

Nédelec (Seine-Inférieure). — « Si, en raison de quelques désaccords, je ne me hâtais pas de me réabonner à la « R. P. », c'est que je douterais de la liberté et de sa vertu. Je n'ai pas le temps, immédiatement, de vous écrire, mais bravo tout de même. »

Perrier (Lyon). — « Avec mon accord total. »

Chabot (Var). — « La « R. P. » me plaît énormément mais j'aimerais qu'elle fasse écho au « pacifisme intégral ».

Lyon (Nièvre). — « Voici mon réabonnement, mais avec un peu d'hésitation. Il faudrait une longue lettre pour expliquer ce que je pense de la « R. P. ».

(Longue ou pas, écris-là !)

Dr. Lefèvre (Puy-de-Dôme). — « Réabonnement quand même, quoique bien rarement d'accord avec vous. »

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes »
232, rue de Charenton, Paris-12^e

LES FAITS DU MOIS

MARDI 14 JUILLET. — 6 manifestants nord-africains et un Français sont tués à Paris, place de la Nation, par la police.

DIMANCHE 26. — Le président Eisenhower dans une lettre publique approuve la position du chancelier Adenauer.

Manifestations à Haguenau, sur mot d'ordre de la C.G.T. et de la C.F.T.C. pour protester contre les licenciements dans l'exploitation pétrolière de Pechelbron.

LUNDI 27. — L'armistice est signé en Corée.

Nouvelle épuration du bureau politique du parti socialiste unifié d'Allemagne orientale.

Amnistie partielle et suppression des camps de concentration en Hongrie.

Soulèvement populaire à Cuba.

MARDI 28. — Sur l'ordre du Comité de Salut national, les routes sont coupées dans l'Hérault.

La Chambre italienne par 282 voix contre 263 et 37 abstentions renverse le gouvernement De Gasperi.

A Berlin-Ouest, plus de 100.000 habitants de la zone soviétique viennent chercher leur colis américain.

MERCREDI 29. — Le gouvernement soviétique répond au gouvernement autrichien au sujet du traité de paix et renonce aux frais d'occupation.

JEUDI 30. — Le Sénat américain a voté le budget d'aide à l'étranger.

SAMEDI 1^{er} AOUT. — Mort du sénateur Taft aux U.S.A.

L'U.R.S.S. accuse les Américains d'avoir abattu en Asie un appareil commercial russe.

Marche de la faim organisée en Allemagne orientale à laquelle participent 500.000 habitants de la zone.

MERCREDI 5. — Le gouvernement de Moscou accepte le principe d'une réunion des Quatre.

La Fédération postale F.O. lance l'ordre de grève générale.

JEUDI 6. — Nouvelle manifestation des viticulteurs du Midi.

Ordre de grève de 24 heures dans les chemins de fer.

Le gouvernement réquisitionne certains agents des P.T.T.

VENDREDI 7. — Deux millions de grévistes dans les services publics.

Le cartel F.O. des services publics décide une grève générale de 24 heures.

SAMEDI 8. — Publication des premiers décrets-lois. Discours de Malenkov au Soviet suprême de Moscou.

Pacte d'assistance entre les U.S.A. et la Corée du Sud.

MARDI 11. — Aucun train ne quitte plus Paris. Nouveaux arrêts de travail au Gaz. La C.G.T. décide la grève générale dans les mines.

MERCREDI 12. — La grève s'étend aux services municipaux et à la R.A.T.P.

Explosion de la bombe « H » russe.

JEUDI 13. — Grèves dans le secteur privé. Les socialistes et les communistes demandent la convocation du Parlement.

LUNDI 17. — Rupture des contacts entre les syndicats et le gouvernement.

MARDI 18. — La tension s'aggrave au Maroc. Formation du gouvernement italien Pella composé de démocrates chrétiens.

MERCREDI 19. — A Téhéran les partisans du shah renversent le gouvernement Mossadegh.

JEUDI 20. — Sur engagements pris par le gouvernement au cours d'entrevues officielles avec F.O. et la C.F.T.C., la reprise du travail est préparée.

Déposition de Si Mohamed ben Youssef, sultan du Maroc.

Moulay ben Arafa devient sultan du Maroc.

DIMANCHE 23. — Nouvelle explosion atomique en U.R.S.S.

LUNDI 24. — Moscou annonce un accord avec la République populaire d'Allemagne orientale.

MERCREDI 26. — La Fédération C.G.T. des Cheminots se prononce pour la reprise du travail.

Les Etats arabes posent la question du Maroc devant l'O.N.U.

D'où vient l'argent?

SITUATION DU 27 JUIN AU 28 AOUT 1953

RECETTES

Abonnements :		
Ordinaires	64.600	
Soutien	16.000	80.600
Souscription « R. P. »		10.230
Vente au numéro		370
Souscription « Tunisiens »		500
Divers : librairie		2.500
		<hr/>
		94.200
En caisse au 26 juin		121.112
		<hr/>
		215.312

DEPENSES

Impression « R. P. » juillet-août	78.800
Acompte sur papier et routage	11.200
Frais d'expédition	2.250
Téléphone	4.525
Frais généraux	1.570
	<hr/>
	98.345
En caisse :	
Espèces	7.475
Chèques postaux	109.492
	<hr/>
	116.967
	<hr/>
	215.312

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

J. Fleuret (Hte-Loire) 1.000 ; Bareyre (Nord) 1.400 ; Perrier (Rhône) 1.400 ; Rivière (Rhône) 1.500 ; Dambourgès (Pyrénées-Or.) 1.500 ; Brous-saudier (L.-et-C.) 1.000 ; Organde (Loire) 1.400 ; Boyer (Tarn) 1.400 ; Chambon (Paris) 3.000 ; Mar-the Bigot (Paris) 1.000 ; Merlin (Paris) 1.400. — Total : 16.000 francs.

LA SOUSCRIPTION

Noé (Pyr.Or.) 300 ; Claveyrolas (Rhône) 300 ; Perrot (P.-de-C.) 300 ; Mollé (Haute-Marne) 150 ; Lyon (Nièvre) 100 ; Camaret (Hérault) 80 ; Loiseau (Rhône) 300 ; Peyron (Rhône) 100 ; Lagrange (Creuse) 300 ; Cambours (Htes-Pyr.) 300 ; Lampin (P.-de-C.) 300 ; Caux (Nord) 200 ; Parriat (S.-et-L.) 300 ; Devaux (S.-et-M.) 300 ; Bossu (Oise) 100 ; Nédelec (Seine-Inférieure) 300 ; Le Coutaller (Morbihan) 300 ; Traversaz (Savoie) 300 ; Ghibaudo (Alpes-Mar.) 300 ; Catteau (S.-et-L.) 300 ; Lavenir (Rhône) 300 ; Buissonnière (Allier) 200 ; Bonnaud (M.-et-L.) 100 ; F. Martin (Drôme) 500 ; Presson (Meuse) 300 ; Chestier (Cher) 300 ; Salmé (Paris) 1.000 (avec la mention : « Pour les vacances de la R.P. ») ; Lamy (Hte-Savoie) 150 ; Judalet (Loire-Inf.) 150 ; Mougeot (Hte-Marne) 200 ; Gallienne (Syrie) 150 ; Détré (Paris) 300 ; Ferrès (Seine) 500 ; Doglio (Italie) 150 ; B. (Paris) 1.000. — Total : 10.230 francs.

LA SOUSCRIPTION POUR LES TUNISIENS (treizième liste)

Marthe Bigot (Paris) 500 francs.
Total au 28 août 1953 : 52.550 francs.

MOUVEMENT DES ABONNES

Situation au 27-6-53	1.315
Abonnements nouveaux	5
	<hr/>
	1.320
Désabonnements et suppressions	11
	<hr/>
Situation au 28-8-53	1.309

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris 1 ; Loire 1 ; Suisse 1 ; Tunisie 1 ; U.S.A. 1.